



Indicateurs de développement durable

Février 2023

Rue Belliard 14-18
1040 Bruxelles

e-mail: contact@plan.be
<https://www.plan.be>

Table des matières

Synthèse et conclusions	1
1. Contexte	8
2. Progrès des indicateurs	10
3. Comparaison internationale	25
4. Ventilations selon différentes catégories de la population.....	42
5. Indicateurs de bien-être	70
6. Annexes	93

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

<https://www.plan.be>

e-mail: contact@plan.be

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditrice responsable: Saskia Weemaes

Dépôt légal: D/2023/7433/4

Avant-propos

La loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie charge l'Institut des comptes nationaux d'élaborer un ensemble d'indicateurs représentant les quatre composantes précitées, de calculer ces indicateurs et de publier les résultats chaque année. Cette même loi du 14 mars 2014 confie l'élaboration de cet ensemble d'indicateurs au Bureau fédéral du Plan.

L'ICN a publié en février 2016 une première version de cet ensemble d'indicateurs. Le présent rapport est une septième mise à jour de cet ensemble d'indicateurs, portant, en fonction de la disponibilité des données, sur la période 1990-2021. Depuis l'édition de 2022 ce rapport présente un plus grand nombre d'indicateurs. En outre, le progrès de tous ces indicateurs vers leurs objectifs sont évalués. Les méthodes d'évaluation utilisées pour ce faire ont été validées par le Comité scientifique de l'ICN.

La présidente du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux

Séverine Waterbley

Bruxelles, février 2023

Publication annexe

Un site internet reprenant tous les textes, graphiques interactifs et données téléchargeables des indicateurs présentés est publiée en annexe à ce rapport sur les indicateurs de développement durable (www.indicators.be).

Les 82 indicateurs de ce rapport sont numérotés de i01 à i82. La numérotation suit le classement selon les SDG et leurs sous-objectifs. L'annexe 6.3 contient l'ensemble complet des 82 indicateurs. L'annexe 6.4 présente la ventilation selon les 17 SDG et les 169 sous-objectifs. La numérotation permet de retrouver plus facilement un indicateur dans les chapitres de ce rapport, ainsi que sur le site web indicators.be. Sur le site, la numérotation s'appliquera à partir de la publication de ce rapport à la mi-février 2023 jusqu'à ce que l'ensemble des indicateurs soit mis à jour dans un prochain rapport.

Synthèse et conclusions

La loi du 14 mars 2014 demande d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour mesurer "*la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie*", ceci afin de mesurer le bien-être des personnes et le développement de la société, la possibilité qu'auront les générations futures de maintenir, voire de faire progresser, leur bien-être et leur développement, ainsi que l'impact de la Belgique sur le reste du monde.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur utile, mais pas suffisant pour mesurer le développement de la société ou le bien-être des personnes. D'autres indicateurs sont nécessaires pour mesurer les évolutions dans des domaines comme la santé, les conditions de travail et la qualité de l'environnement et pour explorer les questions de répartitions de ces indicateurs.

Pour répondre à la demande de la loi, un premier ensemble d'indicateurs complémentaires au PIB a été publié en février 2016. Chaque année, une mise à jour de cet ensemble d'indicateurs est présentée en février. Depuis le précédent rapport, publié en février 2022, cet ensemble d'indicateurs complémentaires au PIB a été fusionné avec l'ensemble d'indicateurs de suivi des *Sustainable development goals* (SDG ou Objectifs de développement durable, adoptés par l'ONU en 2015; ONU, 2015) publié également par le Bureau fédéral du Plan (BFP) dans le cadre de sa mission d'évaluation du développement durable (*loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable*; Moniteur belge, 2014b) et dans le cadre des travaux de l'Institut interfédéral de statistique (groupe de travail sur les indicateurs pour le suivi des SDG).

Ce rapport définit dès lors un ensemble de 82 indicateurs (voir tableau 12, p. 96) qui informe sur les trois dimensions du développement durable, issues de sa définition donnée dans le rapport Brundtland (CMED, 1987): *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*. Ils informent, en effet, sur le bien-être des personnes et le développement de la société aujourd'hui en Belgique (*Ici et maintenant*), mais également sur la capacité des générations futures à maintenir et développer ce bien-être (*Plus tard*) et sur l'impact de la Belgique sur le reste du monde (*Ailleurs*). Pour définir cet ensemble, la méthodologie utilisée est celle développée par la *Conference of European statisticians* (UNECE, 2014), qui regroupe la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat. Toutefois, au lieu d'être regroupés en thèmes, comme proposé dans cette méthodologie, les indicateurs sont regroupés selon les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU (*Sustainable Development Goals* ou SDG; ONU, 2015).

Depuis février 2022 le BFP publie également son bilan du progrès de ces indicateurs vers leurs objectifs dans ce rapport sur les indicateurs. Ceci permet d'avoir une mise à jour annuelle de ce bilan construit à partir de 51 indicateurs choisis parmi l'ensemble de 82 indicateurs. Les évaluations des 82 indicateurs sont publiés dans ce rapport et disponibles sur le site internet www.indicators.be.

En complément à ces 82 indicateurs, le BFP a développé des indicateurs composites pour les dimensions *Ici et maintenant* et *Plus tard* du développement durable. Ceux-ci ont l'avantage de synthétiser différentes composantes du bien-être et du développement de la société et d'en simplifier la communication. Du fait de perturbations dans la collecte des données d'enquêtes en 2020 et 2021, les indicateurs composites

pour la première dimension n'ont pas pu être mis à jour. En effet, au 31 octobre 2022, date de clôture de la récolte des données, les données pour 2021 de l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* (i38, source Inami) n'étaient pas encore disponibles. L'analyse des données d'enquêtes spécifiques réalisées entre mars 2020 et octobre 2022 permet néanmoins de mieux comprendre l'impact de (de la fin) de la pandémie de Covid-19 sur le bien-être et la santé de la population belge. Cette analyse se penche également sur l'évolution du bien-être pour plusieurs catégories de la population: les femmes, les hommes et quatre catégories d'âge (18-29 ans, 30-49 ans, 50-69 ans et 70 ans et plus).

Le mode de vie en Belgique impacte également le bien-être des populations dans le reste du monde (*Ailleurs*). Un indicateur composite pour cette dimension n'a pas encore pu être développé, mais deux indicateurs d'empreinte sont analysés afin d'identifier l'impact de la consommation en Belgique sur le bien-être dans le reste du monde.

Progrès des indicateurs

L'évaluation des évolutions des indicateurs de ce rapport est principalement basée sur un bilan du progrès de 51 indicateurs de développement durable vers leurs objectifs. Ce bilan est présenté au tableau 2, p. 18.

Les objectifs sont définis à partir des *Sustainable development goals* (SDG ou Objectifs de développement durable) de l'ONU (ONU, 2015) ou d'autres engagements de la Belgique.

- Pour certains indicateurs, l'objectif est quantifié et assorti d'une échéance. Ces objectifs sont appelés des cibles dans le présent rapport. Dans ce cas, l'évaluation consiste à déterminer si, en poursuivant la tendance actuelle, l'indicateur atteindra la cible à l'échéance fixée.
- Lorsque l'indicateur n'est pas pourvu d'une cible, l'objectif ne définit qu'une direction pour l'évolution souhaitée (à la hausse ou à la baisse). Dans ce cas, l'évaluation consiste à déterminer si dans le passé (depuis 2000) l'indicateur a évolué ou non dans la direction souhaitée.

Ce bilan de 51 indicateurs montre qu'en prolongeant les tendances actuelles, peu de SDG seront atteints en 2030.

- Pour les 25 indicateurs avec une cible, 8 devraient l'atteindre en prolongeant les tendances actuelles, tandis que 16 ne devraient pas l'atteindre. Pour un indicateur (*Victimes de catastrophes naturelles* - i64), les données observées sont trop variables et ne peuvent pas être extrapolées.
- Pour les 26 indicateurs sans cible, 12 évoluent dans la direction de leur objectif entre 2000 et 2021, tandis que 2 évoluent en sens contraire. Pour les 12 indicateurs restants, l'évolution est stable ou indéterminée.

Parmi ces 51 indicateurs du bilan, ce sont principalement des indicateurs de la composante environnementale (16 indicateurs) qui reçoivent ces évaluations favorables, par exemple la *Consommation d'eau* (i32), *L'Exposition aux particules fines* (i55) ou la *Pollution aux hydrocarbures* (i66). D'autres indicateurs ont une évaluation défavorable, comme la *Pêche durable* (i67) ou les *Populations d'oiseaux des champs* (i71).

Les indicateurs de la composante sociale (23 indicateurs) reçoivent, par contre, plus d'évaluations défavorables que favorables. Les 6 indicateurs évalués favorablement sont *Très faible intensité de travail* (i02), *Fumeurs quotidiens* (i22), *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* (i42), les *Accidents du travail mortels* (i43), *l'Inégalité de revenu: indice de Gini* (i52) et le *Sentiment de sécurité dans l'espace public* (i76). Des exemples des 9 indicateurs évalués défavorablement sont le *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* (i01), les *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15) et la *Maîtrise insuffisante de la lecture* (i26).

Les composantes économique (7 indicateurs) et de gouvernance (5 indicateurs) ne contiennent pas assez d'indicateurs pour en dégager une conclusion. Les indicateurs de ces deux composantes reçoivent des évaluations favorables, comme la *Recherche et développement* (i48) et la *Consommation intérieure de matières* (i58), et défavorables, comme la *Productivité de l'énergie* (i37) ou *l'Aide publique au développement* (i79).

Tableau 1 Bilan 2022 du progrès de la Belgique vers les SDG - Synthèse par composante

	Évaluation	Composante sociale	Composante environnementale	Composante économique	Composante gouvernance	Total
Avec une cible	Favorable	2	5	1	-	8
	Défavorable	9	2	3	2	16
	Impossible	1	-	-	-	1
Direction	Favorable	4	6	1	1	12
	Défavorable	0	1	1	-	2
	Indéterminé	7	2	1	2	12

Source: Bureau fédéral du Plan.

Position internationale actuelle de la Belgique

Le *Rapport fédéral sur le développement durable* d'octobre 2022 (BFP, 2022a) a initié divers travaux parmi lesquels l'élaboration d'un aperçu détaillé de la position internationale actuelle de la Belgique sur la base de 72 indicateurs relatifs aux SDG. Le présent rapport en publiera annuellement la mise à jour. Ainsi, 72 graphiques comparent la Belgique, pour l'année la plus récente, aux autres pays de l'Union européenne (UE), à la moyenne de l'UE et à trois pays voisins (l'Allemagne, la France et les Pays-Bas).

Les résultats sont contrastés. Pour 24 des 63 indicateurs pour lesquels il y a des données européennes, la Belgique se situe dans le groupe le plus performant, par exemple *Surface marine en zone Natura 2000* (i69). Pour 23 d'entre eux, elle se situe dans le groupe moyen, par exemple *Maîtrise insuffisante de la lecture* (i26). Pour 16, elle se situe dans le groupe le moins performant, par exemple *Taux d'emploi* (i41). Cette comparaison internationale fournit certainement des informations intéressantes. Mais même pour les indicateurs où la Belgique fait mieux que les autres pays, la position actuelle ne permet pas nécessairement d'atteindre les SDG correspondants d'ici 2030.

Ventilations selon différentes catégories de la population

L'évaluation des tendances des indicateurs peut être étendue sur la base du principe directeur de l'Agenda 2030 *Ne laisser personne de côté*. Pour ce faire, il convient d'examiner comment différentes catégories de la population se positionnent par rapport aux indicateurs de développement durable.

L'exercice a été mené, pour la première fois, dans le *Rapport fédéral sur le développement durable* d'octobre 2022 (BFP, 2022a) et le présent rapport en publiera annuellement la mise à jour.

Ventilation selon le sexe. Dans ce rapport, l'analyse pour les femmes et les hommes a été réalisée à partir de 38 indicateurs pour lesquels des ventilations femmes-hommes sont disponibles. Elle est menée selon trois angles (position respective, évolution vers les SDG et évolution de l'écart) et identifie trois grandes tendances.

Quatre indicateurs n'évoluent pas en direction des SDG et les écarts entre les femmes et les hommes restent importants, voire se creusent. Pour les femmes, il s'agit d'indicateurs liés à l'intégration sur le marché du travail: *Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale* (i04) et *Incapacité de travail de longue durée* (i38). Pour les hommes, il s'agit de l'indicateur *Fumeurs quotidiens* (i22) et du *Décrochage scolaire* (i23).

Pour 19 indicateurs, la comparaison de la situation des femmes et des hommes donne des résultats indéterminés et/ou défavorables selon l'angle d'analyse considéré. Pour 16 de ces indicateurs, un sexe est dans une position désavantageuse par rapport à l'autre. Des exemples concrets sont la *Dépression* (i18, désavantage aux femmes) et la *Formation tout au long de la vie* (i24, désavantage aux hommes).

Pour les 15 autres indicateurs, l'évaluation des tendances et/ou l'évaluation de l'évolution des écarts femmes-hommes sont plutôt favorables. Deux de ces 15 indicateurs, à savoir l'*Espérance de vie* (i11) et le *Suicide* (i19), sont favorables selon deux des trois angles envisagés: ils sont sur la voie d'atteindre les SDG et les écarts entre les femmes et les hommes se réduisent. Toutefois, les hommes obtiennent respectivement un score inférieur et supérieur à celui des femmes pour ces deux indicateurs, ce qui signifie qu'ils sont dans une position désavantageuse.

Ventilation selon d'autres catégories de la population. Au sein de l'ensemble de 82 indicateurs, 52 sont ventilés suivant d'autres catégories pertinentes de la population que celle du genre. Les ventilations selon les 3 régions du pays sont également présentées sur le site www.indicators.be, mais sans analyse.

Les ventilations selon le niveau de revenu (20 indicateurs) et le niveau d'éducation (11 indicateurs) montrent, sans surprise, une situation plus favorable pour les catégories ayant les revenus ou le niveau d'éducation les plus élevés. Les personnes ayant au mieux un diplôme secondaire inférieur sont particulièrement défavorisées. En outre, les différences persistent et ont en général tendance à augmenter.

Indicateurs de bien-être

En complément à l'ensemble d'indicateurs, le BFP a développé des indicateurs composites afin de mesurer de manière synthétique l'évolution du bien-être en Belgique. Ces indicateurs composites sont organisés autour des trois dimensions du développement durable: *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*. Ensemble, ils permettent de comparer l'évolution du bien-être des générations actuelles (*Ici et maintenant*) avec celui des générations futures (*Plus tard*). Le développement durable d'une société implique, en effet, que la satisfaction des besoins du présent (le bien-être *Ici et maintenant*) ne compromette pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (le bien-être *Plus tard*). Un indicateur composite pour la dimension *Ailleurs* n'a pas encore pu être développé, mais l'analyse de deux

indicateurs, construits à partir de travaux menés au BFP, mesure l'impact de la consommation en Belgique sur le bien-être dans le reste du monde.

Dimension *Ici et maintenant*. Sur la période 2005-2019, l'indicateur composite *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}), qui mesure l'évolution du bien-être actuel en Belgique, montre une tendance à la baisse. En cause, principalement une détérioration de l'état de santé des Belges. L'analyse des indicateurs pour différentes catégories de la population montre que, sur cette même période, la baisse de bien-être est statistiquement significative pour les hommes, pour les personnes de 16 à 24 ans et de 50 à 64 ans et pour les personnes disposant d'un revenu moyen (3ème quintile de revenu). L'augmentation du bien-être a en revanche augmenté de manière statistiquement significative chez les personnes de 65 ans et plus.

A partir de 2020 et avec la pandémie de Covid-19, le bien-être a significativement diminué en Belgique. C'est ce qu'il ressort d'une analyse détaillée de données d'enquêtes régulièrement collectées sur la période 2020-2022. Sur cette période, le bien-être des Belges a fluctué avec la situation sanitaire. Atteignant un plus bas historique fin 2021, il est resté sur toute la période sous son niveau d'avant la pandémie. En hausse début 2022, le bien-être diminue par la suite dans un contexte marqué par une forte inflation et de nombreuses incertitudes. Entre 2018 et la période 2020-2022, le bien-être des Belges a baissé de 9,5% en moyenne.

La santé, principal déterminant du bien-être des Belges, a aussi été fortement impactée à partir de 2020. C'est particulièrement le cas de la santé mentale. A partir de deux indicateurs représentatifs de l'état de la santé mentale de la population, il ressort que les troubles dépressifs et anxieux ont significativement augmenté. Ici aussi la situation se dégrade, les niveaux observés des indicateurs dépassant largement les valeurs enregistrées avant 2020, allant jusqu'à les multiplier par deux fin 2021. Entre 2018 et la période 2020-2022, les troubles dépressifs et anxieux ont en moyenne augmenté de 77,0% au sein de la population.

Ce rapport se penche également sur l'évolution du bien-être pour plusieurs catégories de la population: les femmes, les hommes et quatre catégories d'âge (18-29 ans, 30-49 ans, 50-69 ans et 70 ans et plus).

Sur la période 2020-2022, le bien-être des femmes est en moyenne plus bas que celui des hommes. En 2022, l'écart n'est toutefois plus significatif. En mesurant l'évolution entre 2018 et la période 2020-2022, il ressort que la baisse de bien-être est plus importante pour les hommes que pour les femmes: -10,4% pour les hommes contre -8,7% pour les femmes. L'analyse des indicateurs de santé mentale arrive à la même conclusion. Entre 2018 et la période 2020-2022, la hausse des troubles dépressifs et anxieux est en moyenne de 104,7% pour les hommes contre 61,4% pour les femmes. Depuis 2020, le bien-être (et la santé mentale) des hommes a donc relativement plus baissé que celui des femmes; ceci alors qu'il avait déjà significativement baissé sur la période 2005-2019.

L'analyse des catégories d'âge montre que la baisse du bien-être concerne toutes les catégories mais qu'elle a été plus forte pour les jeunes adultes. Entre 2018 et la période 2020-2022, le bien-être des personnes de 18 à 29 ans a baissé de 15,9% contre seulement 2,4% pour celui des 70 ans et plus. La baisse pour les personnes de 30 à 49 ans et de 50 à 69 ans tourne quant à elle autour de 10%. Hormis pour les personnes de 70 ans et plus, les niveaux de bien-être mesurés entre 2020 et 2022 sont toujours restés sous le niveau d'avant la pandémie. Ces conclusions sont aussi valables pour les indicateurs de santé

mentale. Toutefois, les écarts entre les catégories d'âge y sont cette fois encore plus marqués. Entre 2018 et la période 2020-2022, la hausse des troubles dépressifs et anxieux est de 158,3% en moyenne pour les personnes de 18 à 29 ans, de 81% pour les personnes de 30 à 49 ans et autour de 40% pour les deux catégories à partir de 50 ans. Ces résultats montrent que depuis 2020 plus la personne est jeune, plus son bien-être (et sa santé mentale) baisse, et ce alors que le bien-être des plus jeunes était déjà en baisse dans le passé. Ce constat est préoccupant car ils forment la principale force de travail pour l'avenir de l'économie belge. Sans changement, une telle situation risque de peser sur le développement socio-économique de la Belgique.

Dimension Plus tard. Qu'en est-il de la soutenabilité du bien-être en Belgique? Pour répondre à cette question, le BFP a développé quatre indicateurs composites qui mesurent l'évolution du stock des ressources considérées comme nécessaires pour le bien-être des générations futures. Le bien-être est qualifié de soutenable si les quatre indicateurs ne baissent pas dans le temps. Il ressort de leur analyse que le *capital humain* et *social* ont significativement augmenté sur la période 2005-2018. Néanmoins, au vu des évolutions récentes concernant le bien-être ou la santé mentale de la population, ces indicateurs risquent de baisser dans le futur, ce qui mettrait à mal une partie des ressources laissées pour le bien-être des générations futures.

Disponible sur une période plus longue, l'indicateur du *capital économique* a lui significativement augmenté jusqu'en 2021, ce qui indique une hausse des ressources économiques pour les générations futures.

A l'inverse, l'indicateur qui mesure le *capital environnemental* a quant à lui nettement baissé. Cette baisse est significative et continue sur l'ensemble de la période analysée: entre 1992 et 2020, la baisse de l'indicateur est de 21%. Toutes les composantes du *capital environnemental* sont concernées: l'air, l'eau, la terre et la diversité biologique. En termes absolus, c'est toutefois cette dernière qui a le plus diminué au cours du temps. Sans réactions dans ce domaine, les générations futures disposeront d'un capital environnemental nettement plus faible que celui dont les générations actuelles jouissent.

Les résultats de l'analyse des indicateurs composites indiquent donc que le développement actuel de la Belgique n'est pas soutenable.

Dimension Ailleurs. Le mode de vie en Belgique impacte le bien-être des populations dans le reste du monde. Cette dimension *Ailleurs* acte l'interdépendance d'un pays avec le reste du monde, c'est à dire le fait que le bien-être est, directement ou indirectement, relié aux comportements de l'ensemble des êtres humains. Un exemple est la concentration des gaz à effet de serre dont les émissions sont locales mais les conséquences internationales.

A partir de travaux réalisés au sein du BFP, deux indicateurs d'empreinte sont présentés dans ce rapport. Ils mesurent les impacts, directs et indirects, de la demande finale en Belgique en termes d'émissions de dioxydes de carbone (CO₂, *Carbon footprint*) et d'extraction de matières premières (*Raw material footprint*). Il ressort de l'analyse des deux indicateurs que la Belgique est un importateur net de CO₂ et de matières premières. Ce résultat reflète le fait que la Belgique est une petite économie ouverte et dépendante des ressources présentes ailleurs dans le monde.

Pistes pour les travaux futurs

Cet ensemble d'indicateurs de développement durable continuera à être mis à jour chaque année et évoluera en fonction de l'état des connaissances et des débats sociétaux. Il fournit des données qui peuvent servir de base à un travail d'analyse plus approfondi que celui esquissé dans ce rapport.

Dans les années qui viennent, le BFP poursuivra ses travaux sur les indicateurs de développement durable, entre autres dans les domaines suivants:

- approfondir les recherches sur les indicateurs composites, en particulier développer un indicateur pour la dimension *Ailleurs*;
- étendre, dans la mesure du possible, l'analyse selon l'angle de *Ne laisser personne de côté* à d'autres catégories de la population (selon le revenu, le niveau d'éducation, l'âge etc.);
- développer les analyses sur la base des ventilations régionales;
- suivre les indicateurs concernant la santé mentale et la pauvreté pour observer les effets de la crise sanitaire due à la Covid-19.

1. Contexte

La loi du 14 mars 2014 (voir annexe 6.1, p. 93) demande d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour mesurer "la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie". Il s'agit donc de pouvoir mesurer le bien-être des personnes et le développement de la société, ainsi que la possibilité qu'auront les générations futures de maintenir, voire de faire progresser ce bien être et ce développement.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur utile, mais n'est en effet pas suffisant pour mesurer le développement de la société ou le bien-être des personnes. D'autres indicateurs sont nécessaires pour mesurer les évolutions dans des domaines comme la santé, les conditions de travail et la qualité de l'environnement et pour explorer les questions de répartitions de ces indicateurs. Ces évolutions donnent des indications précieuses sur l'évolution de la qualité de vie. Elles ont en outre des impacts directs et indirects sur l'évolution du PIB.

En conséquence, l'Institut des comptes nationaux (ICN) et le Bureau fédéral du Plan (BFP) publient chaque année depuis 2016 un rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB (ICN/BFP, 2016-2022). Chaque année, ces rapports sont présentés à la Chambre des représentants (Chambre des représentants de Belgique, 2016-2022). Un résumé en est également publié systématiquement dans le *Rapport annuel de la Banque nationale de Belgique* (BNB, 2016-2022).

Les indicateurs complémentaires au PIB ont été définis en 2016 en suivant la méthodologie proposée par la *Conference of European Statisticians recommendations on Measuring Sustainable Development* (UNECE, 2014). Cette méthodologie offre un cadre de référence pour développer des listes d'indicateurs. Elle structure les indicateurs autour de trois dimensions conceptuelles et d'une liste de thèmes. Ces trois dimensions sont basées sur la définition d'un développement durable (CMED, 1987) et distinguent le bien-être des personnes de la génération actuelle en Belgique (la dimension *Ici et maintenant*), l'impact de la Belgique sur le bien-être des générations futures (la dimension *Plus tard*) et sur le bien-être des personnes vivant dans les autres pays (la dimension *Ailleurs*). Ces trois dimensions continuent à être utilisées dans le présent rapport.

En septembre 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté 17 Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (en anglais: *Sustainable development goals* ou SDG), précisés par 169 sous-objectifs (*Targets*) (ONU, 2015). Dans la foulée, une liste de 232 indicateurs a été proposée par l'ONU en mars 2016 pour suivre le progrès vers ces objectifs (UNSC, 2016). Cette liste est révisée annuellement. La dernière révision de cette liste porte leur nombre à 231 (UNSC, 2017-2022).

Dans ce contexte, l'Institut interfédéral de statistique (IIS) a mis en place un groupe de travail, présidé par le BFP, pour construire progressivement un ensemble d'indicateurs de suivi de ces SDG pour la Belgique. Une liste de 118 indicateurs de suivi a été définie, dont 82 sont publiés sur www.indicators.be.

L'ensemble d'indicateurs complémentaires au PIB et l'ensemble d'indicateurs de suivi des SDG sont fusionnés depuis le rapport 2022 pour avoir un seul ensemble d'indicateurs de développement durable. Ces deux types d'indicateurs cadrent, en effet, dans la même philosophie: la présentation d'indicateurs

mesurant "la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie" (extrait de la loi sur les indicateurs complémentaires au PIB) ce qui est totalement cohérent avec le contenu des SDG.

Tous les changements effectués dans ce rapport au sein de l'ensemble d'indicateurs sont détaillés dans l'annexe 6.2 p. 93. Au vu du grand nombre d'indicateurs, ceux-ci ne sont pas repris en détail dans le présent rapport, mais uniquement publiés sur le site internet www.indicators.be. Pour chaque indicateur présenté dans ce rapport ce site internet reprend des graphiques interactifs, en ce compris des ventilations pertinentes, les données ainsi qu'un texte explicatif. Le chapitre 2 de ce rapport reprend néanmoins en section 2.1 les graphiques de l'ensemble des 82 indicateurs pour la Belgique.

Dans le cadre de la mission d'évaluation attribuée au BFP par la *loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable* (Moniteur belge, 2014b), le BFP publie aussi régulièrement un bilan du progrès de ces indicateurs vers leurs objectifs. Depuis 2022 ce bilan est publié annuellement dans le présent rapport. Ce bilan est construit à partir de 51 indicateurs choisis parmi les 82 indicateurs de suivi des SDG et est présenté sur www.indicators.be. Il est également présenté et commenté dans le chapitre 2. Les autres indicateurs sont également évalués et ces évaluations sont disponibles sur www.indicators.be.

Les chapitres trois et quatre mettent à jour des travaux initiés dans le *Rapport fédéral sur le développement durable* publié en octobre 2022 (BFP, 2022a). Les travaux présentés dans ces deux chapitres fournissent respectivement un aperçu détaillé de la position internationale actuelle de la Belgique et un aperçu détaillé de la ventilation selon le genre. Ce dernier entre dans le cadre de *Ne laisser personne de côté*, mais ce principe ne peut être limité à l'analyse selon le genre. Cette analyse est, dès lors, complétée par une analyse plus succincte selon d'autres catégories de la population.

Au chapitre 5, l'estimation de l'impact de la crise de 2020 sur le bien-être, présentée dans le rapport de 2021, est mise en perspective avec des enquêtes ponctuelles sur le bien-être qui ont été réalisées dans le contexte de la crise sanitaire (ICN/BFP, 2021a). Sont spécifiquement analysées les données relatives au bien-être et à la santé mentale de la population entre mars 2020 et octobre 2022. Par ailleurs, les indicateurs de bien-être *Plus tard* sont mis à jour et des premières pistes sont proposées pour la mesure du bien-être *Ailleurs*.

2. Progrès des indicateurs









Ce chapitre propose une synthèse des évolutions des indicateurs de développement durable présentés dans ce rapport et sur le site internet www.indicators.be. Les *Sustainable development Goals* (SDG ou Objectifs de développement durable) adoptés par l'ONU en 2015 définissent la direction dans laquelle les indicateurs devraient évoluer, selon un large consensus sociétal (ONU, 2015). Dans une première section (2.1), les 82 indicateurs de développement durable de ce rapport sont représentés graphiquement. Ensuite le progrès des indicateurs vers les objectifs est évalué de manière globale (2.2) ainsi que par composante (2.3) et par SDG (2.4). Pour la majorité d'entre eux, les SDG sont à atteindre pour l'horizon 2030, néanmoins certains SDG ont une échéance plus courte à l'horizon 2020. Une cinquième section (2.5) fait le bilan final de ces derniers.

La méthodologie utilisée pour procéder à cette évaluation est détaillée en annexe 6.5. Deux méthodes différentes sont utilisées, selon que l'indicateur est pourvu d'une cible (objectif quantifié pourvu d'une échéance) ou pas. L'existence d'une cible associée à un indicateur permet en effet une évaluation plus précise que dans le cas contraire, pour lequel seule la direction de l'évolution de l'indicateur peut être évaluée. Il n'est alors pas possible de se prononcer sur le niveau actuel de l'indicateur ni sur la vitesse à laquelle il évolue. En résumé, lorsqu'une cible existe, l'évaluation détermine si la prolongation de la tendance actuelle permet d'atteindre la valeur de la cible à l'échéance fixée. Lorsque l'indicateur n'est pas pourvu d'une cible, l'évaluation détermine si l'évolution historique de l'indicateur (depuis l'an 2000) se fait en direction de l'objectif ou pas.

2.1. Evaluation, tendances et objectifs en 82 graphiques

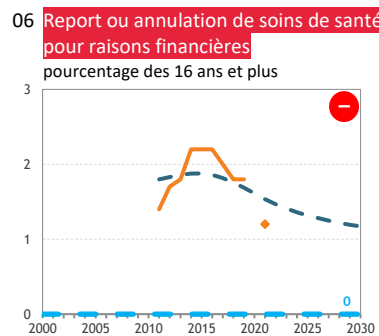
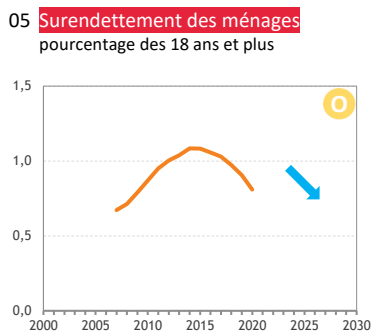
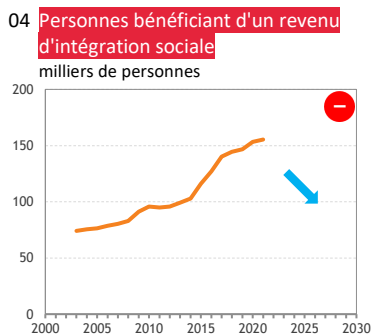
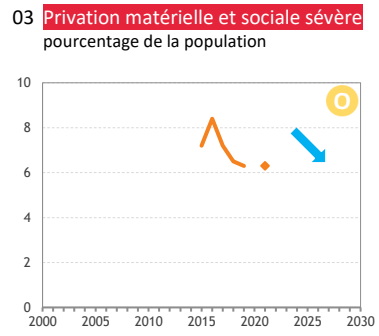
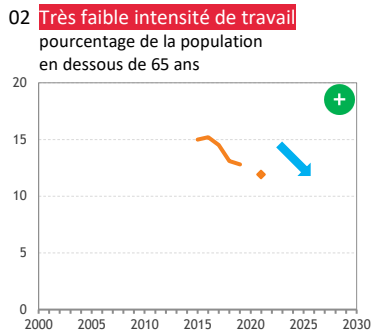
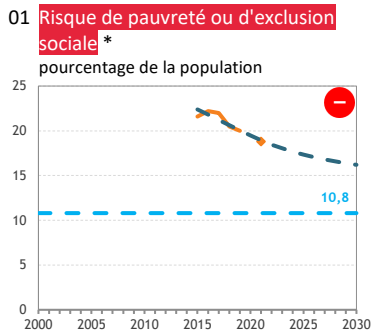
La section 2.1 présente les 82 indicateurs de développement durable de ce rapport au moyen de 82 graphiques, classés en fonction des SDG. Les observations, les tendances et les extrapolations ou les projections, ainsi que les objectifs à atteindre d'ici 2030 sont présentés sur une ligne du temps allant de 2000 à 2030. La tendance à long terme de chaque indicateur est évaluée par rapport à son objectif. Le résultat de l'évaluation est représenté par un pictogramme. Le guide de lecture présente succinctement les éléments constitutifs des graphiques. La section 2.2 présente un bilan de 51 indicateurs de développement durable. L'annexe 6.5 reprend la méthode d'évaluation. Plus d'informations sur les indicateurs sont disponibles sur www.indicators.be.

Guide de lecture des graphiques

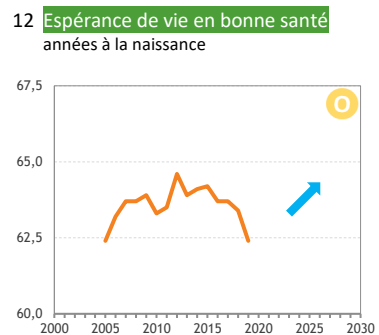
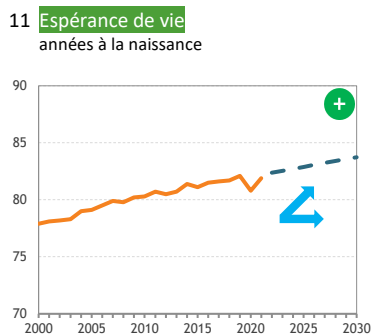
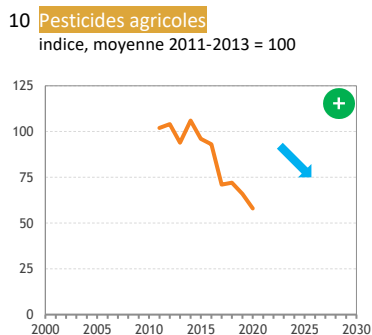
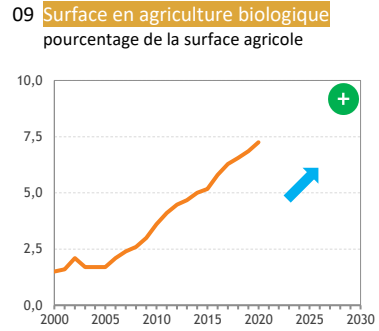
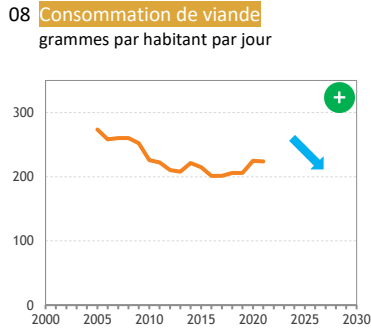
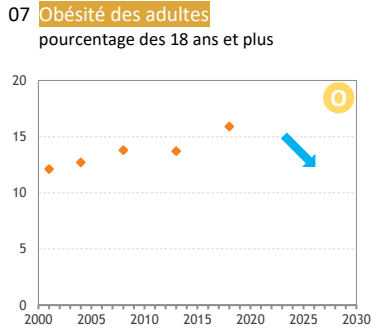
	observations pour l'évaluation		cible		favorable
	tendance et extrapolation / projection		objectif = direction souhaitée		impossible / indéterminé
			pas d'objectif / d'évaluation		défavorable

[indicators.be](http://www.indicators.be) pour toutes les informations sur tous les indicateurs: chiffres depuis 1990, objectifs, lien avec les SDG, comparaisons internationales, ventilations par groupes de population, définitions, sources.

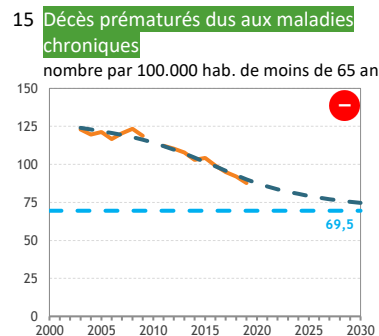
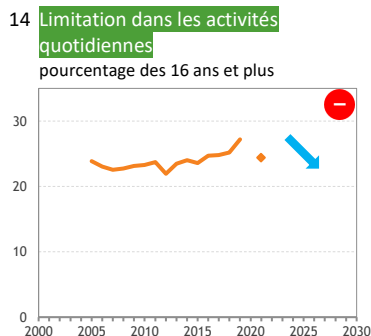
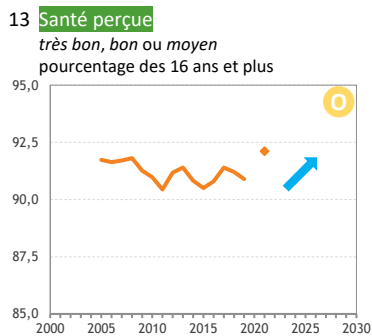
SDG 1
Pas de pauvreté



SDG 2
Faim «zéro»

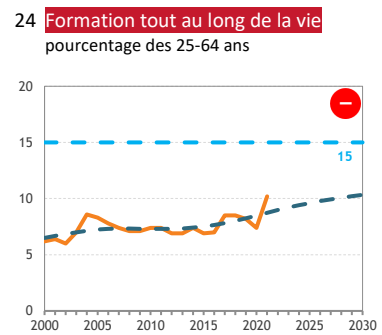
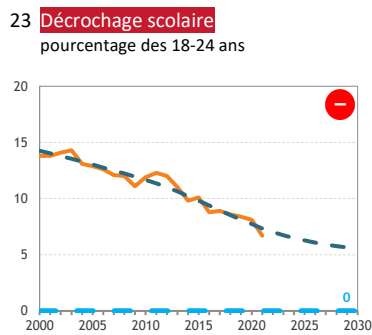
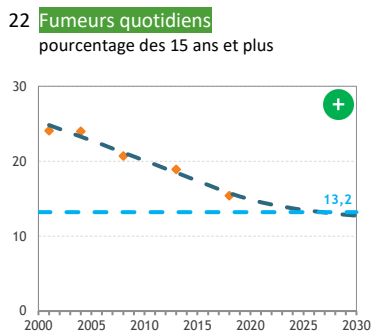
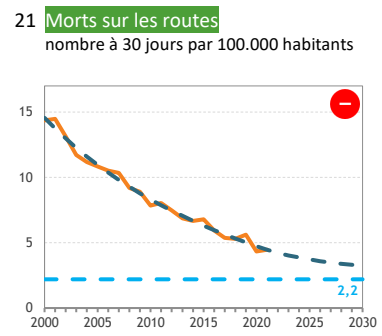
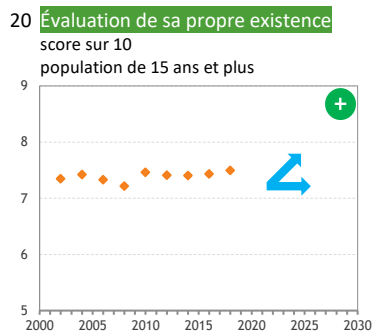
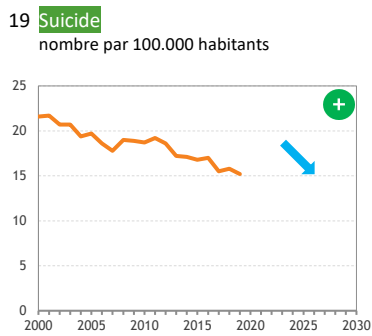
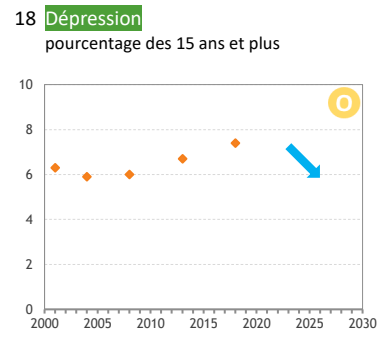
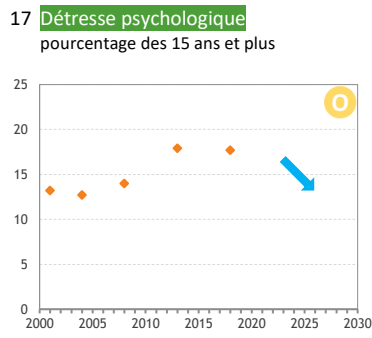
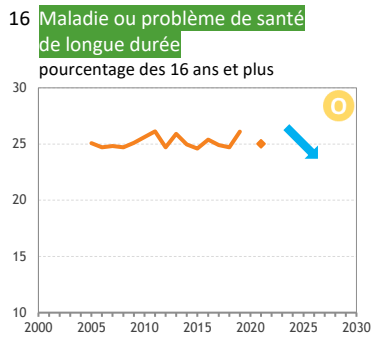


SDG 3
Bonne santé et bien-être

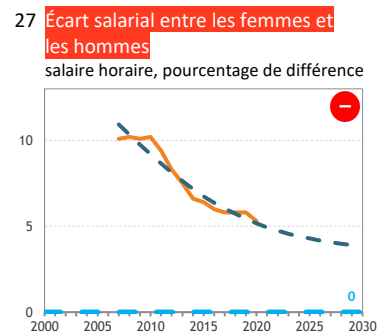
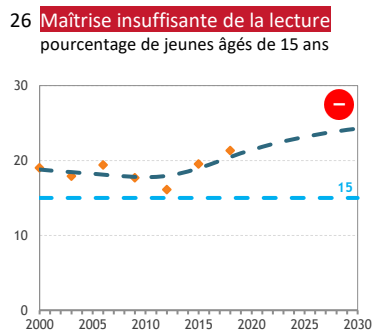
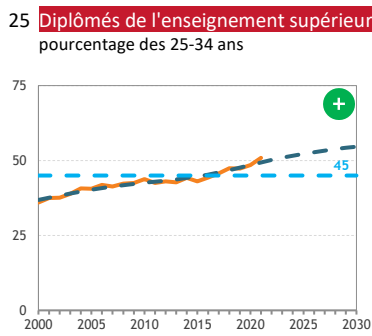


Guide de lecture: voir p. 10

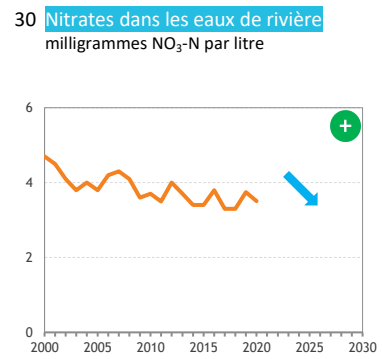
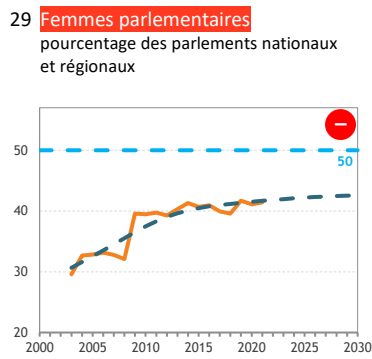
Plus d'informations: voir indicators.be



SDG 4
Éducation de qualité



SDG 5
Égalité entre les sexes

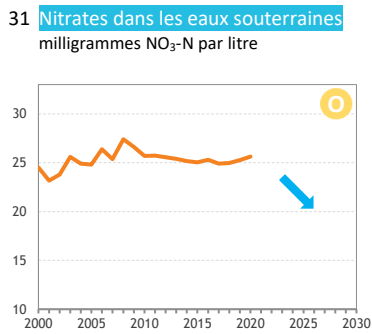


Guide de lecture: voir p. 10

Plus d'informations: voir indicators.be

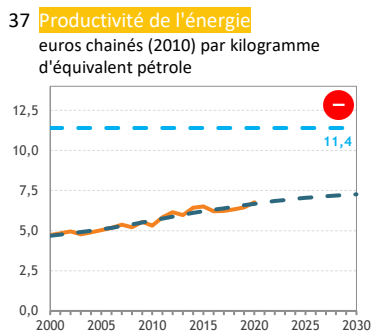
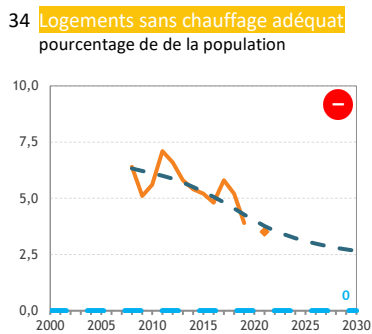
SDG 6

Eau propre et assainissement

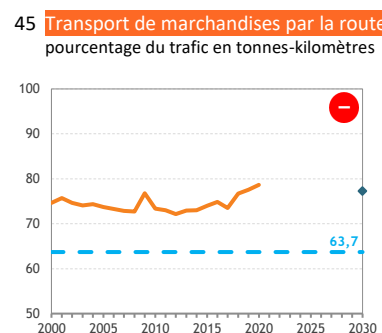
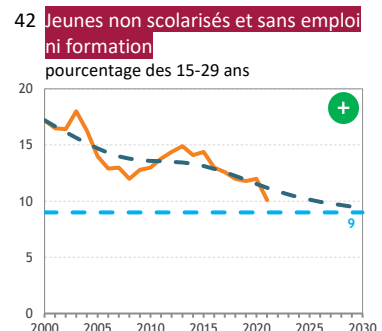
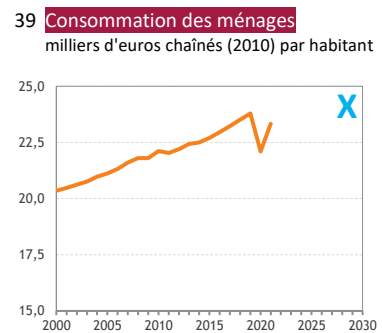
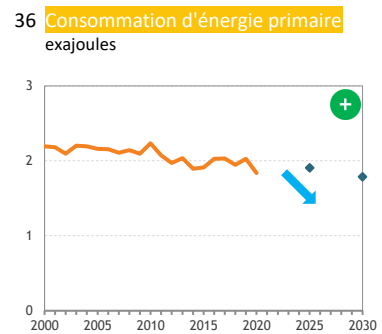
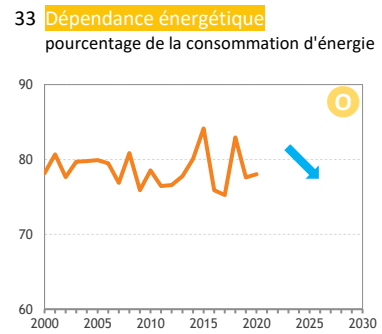
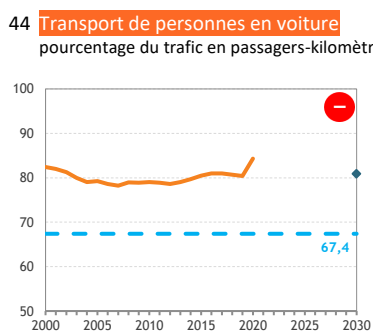
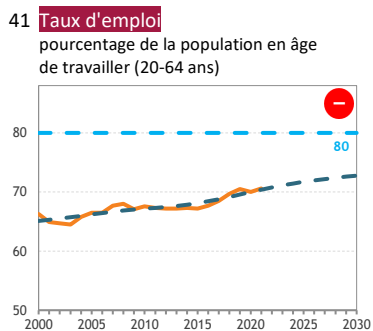
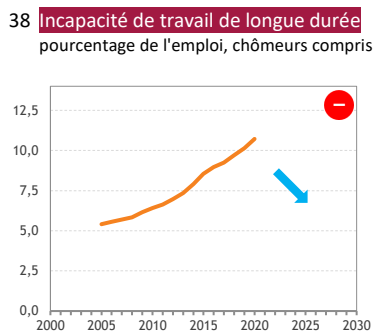
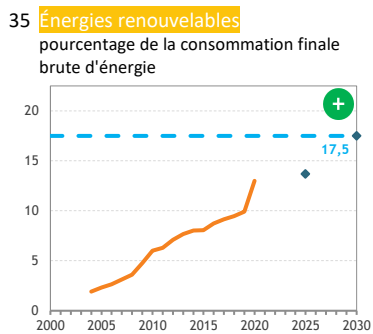
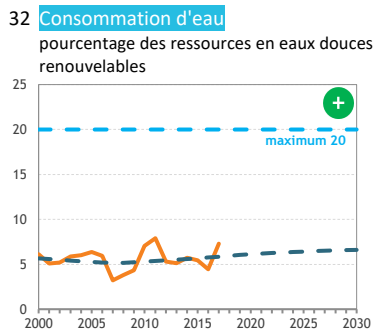
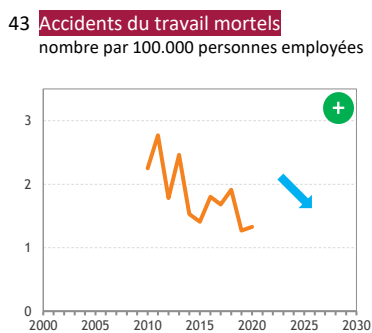
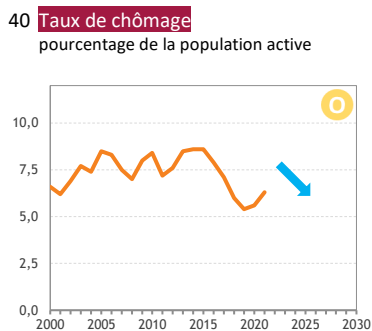


SDG 7

Énergie propre et d'un coût abordable



SDG 8 Travail décent et croissance économique



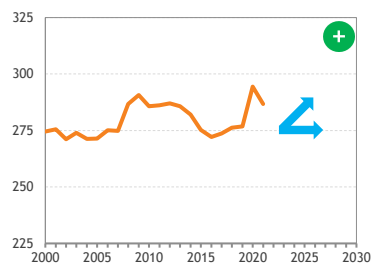
Guide de lecture: voir p. 10

Plus d'informations: voir indicators.be

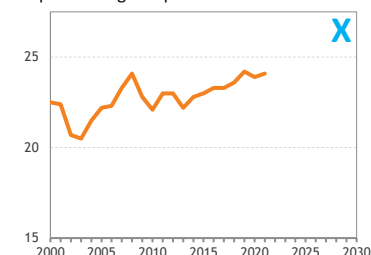
SDG 9

Industrie, innovation et infrastructure

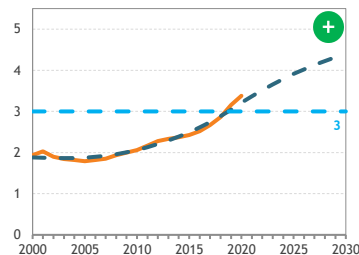
46 **Stock de capital physique**
pourcentage du produit intérieur brut



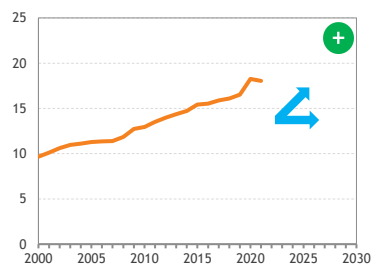
47 **Investissements bruts dans le stock de capital physique**
pourcentage du produit intérieur brut



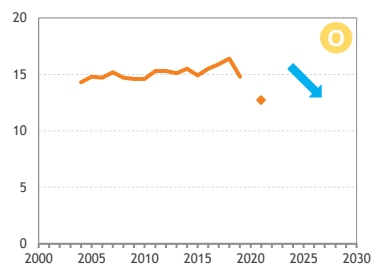
48 **Recherche et développement**
pourcentage du produit intérieur brut



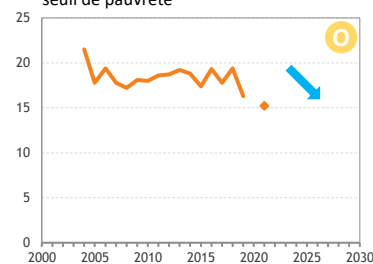
49 **Stock de capital connaissance**
pourcentage du produit intérieur brut



50 **Risque de pauvreté** *
pourcentage de la population



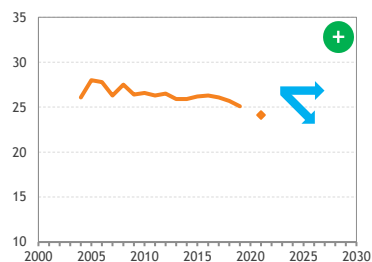
51 **Intensité du risque de pauvreté** *
pourcentage de distance par rapport au seuil de pauvreté



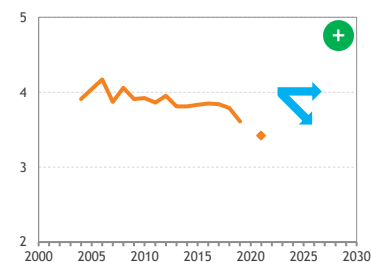
SDG 10

Inégalités réduites

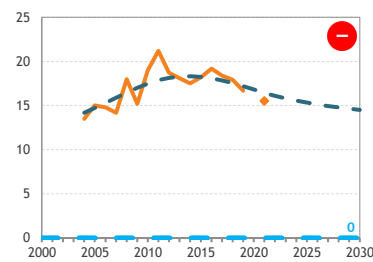
52 **Inégalités de revenu: indice de Gini** *
échelle 0-100



53 **Inégalités de revenu: S80/S20** *
rapport interquintile



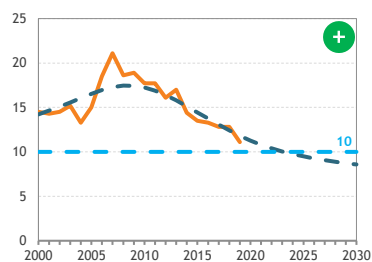
54 **Logement inadéquat**
pourcentage de la population



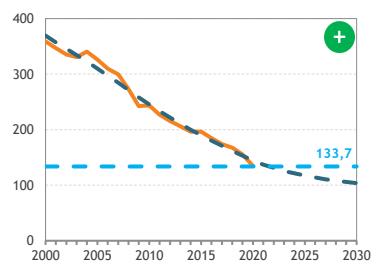
SDG 11

Villes et communautés durables

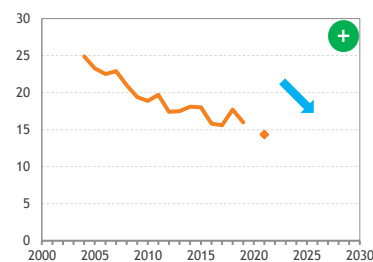
55 **Exposition aux particules fines**
microgrammes PM_{2,5} par mètre cube



56 **Émissions d'oxydes d'azote**
milliers de tonnes NO₂

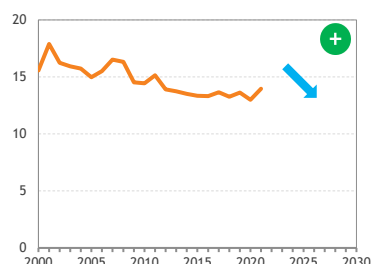


57 **Pollution sonore**
pourcentage de la population

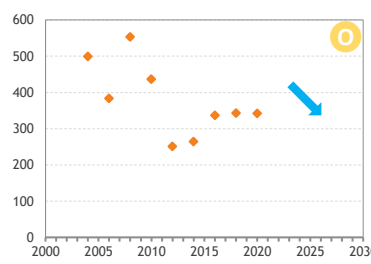


SDG 12
Consommation et production responsables

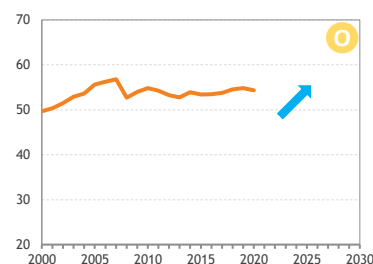
58 **Consommation intérieure de matières**
tonnes par habitant



59 **Déchets dangereux**
kilogrammes par habitant



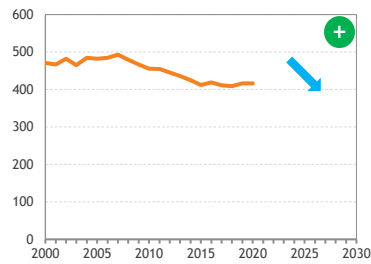
60 **Recyclage des déchets**
pourcentage des déchets municipaux



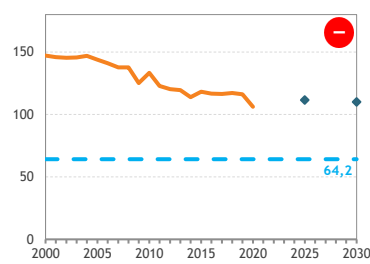
Guide de lecture: voir p. 10

Plus d'informations: voir indicators.be

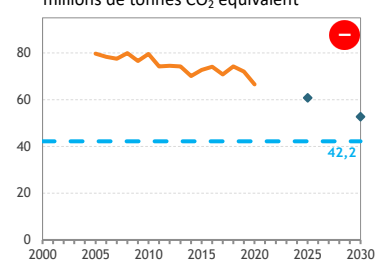
61 Déchets municipaux
kilogrammes par habitant



62 Émissions de gaz à effet de serre
millions de tonnes CO₂ équivalent

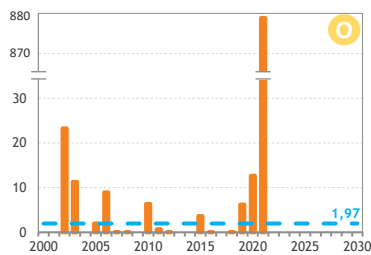


63 Émissions de gaz à effet de serre
non-ETS
millions de tonnes CO₂ équivalent

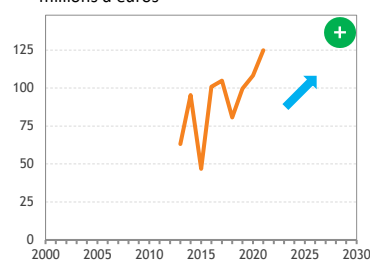


SDG 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

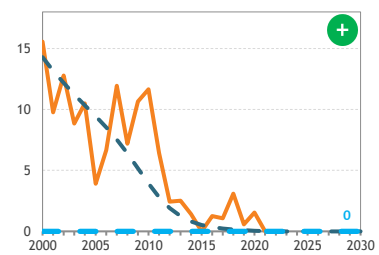
64 Victimes de catastrophes naturelles
nombre par 100.000 personnes



65 Contribution au financement climatique international
millions d'euros

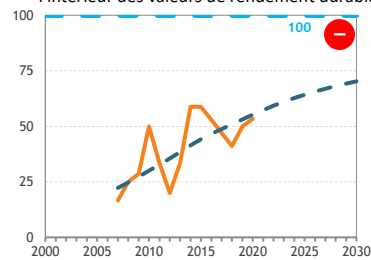


66 Pollution aux hydrocarbures
nombre par 100 heures de vol

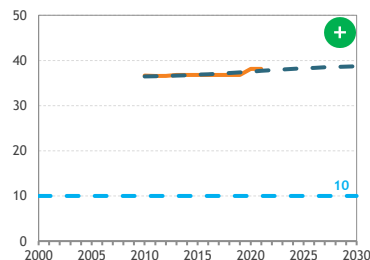


SDG 14 Vie aquatique

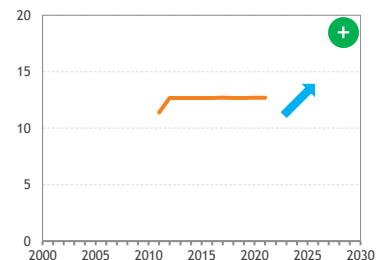
67 Pêche durable
pourcentage d'espèces de poissons à l'intérieur des valeurs de rendement durable



68 Surface marine en zone Natura 2000
pourcentage de la surface marine

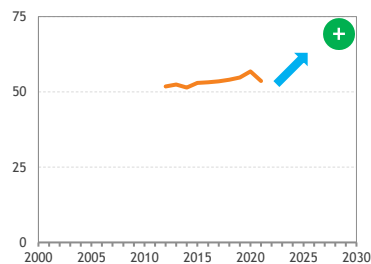


69 Surface terrestre en zone Natura 2000
pourcentage de la surface terrestre

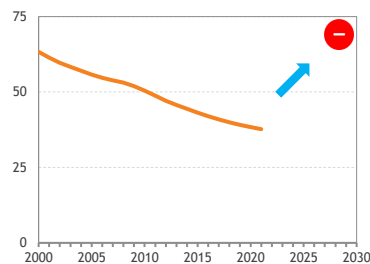


SDG 15 Vie terrestre

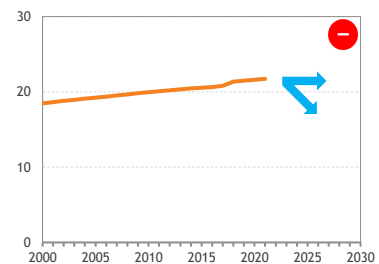
70 Forêts avec le label FSC ou PEFC
pourcentage de la surface forestière



71 Populations d'oiseaux des champs
indice 1990 = 100

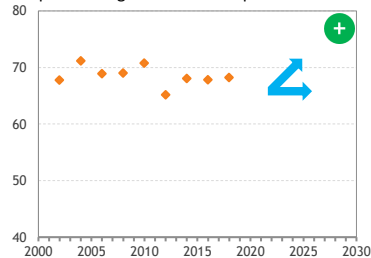


72 Surface bâtie
pourcentage de la surface continentale

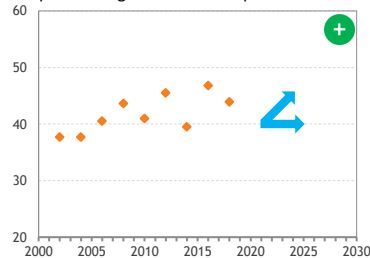


SDG 16 Paix, justice et institutions efficaces

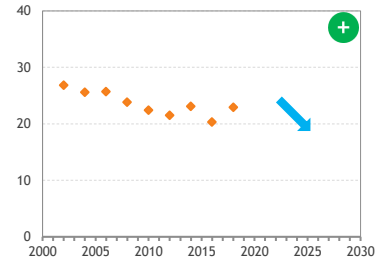
73 Contacts avec amis et famille
au moins une fois par semaine
pourcentage des 15 ans et plus



74 Confiance généralisée
score de minimum 6 sur 10
pourcentage des 15 ans et plus



75 Victimes de cambriolage ou d'agression
pourcentage des 15 ans et plus

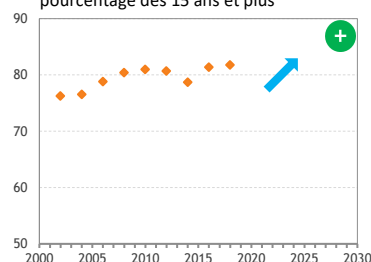


Guide de lecture: voir p. 10

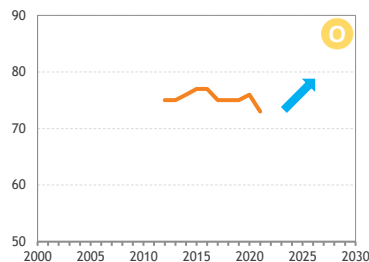
Plus d'informations: voir indicators.be

76 Sentiment de sécurité dans l'espace public

tout à fait en sécurité et en sécurité
pourcentage des 15 ans et plus

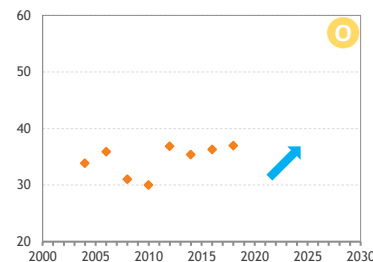


77 Indice de perception de corruption
score sur 100

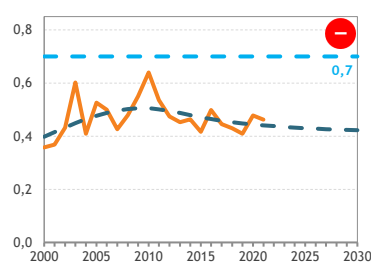


78 Confiance dans les institutions

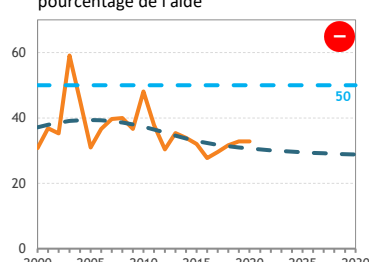
score de minimum 6 sur 10
pourcentage des 15 ans et plus



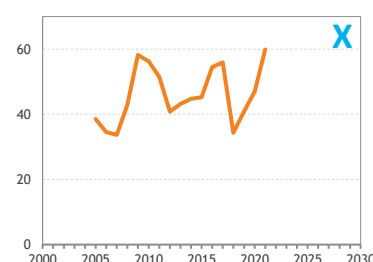
79 Aide publique au développement
pourcentage du revenu national brut



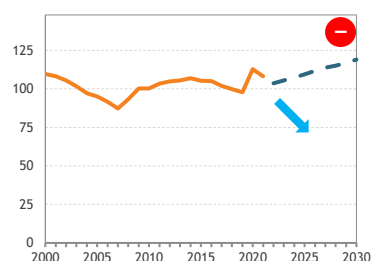
80 Aide publique au développement aux pays les moins avancés
pourcentage de l'aide



81 Position extérieure globale
pourcentage du produit intérieur brut



82 Dette publique
pourcentage du produit intérieur brut



* rupture de série: 2019 - données jusqu'en 2018 pas comparables avec celles à partir de 2019. Ceci peut avoir un impact sur le résultat de l'évaluation, qui doit donc être appréhendé avec prudence.

SDG 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

2.2. Evaluation des tendances des indicateurs de développement durable - Bilan 2022

Depuis 2005, le Bureau fédéral du Plan évalue le progrès des indicateurs de développement durable vers leurs objectifs dans un bilan. En 2017, l'évaluation nationale volontaire (Belgium, 2017) présentée à l'ONU incluait 34 indicateurs sélectionnés par l'Institut interfédéral de statistique (IIS), dont le choix a été validé par le gouvernement et par la société civile (CFDD, 2017). Ces 34 indicateurs ont été évalués dans le *Rapport fédéral sur le développement durable 2017* (BFP, 2017).

Le *Rapport fédéral sur le développement durable 2019* y ajoutait 17 indicateurs, sur la base de plusieurs critères: un total de 3 indicateurs par SDG et, si possible, l'existence d'une cible (objectif quantifié pourvu d'une échéance) et un lien avec les indicateurs de l'ONU (BFP, 2019). Ces 51 indicateurs sont également ceux du bilan présenté dans ce chapitre et ils sont tous inclus dans les 82 indicateurs de ce rapport. Le présent chapitre met à jour ce bilan avec les données disponibles fin octobre 2022.

Ce bilan pourrait à l'avenir porter sur plus d'indicateurs et/ou des indicateurs différents. En effet, suite à la demande du *Plan fédéral de développement durable* (Gouvernement fédéral, 2021), une discussion sera organisée avec les experts des institutions et des services publics fédéraux, suivi d'un débat sur ces indicateurs avec les conseils d'avis fédéraux, ce qui sera l'occasion d'en envisager un élargissement.

Utiliser ce bilan permet de présenter une analyse équilibrée, avec 3 indicateurs par SDG. Les 31 autres indicateurs sont en effet répartis de façon peu homogène entre SDG: entre 9 indicateurs supplémentaires pour le SDG 3 (*Bonne santé et bien-être*), pour lequel de nombreux indicateurs sont disponibles, et aucun indicateur supplémentaire pour les SDG 5 (*Égalité entre les sexes*), SDG 6 (*Eau propre et assainissement*) et SDG 14 (*Vie aquatique*), pour lesquels les données sont plus difficiles à rassembler.











L'évaluation de ces 31 indicateurs donnent des résultats cohérents avec celle des 51 indicateurs du bilan. Il faut toutefois noter que 3 d'entre eux ne peuvent pas être évalués parce qu'il n'est pas possible de déterminer une direction souhaitée pour ces indicateurs (*Consommation des ménages* - i39, *Investissements bruts dans le stock de capital physique* - i47 - et *Position extérieure globale* - i81).




Les données utilisées dans cette évaluation portent sur la période 2000-2021 (ou une période plus courte, en fonction de la disponibilité des données), même si pour certains indicateurs, des données remontant jusque 1990 sont publiées. L'année 2000 a été choisie comme point de départ de l'évaluation car les SDG, qui fixent des objectifs à l'horizon 2030, ont été adoptés en 2015, qui divise en deux parties égales la période 2000-2030.

En 2020, la pandémie a entraîné des interruptions et des décalages dans le travail de terrain de l'enquête SILC. Comme certains ménages ont été plus facilement ou difficilement accessibles, l'échantillon peut comporter un biais. Ce biais éventuel est corrigé pour autant que possible par le calcul de pondérations. Statbel signale à cet égard qu'"Il s'avère, par conséquent, difficile de comparer les résultats de SILC 2020 avec ceux de SILC 2019" (StatBel, 2021). Le Rapport publié en février 2022 donne plus de détails à ce sujet (ICN/BFP, 2022). En tenant compte de tous ces éléments, les données de 2020 ne sont pas utilisées dans le bilan.

A partir de 2019, la méthodologie de cette enquête SILC a, de plus, été revue en profondeur pour une meilleure précision. En particulier pour les indicateurs monétaires, les données récoltées jusqu'en 2018 ne sont, dès lors, pas comparables avec celles collectées à partir de 2019 (*Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* - i01, *Risque de pauvreté* - i50, *Intensité du risque de pauvreté* - i51, *Inégalités de revenu: indice de Gini* - i52, *Inégalités de revenu: S80/S20* - i53). Ceci peut avoir un impact sur le résultat de l'évaluation, qui doit donc être appréhendé avec prudence.

Tableau 2 Bilan 2022 du progrès de la Belgique vers les SDG - 51 indicateurs

SDG	Indicateur	Composante	Objectif	Évaluation
1 – Pas de pauvreté – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde				
	i01. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ^{SILC*}	Sociale	10,8%	–
	i02. Très faible intensité de travail ^{SILC}	Sociale	↘	+
	i05. Surendettement des ménages	Sociale	↘	0
2 – Faim "zéro" – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable				
	i07. Obésité des adultes	Sociale	↘	0
	i08. Consommation de viande	Environnementale	↘	+
	i09. Surface en agriculture biologique	Environnementale	↗	+
3 – Bonne santé et bien-être – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge				
	i12. Espérance de vie en bonne santé	Sociale	↗	0
	i15. Décès prématurés dus aux maladies chroniques	Sociale	69,5 par 100.000 <65	–
	i22. Fumeurs quotidiens	Sociale	13,2%	+
4 – Éducation de qualité – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie				
	i23. Décrochage scolaire	Sociale	0% (15-24)	–
	i24. Formation tout au long de la vie	Sociale	15%	–
	i26. Maîtrise insuffisante de la lecture	Sociale	15%	–
5 – Égalité entre les sexes – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles				
	i27. Écart salarial entre les femmes et les hommes	Sociale	0%	–
	i28. Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales	Sociale	↘	0
	i29. Femmes parlementaires	Sociale	50%	–
6 – Eau propre et assainissement – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau				
	i30. Nitrates dans les eaux de rivière	Environnementale	↘	+
	i31. Nitrates dans les eaux souterraines	Environnementale	↘	0
	i32. Consommation d'eau	Environnementale	maximum 20%	+
7 – Énergie propre et d'un coût abordable – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable				
	i34. Logements sans chauffage adéquat ^{SILC}	Sociale	0%	–
	i35. Énergies renouvelables ^{PROJ}	Environnementale	17,5%	+
	i37. Productivité de l'énergie	Economique	11,4 € ₂₀₁₀ / kg. eq. pétrol	–
8 – Travail décent et croissance économique – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous				
	i40. Taux de chômage	Sociale	↘	0
	i42. Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	Sociale	9%	+
	i43. Accidents du travail mortels	Sociale	↘	+
9 – Industrie, innovation et infrastructure – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation				
	i44. Transport de personnes en voiture ^{PROJ}	Economique	67,4%	–
	i45. Transport de marchandises par la route ^{PROJ}	Economique	63,7%	–
	i48. Recherche et développement	Economique	3% PIB	+
10 – Inégalités réduites – Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre				
	i50. Risque de pauvreté ^{SILC*}	Sociale	↘	0
	i51. Intensité du risque de pauvreté ^{SILC*}	Sociale	↘	0
	i52. Inégalités de revenu: Indice de Gini ^{SILC*}	Sociale	↗/↘	+

SDG	Indicateur	Composante	Objectif	Évaluation
11 – Villes et communautés durables – <i>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</i>				
	i54. Logement inadéquat ^{SILC}	Sociale	0	–
	i55. Exposition aux particules fines	Environnementale	10 µg PM _{2,5} /m ³	+
	i57. Pollution sonore ^{SILC}	Environnementale	↘	+
12 – Consommation et production responsables – <i>Établir des modes de consommation et de production durables</i>				
	i58. Consommation intérieure de matières	Economique	↘	+
	i59. Déchets dangereux	Environnementale	↘	0
	i60. Recyclage des déchets	Economique	↗	0
13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – <i>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</i>				
	i63. Emissions de gaz à effet de serre non-ETS ^{PROJ}	Environnementale	42,2 Mt CO ₂ -eq.	–
	i64. Victimes de catastrophes naturelles	Sociale	1,97 par 100.000	0
	i65. Contribution au financement climatique international	Gouvernance	↗	+
14 – Vie aquatique – <i>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</i>				
	i66. Pollution aux hydrocarbures	Environnementale	0	+
	i67. Pêche durable	Environnementale	100%	–
	i68. Surface marine en zone Natura 2000	Environnementale	10%	+
15 – Vie terrestre – <i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i>				
	i69. Surface terrestre en zone Natura 2000	Environnementale	↗	+
	i70. Forêts avec le label FSC ou PEFC	Environnementale	↗	+
	i71. Populations d'oiseaux des champs	Environnementale	↗	–
16 – Paix, justice et institutions efficaces – <i>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</i>				
	i76. Sentiment de sécurité dans l'espace public	Sociale	↗	+
	i77. Indice de perception de corruption	Gouvernance	↗	0
	i78. Confiance dans les institutions	Gouvernance	↗	0
17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs – <i>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</i>				
	i79. Aide publique au développement (APD)	Gouvernance	0,7% rnb	–
	i80. Aide publique au développement aux pays les moins avancés	Gouvernance	50% APD	–
	i82. Dette publique ^{PROJ}	Economique	↘	–

SILC - Rupture de série: BE 2019 (voir ci-dessus).

SILC* - Rupture de série: BE 2019 - données jusqu'en 2018 pas comparables avec celles à partir de 2019 (voir ci-dessus). Ceci peut avoir un impact sur le résultat de l'évaluation, qui doit donc être appréhendé avec prudence.

PROJ - Évaluation sur la base de projections existantes.

Les 5 colonnes indiquent:

- l'objectif de l'ONU ou SDG (*Sustainable Development Goal*), accompagné de son logo et de sa description courte et complète;
- la dénomination et le numéro de l'indicateur (liste complète voir annexe 6.3, p.101);
- la composante du développement durable: sociale, environnementale, économique, gouvernance;
- l'objectif: la cible que l'indicateur doit atteindre en 2030 lorsqu'elle existe ou, à défaut, la direction de l'évolution souhaitée pour l'indicateur;
- le résultat de l'évaluation, symbolisé par un pictogramme: évolution favorable +, défavorable – ou indéterminée 0 - voir tableau 14 (p. 104) et tableau 15 (p. 105).

2.3. Evaluation selon les quatre composantes du développement durable

Le bilan des 51 indicateurs est présenté au tableau 2, p. 18. L'évaluation des 82 indicateurs (lorsqu'elle est calculable) est renseignée sur www.indicators.be.

En tenant compte de l'ensemble des 51 indicateurs, il n'y a pas de tendance nette qui se dégage du bilan.

- Pour les 25 indicateurs qui disposent d'une cible, 8 devraient l'atteindre en prolongeant les tendances actuelles, tandis que 16 ne devraient pas l'atteindre. Pour un indicateur (*Victimes de catastrophes naturelles* - i64), les données observées sont trop variables et ne peuvent être extrapolées.
- Pour les 26 indicateurs qui ne disposent pas d'une cible, 12 évoluent dans la direction de leur objectif entre 2000 et 2021, tandis que 2 évoluent en sens contraire. Pour les 12 indicateurs restants, l'évolution est stable ou indéterminée.

Au total, l'évaluation est défavorable ou indéterminée pour 31 indicateurs sur 51. Pour ces indicateurs, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU.

Les 51 indicateurs peuvent être répartis entre les quatre composantes du développement durable: sociale, environnementale, économique et gouvernance.

Composante sociale. Sur les 23 indicateurs de la composante sociale, 6 évolutions sont favorables: les *Fumeurs quotidiens* (i22) et *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* (i42), tous deux avec cible; la part de la population vivant dans des ménages à *Très faible intensité de travail* (i02), les *Accidents de travail mortels* (i43), *l'Inégalités de revenu: indice de Gini* (i52) et le *Sentiment de sécurité dans l'espace public* (i76), 4 indicateurs sans cible. Il y a 9 évolutions défavorables (toutes avec une cible), parmi lesquels le *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* (i01), les *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15) et le *Décrochage scolaire* (i23). La composante sociale comprend aussi 8 indicateurs dont l'évolution est incertaine ou l'évaluation impossible, par exemple *l'Obésité des adultes* (i07) et le *Taux de chômage* (i40).

Composante environnementale. Les 16 indicateurs de la composante environnementale montrent 11 évolutions favorables dont 5 avec une cible, comme la *Consommation d'eau* (i32) et la *Pollution aux hydrocarbures* (i66); et dont 6 sans cible comme la *Consommation de viande* (i08) et les *Forêts avec le label FSC ou PEFC* (i70). Dans cette composante, il y a 3 évolutions défavorables, dont les 2 premières ont une cible: la *Pollution sonore* (i57), la *Pêche durable* (i67) et la *Populations d'oiseaux des champs* (i71). Finalement deux indicateurs se caractérisent par une évolution incertaine: les *Déchets dangereux* (i59) et les *Nitrates dans les eaux souterraines* (i31).

Composante économique. Les sept indicateurs de la composante économique comptent deux évolutions favorables: la *Recherche et développement* (i48), avec une cible, et la *Consommation intérieure de matières* (i58), sans cible. Cette composante inclut aussi quatre évolutions défavorables pour les indicateurs suivants, dont les trois premiers ont une cible: la *Productivité de l'énergie* (i37), le *Transport de personnes en voiture* (i44), le *Transport de marchandises par la route* (i45) et la *Dettes publiques* (i82). Une seule évaluation est indéterminée, pour le *Recyclage des déchets* (i60).

Composante gouvernance. Finalement, il y a cinq indicateurs dans la composante gouvernance. Un indicateur connaît une évolution favorable, la *Contribution au financement climatique international* (i65, pas de cible). L'*Aide publique au développement* (i79) et l'*Aide publique au développement aux pays les moins avancés* (i80) sont deux indicateurs avec cible qui ne seraient pas atteints si les tendances actuelles devaient se poursuivre (évaluation défavorable). Deux indicateurs en matière de gouvernance affichent une évolution incertaine: *Indice de perception de corruption* (i77) et la *Confiance dans les institutions* (i78).

2.4. Evaluation des tendances par SDG

Les problématiques couvertes par chaque SDG sont vastes. En témoigne notamment le fait qu'en moyenne il y a dix sous-objectifs pour détailler chaque SDG. Trois indicateurs par SDG, voire quelques-uns de plus, ne permettent évidemment pas de définir une tendance générale pour un SDG. Ce point se limite donc à identifier les SDG pour lesquels les évaluations des trois indicateurs du bilan pointent dans la même direction.

Les meilleurs résultats sont obtenus pour le SDG 2 (*Faim "zéro"*) et le SDG 6 (*Eau propre et assainissement*). Pour le SDG 2, deux évaluations sont favorables et l'évaluation du troisième indicateur est indéterminée. Un seul de ces indicateurs est pourvu d'une cible, ce qui relativise la portée de cette évaluation. Pour le SDG 6, un indicateur devrait atteindre sa cible en prolongeant les tendances actuelles, un autre évolue dans la bonne direction et l'évaluation du troisième est indéterminée. La prise en compte des 31 indicateurs supplémentaires (hors bilan) n'apporte qu'un indicateur supplémentaire pour le SDG 2 (*Pesticides agricoles*, i10) et aucun pour le SDG 6. Cet indicateur est également évalué favorablement.

La situation est préoccupante pour le SDG 4 (*Éducation de qualité*) et le SDG 17 (*Partenariat pour la réalisation des objectifs*). Pour ces SDG, les trois indicateurs ont une évaluation défavorable. En outre, tous leurs indicateurs (sauf un pour le SDG 17) sont pourvus de cibles. Ces évaluations sont donc plus pertinentes que les évaluations faites pour les SDG 2 et 6 ci-dessus car elles prennent en compte le niveau de l'indicateur et pas seulement son évolution. La situation est également préoccupante pour le SDG 5 (*Égalité entre les sexes*): deux indicateurs ont une évaluation défavorable (avec cible) et un indicateur a une évaluation indéterminée (sans cible). La prise en compte des 31 indicateurs supplémentaires (hors bilan) apporte un indicateur supplémentaire pour le SDG 4 (*Diplômés de l'enseignement supérieur*, i25), qui évolue favorablement, et un indicateur pour le SDG 17 (*Position extérieure globale*, i81) qui ne peut pas être évalué.

Pour les autres SDG, il n'y a pas de tendance claire qui se dégage car les indicateurs ont des évaluations qui pointent dans différentes directions.

2.5. Evaluation des indicateurs de suivi pour les SDG à l'horizon 2020

Les SDG et leurs sous-objectifs ont été adoptés pour l'horizon 2030. Néanmoins, certains sous-objectifs ont l'année 2020 comme horizon temporel. Cette section évalue si ces sous-objectifs ont été atteints par la Belgique. Cette évaluation peut être différente de celle du bilan (voir 2.2). Prenons le cas d'un indicateur qui n'atteindrait pas la cible qui lui est attribuée pour 2020, mais qui évolue dans la bonne direction. Il recevra une évaluation défavorable pour 2020. Mais si l'indicateur continue à s'améliorer jusqu'en 2030, il est possible qu'il atteigne la cible fixée pour cet horizon plus lointain. L'évaluation serait alors favorable dans le bilan.

Les sous-objectifs des SDG mentionnant explicitement l'échéance de 2020, concernent en particulier des objectifs repris de la *Convention sur la diversité biologique* (CDB). Sous cette convention, des objectifs ont été adoptés pour 2020 lors de la Conférence des parties de Aïchi en 2010 et repris en tant que tels dans l'Agenda 2030. A noter que de nouveaux objectifs ont été adoptés lors de la Conférence des parties de la CDB de décembre 2022.

Au total, 22 sous-objectifs sont concernés. Parmi les 231 indicateurs globaux définis par l'ONU, 28 sont concernés, regroupés en trois catégories.

- La première catégorie (9 indicateurs) reprend des indicateurs qui sont inclus dans les 82 indicateurs suivis dans ce rapport.
- La seconde catégorie (9 indicateurs) concerne des indicateurs globaux qui comptent le nombre de pays ayant signé un traité, adopté une stratégie ou effectué certaines démarches de planification. Ces indicateurs ne sont pas inclus dans le cadre des indicateurs de suivi des SDG, car étant donné leur nature binaire (le pays a signé un traité ou pas), ils ne sont pas suivis par les institutions statistiques. Pour évaluer ceux-ci, la base de données globale de l'ONU sur les indicateurs de suivi des SDG a été consultée pour savoir si la Belgique avait, en 2020, pris les dispositions nécessaires (UN-DESA, 2022).
- La troisième catégorie (10 indicateurs) concerne des indicateurs qui sortent du cadre de cette analyse, soit parce qu'ils ne sont pas inclus dans les 82 indicateurs suivis dans ce rapport, soit parce que ce ne sont pas des indicateurs binaires. Pour ces indicateurs, aucune évaluation n'est faite dans cette section.

Première catégorie. Le tableau 3 passe en revue les 9 indicateurs concernés. Pour chaque indicateur, le tableau reprend le sous-objectif de l'ONU (avec une mention en gras de la cible ou de la direction souhaitée), l'indicateur de suivi des SDG et son évaluation. L'année 2015 est considérée comme l'année de référence par rapport à laquelle comparer 2020, car c'est à cette date que les SDG ont été fixés. Le site www.indicators.be fournit plus de détails sur les indicateurs de ce tableau.

Au total, quatre indicateurs ont atteint leur objectif, quatre indicateurs ne l'ont pas atteint et pour un indicateur, il n'est pas possible de procéder à une évaluation.

Tableau 3 Progrès des indicateurs vers leur objectif fixé pour 2020

Sous-objectif (ONU, 2015)	Indicateur	Évaluation 2020
3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.	Morts sur les routes (i21)	Évaluation défavorable. Entre 2015 et 2020, cet indicateur a diminué de 34%.
8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.	Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (i42)	Évaluation favorable. Entre 2015 et 2020, cet indicateur a diminué de 17%.
12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement. Il est dès lors considéré que la production de déchets dangereux doit diminuer.	Déchets dangereux (i59)	Évaluation défavorable. Cet indicateur est seulement disponible les années paires. Tant l'évolution entre 2014 et 2020 que celle à partir de 2016 montrent une augmentation de la production de déchets dangereux.
13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires.	Contribution au financement climatique international (i65)	Évaluation favorable. Entre 2015 et 2020, cet indicateur a augmenté de 47 à 119 millions d'euros. Cette évolution est favorable et largement au-dessus de l'engagement de 50 millions d'euros pris par la Belgique.
14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques.	Pêche durable (i67)	Évaluation défavorable. Entre 2015 et 2020, cet indicateur a diminué de 59% à 53%, alors que cet indicateur devrait atteindre 100% en 2030.
14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.	Surface marine en zone Natura 2000 (i68)	Évaluation favorable. Cet indicateur est stable aux alentours de 38%.
15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.	Surface terrestre en zone Natura 2000 (i69)	Évaluation indéterminée. Cet indicateur est stable à environ 12%. En l'absence de cible précise pour cet indicateur, une évaluation du niveau de l'indicateur ne peut pas être réalisée.
15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial.	Forêts avec le label FSC ou PEFC (i70)	Évaluation favorable. Entre 2015 et 2020, cet indicateur a augmenté de 53% à 57%.
15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.	Populations d'oiseaux des champs (i71)	Évaluation défavorable. L'indicateur diminue continuellement depuis 1990, y compris entre 2015 et 2020.

Deuxième catégorie. La Belgique a atteint l'objectif pour 6 indicateurs. La Belgique a, par exemple, adopté des législations pour lutter contre les espèces invasives (indicateur de l'ONU 15.8.1) et dispose d'une stratégie pour l'emploi des jeunes (indicateur 8.b.1). Pour le sous-objectif 12.4 sur la gestion des déchets, la Belgique remplit ses obligations pour la plupart des conventions sur les déchets dangereux et les produits chimiques, mais des progrès peuvent encore être faits selon l'ONU (indicateur 12.4.1). L'objectif n'est donc pas atteint, même s'il semble en bonne voie de l'être. Pour deux indicateurs enfin, aucune donnée n'est disponible dans la base de données globale de l'ONU (UNDESA, 2022). Il s'agit des indicateurs sur l'existence d'une stratégie nationale de réduction des risques sous le *Cadre d'action de Sendai*

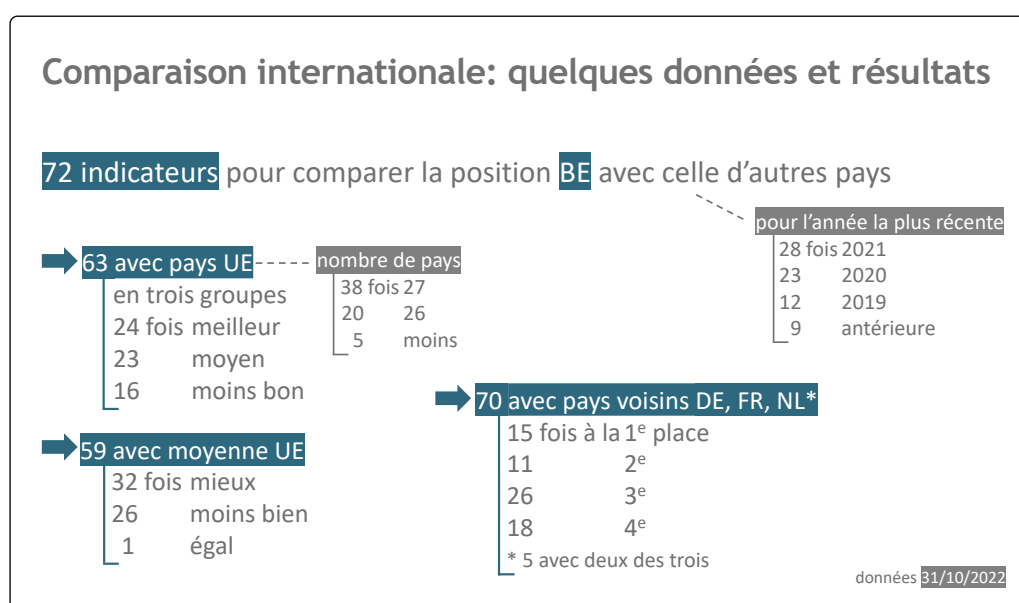
pour la réduction de risques de catastrophe (indicateur 11.b.1) et sur l'utilisation d'une approche basée sur les écosystèmes pour la gestion des zones maritimes (indicateur 14.2.1).

Troisième catégorie. Aucune évaluation ne peut être faite dans le cadre de travail délimité ci-dessus.

Conclusion. Sur les 28 indicateurs de suivi des SDG pour lesquels un objectif a été fixé pour 2020, 10 ont atteint cet objectif et 5 ne l'ont pas atteint. Pour les 13 indicateurs restant, les données disponibles ne permettent pas de procéder à une évaluation.

3. Comparaison internationale

Le rapport *Indicateurs de développement durable 2023* présente une vue d'ensemble de la position internationale actuelle de la Belgique, déterminée sur la base de 72 indicateurs relatifs aux SDG. Le rapport compare, par le biais de 72 graphiques, la position de la Belgique, pour l'année la plus récente disposant de suffisamment de données, avec celle des autres pays de l'Union européenne, de la moyenne de l'UE et de trois pays voisins (l'Allemagne, la France et les Pays-Bas; voir 3.1). Cette comparaison internationale livre une image contrastée de la Belgique (voir 3.2). Pour 24 des 63 indicateurs pour lesquels des données pour les pays européens sont disponibles, la Belgique se situe dans le groupe avec les meilleures performances, pour 23 dans le groupe avec des performances moyennes et pour 16 dans le groupe qui a les moins bonnes performances.



3.1. Vue d'ensemble en 72 graphiques

Depuis 2017, les rapports sur les indicateurs complémentaires au produit intérieur brut et le site web www.indicators.be présentent une comparaison internationale partielle de la position de la Belgique en matière de développement durable (voir point 3.1.1). Le présent rapport rend cette comparaison internationale plus accessible avec une vue d'ensemble pour 72 indicateurs au moyen de graphiques (voir 3.1.2 et 3.1.3).

3.1.1. Comparaison internationale dans les rapports et sur [indicators.be](http://www.indicators.be)

À partir de 2017, les chiffres des indicateurs complémentaires au PIB pour la Belgique ont été comparés à la moyenne de l'UE ou avec les trois pays voisins (ICN/BFP, 2017). Les rapports annuels consacrés à ces indicateurs contiennent des graphiques, des tableaux présentant quelques chiffres clés et une courte section sur la "comparaison internationale". Ces informations ont été présentées pour chaque indicateur et les graphiques et la section de texte ont également été repris sur le site www.indicators.be. En 2022,

le rapport sur les indicateurs complémentaires a été remanié et s'intitule désormais *Indicateurs de développement durable* (ICN/BFP, 2022). Les informations concernant les différents indicateurs, dont la comparaison internationale, ne figurent plus dans ce rapport allégé. Ces informations sont néanmoins toujours disponibles sur le site www.indicators.be.

Le *Rapport fédéral sur le développement durable 2022* rendait la comparaison internationale à nouveau plus visible et plus facilement accessible au public intéressé (BFP, 2022a). Ce rapport présentait pour la première fois un survol de la position internationale de la Belgique pour l'ensemble des indicateurs et pas seulement une comparaison internationale pour chaque indicateur pris individuellement. Cette vue d'ensemble sera dorénavant reprise dans les rapports annuels sur les *Indicateurs de développement durable*. De cette façon le rapport répond au souhait du parlement (Chambre des représentants, 2022). Les informations concernant les indicateurs individuels restent toutefois disponibles sur le site www.indicators.be.

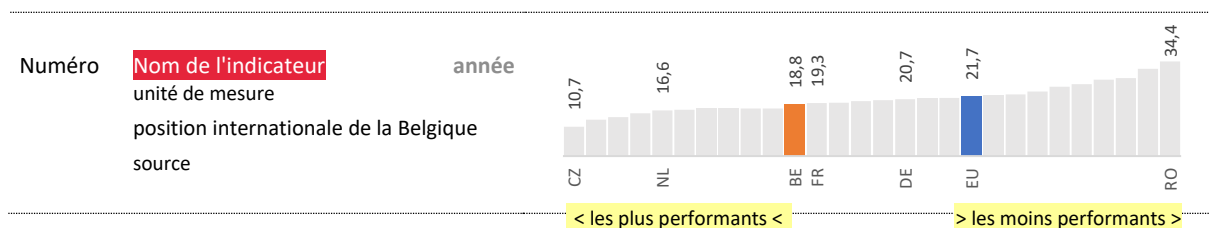
3.1.2. Méthode

Ce rapport présente la position internationale de la Belgique en 72 graphiques. Ceux-ci montrent, pour chacun des 72 indicateurs, en fonction des informations disponibles, où se positionne la Belgique dans l'Union européenne ou parmi trois pays voisins, soit l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Ensemble, ces 72 graphiques brossent le portrait de la position internationale de la Belgique.

La comparaison internationale est un instantané de l'année la plus récente pour laquelle suffisamment de données sont disponibles. L'évolution de la position de la Belgique dans le temps n'est pas examinée ici.

L'analyse est purement quantitative. Les chiffres sont donnés pour la Belgique et d'autres pays. Les différences entre la Belgique et d'autres pays sont constatées, mais elles ne sont pas expliquées.

Chaque indicateur est présenté comme suit.



Dans les graphiques, les pays sont classés des plus performants à gauche aux moins performants à droite. Les termes "les plus performants" et "les moins performants", et "mieux" et "moins bien" sont utilisés ici pour évaluer la position internationale de la Belgique par rapport aux autres pays de l'UE, à la moyenne de l'UE et aux trois pays voisins. Cette évaluation est cohérente avec les objectifs politiques associés à presque tous les indicateurs. L'utilisation de ces termes est également cohérente avec les précédents rapports et le site www.indicators.be, lesquels situent la Belgique dans une répartition des pays de l'UE en trois groupes de taille égale: la Belgique appartient soit au groupe avec les "meilleures performances", soit à celui des "performances moyennes" ou encore à celui des "moins bonnes performances". Ces termes indiquent clairement quelle est la position préférable. Des termes comme

"supérieur" et "inférieur" ne le permettent pas et sont donc inappropriés ici. En effet, dans certains cas, des valeurs plus élevées sont préférables, par exemple en ce qui concerne l'*Espérance de vie* (i11) ou les *Energies renouvelables* (i35). Dans d'autres cas, des valeurs plus faibles sont préférables, par exemple dans le cas des *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15) et de la *Dépendance énergétique* (i33).

Tous les pays disponibles sont présentés, mais afin de ne pas surcharger les graphiques, seul un nombre limité de pays sont cités: la Belgique, les trois pays voisins, les pays en première et dernière position et la moyenne de l'UE. Dans les graphiques grisés, la Belgique et l'UE se distinguent également par leurs couleurs orange et bleue. Les pays sont indiqués par les codes suivants, à deux lettres:

AT	Autriche	
BE	Belgique	<
BG	Bulgarie	
CY	Chypre	
CZ	Tchéquie	
DE	Allemagne	<
DK	Danemark	
EE	Estonie	
EL	Grèce	
ES	Espagne	
EU	Union européenne	<
FI	Finlande	
FR	France	<
HR	Croatie	
HU	Hongrie	
IE	Irlande	
IT	Italie	
LT	Lituanie	
LU	Luxembourg	
LV	Lettonie	
MT	Malte	
NL	Pays-Bas	<
PL	Pologne	
PT	Portugal	
RO	Roumanie	
SE	Suède	
SI	Slovénie	
SK	Slovaquie	

La comparaison internationale est basée sur les chiffres existants publiés par diverses institutions. Les auteurs de ce rapport ont collecté et traité ces chiffres. Quand cela a été possible, des chiffres directement exploitables ont été choisis. Toutefois, dans un certain nombre de cas, le Bureau fédéral du Plan a effectué des calculs complémentaires. Eurostat, l'office statistique de l'UE, est la principale source pour la comparaison internationale dans ce rapport. Eurostat travaille en étroite collaboration avec les offices nationaux de statistique – pour la Belgique, il s'agit de Statbel – entre autres pour publier des chiffres comparables entre les États membres de l'UE.

Les données présentées sont celles disponibles au 31 octobre 2022.

3.1.3. La position internationale de la Belgique en 72 graphiques

Les 72 indicateurs assortis d'une comparaison internationale sont classés en fonction des 17 SDG. Le nom de chaque indicateur est associé à la couleur du SDG correspondant, qui a été définie au niveau international. Les dix indicateurs restants qui font partie de l'ensemble belge des 82 indicateurs de suivi des SDG, mais pour lesquels une comparaison internationale n'est pas disponible, sont également repris. Pour ces indicateurs, la valeur belge la plus récente est indiquée.



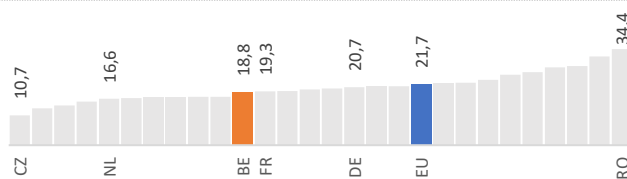
SDG 1 Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

01 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

2021

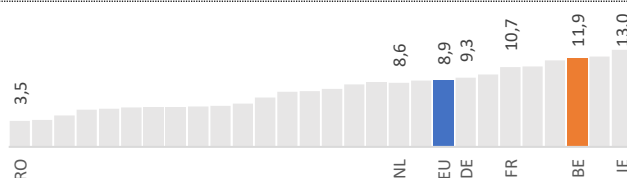
pourcentage de la population
11^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, ilc_peps01n



02 Très faible intensité de travail

2021

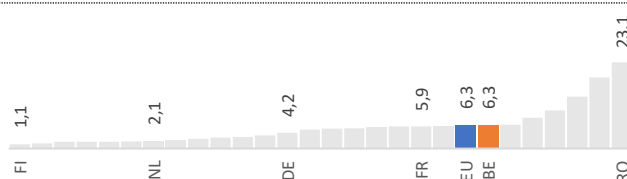
pourcentage de la population en dessous de 65 ans
25^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, ilc_lvhl11n



03 Privation matérielle et sociale sévère

2021

pourcentage de la population
21^e de 27 pays UE, égal à la moyenne
Source: Eurostat, ilc_mdsl11



04 Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale

2021

pourcentage de la population
Source: SPP Intégration sociale

1,3 | indicateur belge, pas de comparaison internationale

05 Surendettement des ménages

2020

pourcentage des 18 ans et plus
Source: Banque nationale de Belgique

0,8 | indicateur belge, pas de comparaison internationale

06 Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières

2021

pourcentage des 16 ans et plus
21^e de 26 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, hlth_silc_08



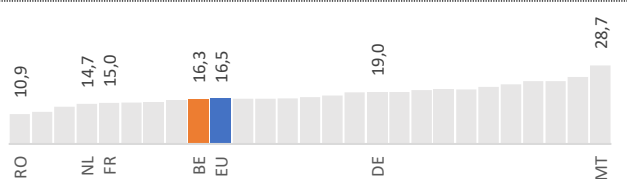
SDG 2 Faim "zéro"

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

07 Obésité des adultes

2019

pourcentage des 18 ans et plus
9^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_02_10



08 Consommation de viande

2020

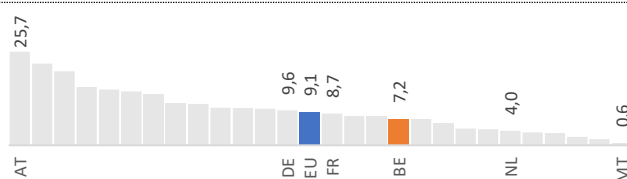
grammes par habitant par jour
moins bien que la moyenne de l'UE27
Source: Statbel; OECD-FAO; calculs BFP



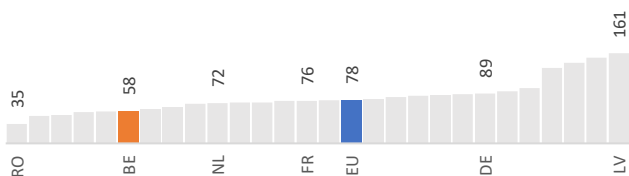
09 Surface en agriculture biologique

2020

pourcentage de la surface agricole
17^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_02_40



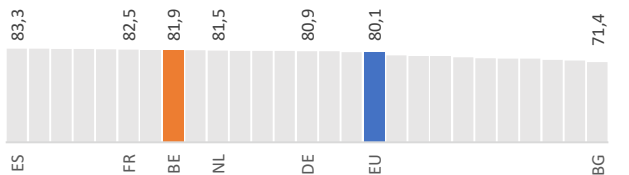
10 **Pesticides agricoles** 2020
 indice, moyenne 2011-2013 = 100
 6^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
 Source: Eurostat, sdg_02_51



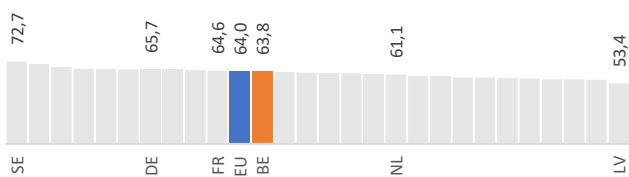
SDG 3 Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

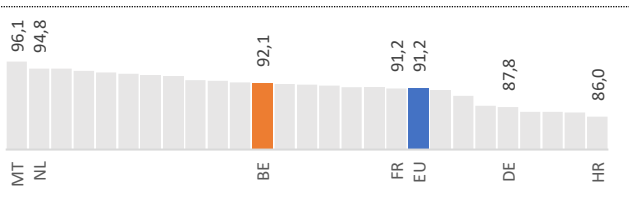
11 **Espérance de vie** 2021
 années à la naissance
 8^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
 Source: Eurostat, sdg_03_10



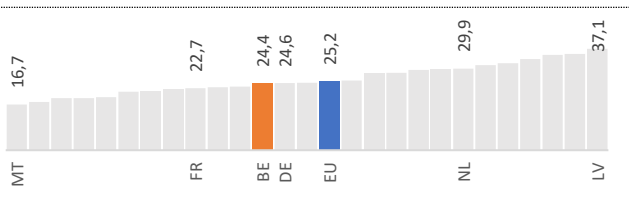
12 **Espérance de vie en bonne santé** 2020
 années à la naissance
 11^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
 Source: Eurostat, hlth_hlye



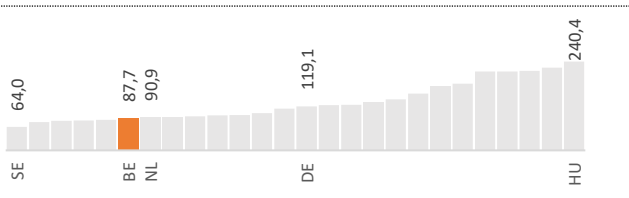
13 **Santé perçue** 2021
 très bon, bon ou moyen
 pourcentage des 16 ans et plus
 12^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
 Source: Eurostat, hlth_silc_10



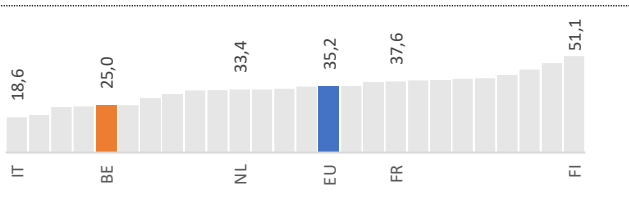
14 **Limitation dans les activités quotidiennes** 2021
 pourcentage des 16 ans et plus
 12^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
 Source: Eurostat, hlth_silc_12



15 **Décès prématurés dus aux maladies chroniques** 2019
 nombre par 100.000 habitants de moins de 65 ans
 6^e de 26 pays UE
 Source: Eurostat, hlth_cd_acdr2



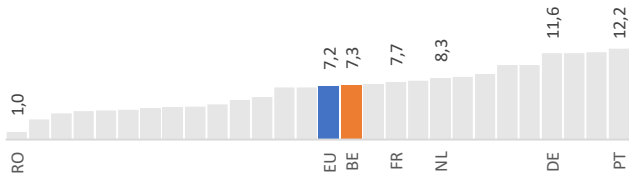
16 **Maladie ou problème de santé de longue durée** 2021
 pourcentage des 16 ans et plus
 5^e de 25 pays UE, mieux que la moyenne
 Source: Eurostat, hlth_silc_04

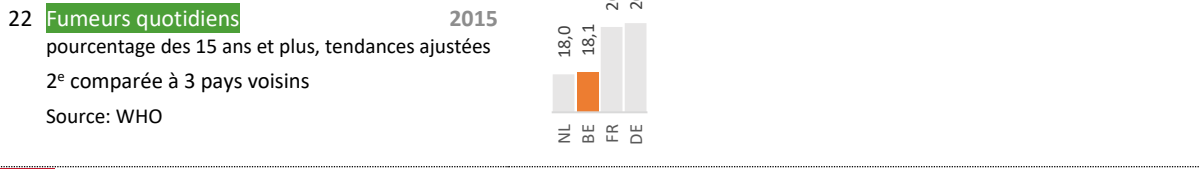
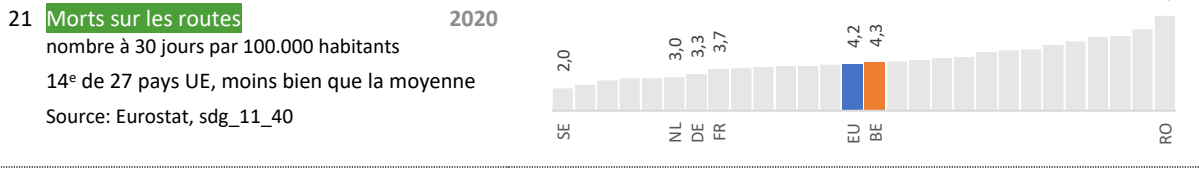
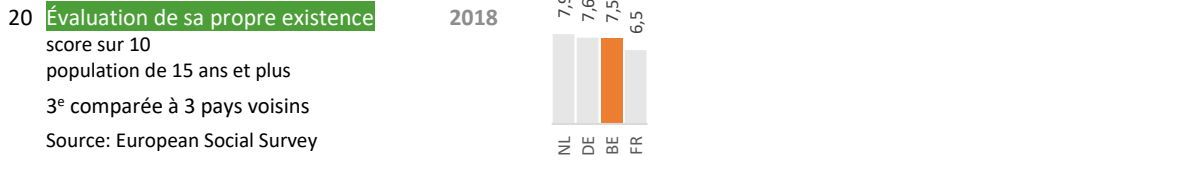
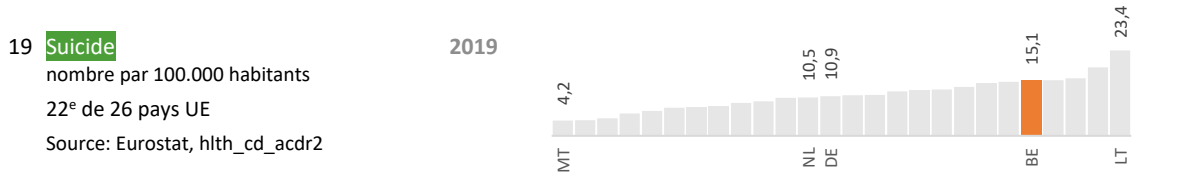


17 **Détresse psychologique** 2018
 pourcentage des 15 ans et plus
 Source: Sciansano

17,7 | indicateur belge, pas de comparaison internationale

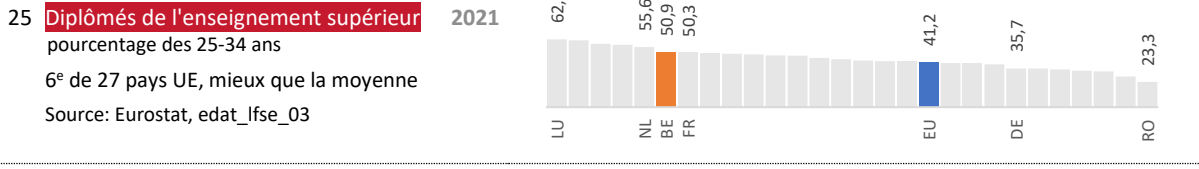
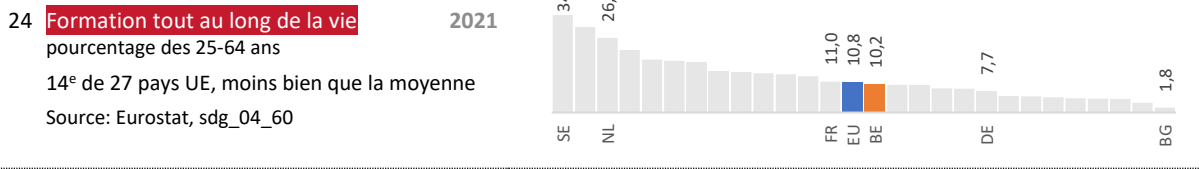
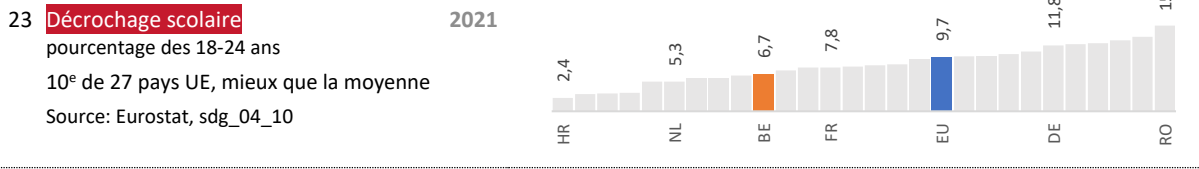
18 **Dépression** 2019
 pourcentage des 15 ans et plus
 15^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
 Source: Eurostat, hlth_ehis_cd1e





SDG 4 Éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie





SDG 5 Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

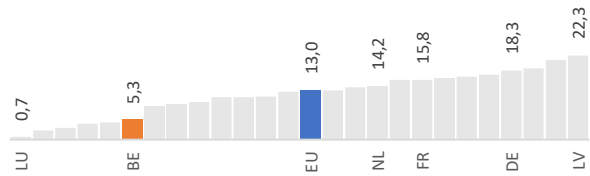
27 Écart salarial entre les femmes et les hommes

2020

saire horaire, pourcentage de différence

6^e de 25 pays UE, mieux que la moyenne

Source: Eurostat, sgd_05_20



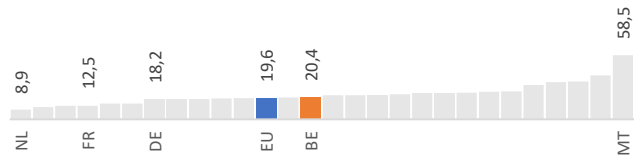
28 Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales

2021

pourcentage des 15-64 ans inactifs qui veulent travailler

13^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne

Source: Eurostat, lfsa_igar



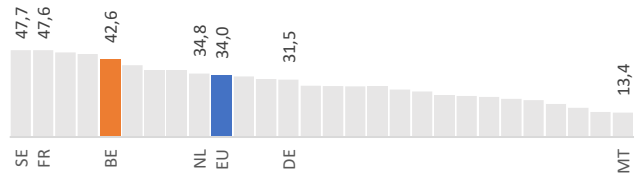
29 Femmes parlementaires

2021

pourcentage des parlements nationaux et régionaux

5^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne

Source: EIGE



SDG 6 Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

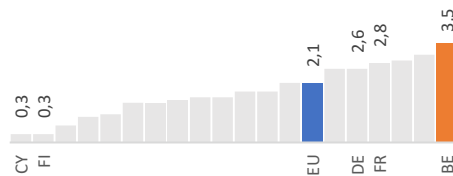
30 Nitrates dans les eaux de rivière

2020

milligrammes NO₃-N par litre

19^e de 19 pays UE, moins bien que la moyenne

Source: EEA



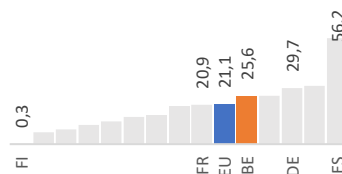
31 Nitrates dans les eaux souterraines

2020

milligrammes NO₃-N par litre

10^e de 14 pays UE, moins bien que la moyenne

Source: EEA



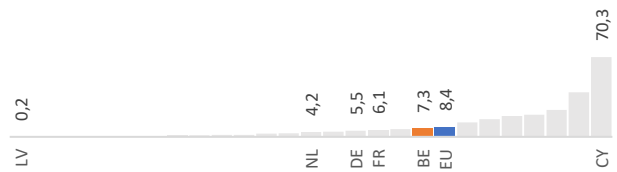
32 Consommation d'eau

2017

pourcentage des ressources en eaux douces renouvelables

19^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne

Source: Eurostat, sgd_06_60



SDG 7 Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

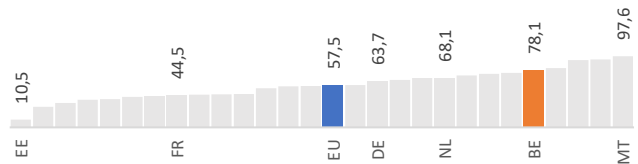
33 Dépendance énergétique

2020

pourcentage de la consommation d'énergie

23^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne

Source: Eurostat, sgd_07_50



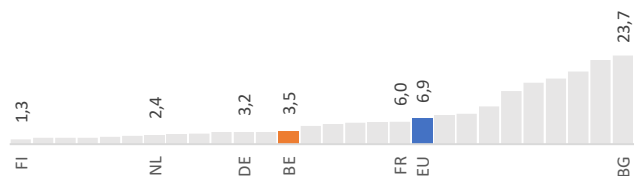
34 Logements sans chauffage adéquat

2021

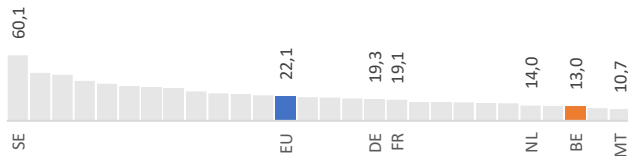
pourcentage de de la population

13^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne

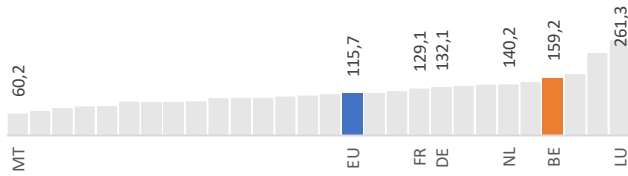
Source: Eurostat, sgd_07_60



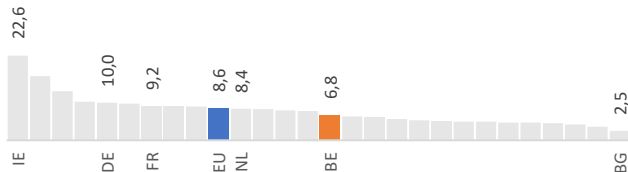
35 **Énergies renouvelables** 2020
pourcentage de la consommation finale brute d'énergie
25^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_07_40



36 **Consommation d'énergie primaire** 2020
gigajoules par habitant
24^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_07_10; calculs BFP



37 **Productivité de l'énergie** 2020
euros chaînés (2010) par kilogramme d'équivalent pétrole
14^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_07_30



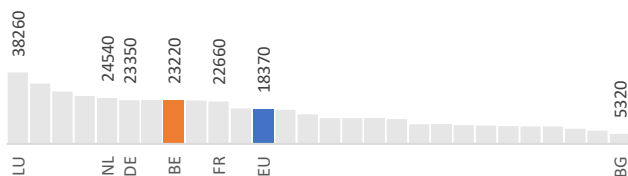
SDG 8 Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

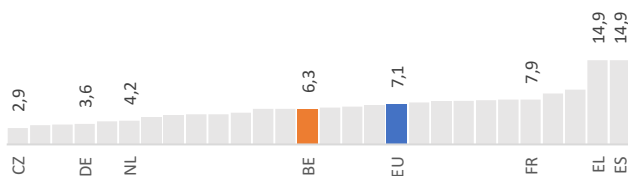
38 **Incapacité de travail de longue durée** 2020
pourcentage de l'emploi, chômeurs compris
Source: INAMI, ICN, ONSS

10,7 | indicateur belge, pas de comparaison internationale

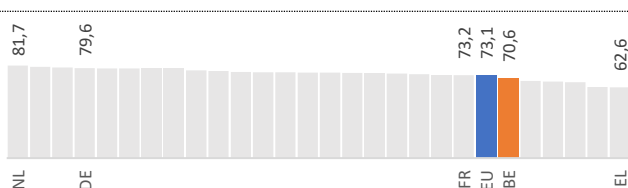
39 **Consommation des ménages** 2021
euros chaînés (2010) par habitant
8^e de 27 pays UE
Source: Eurostat, nama_10_pc



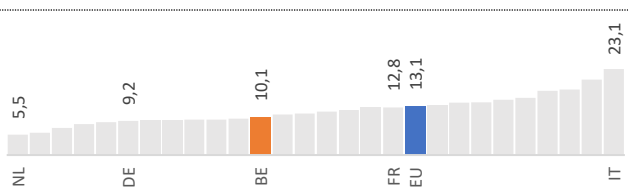
40 **Taux de chômage** 2021
pourcentage de la population active
14^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, lfsa_urgaed



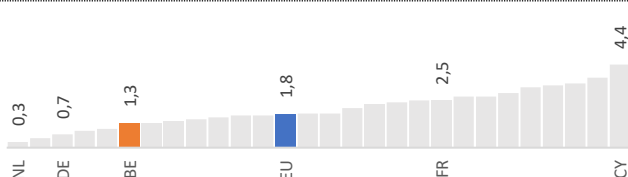
41 **Taux d'emploi** 2021
pourcentage de la population en âge de travailler (20-64 ans)
22^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, lfsa_ergan



42 **Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation** 2021
pourcentage des 15-29 ans
12^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, edat_lfse_20



43 **Accidents du travail mortels** 2020
nombre par 100.000 personnes employées
6^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_08_60

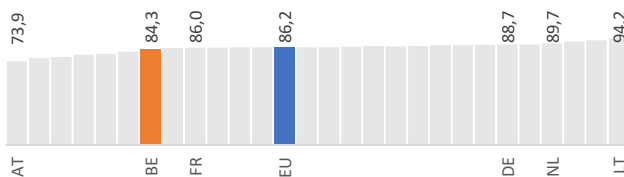




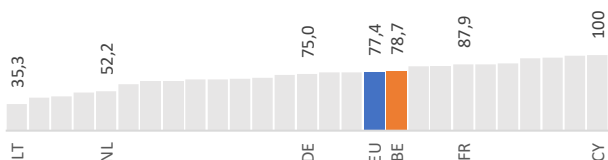
SDG 9 Industrie, innovation et infrastructure

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

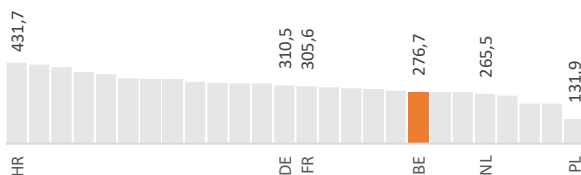
- 44 **Transport de personnes en voiture** 2020
pourcentage du trafic en passagers-kilomètres
7^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Commission européenne



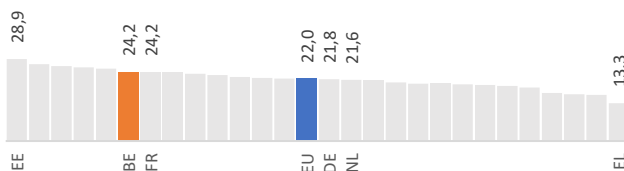
- 45 **Transport de marchandises par la route** 2020
pourcentage du trafic en tonnes-kilomètres
17^e de 26 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Commission européenne



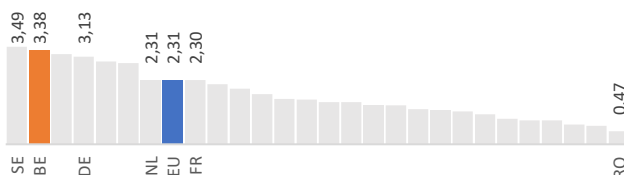
- 46 **Stock de capital physique** 2019
pourcentage du produit intérieur brut
19^e de 26 pays UE
Source: Eurostat, nama_10_nfa_bs; calculs BFP



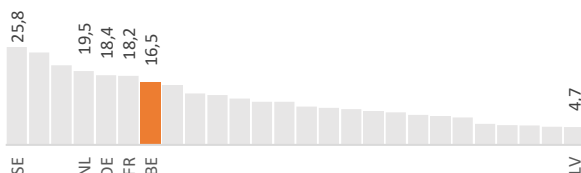
- 47 **Investissements bruts dans le stock de capital physique** 2021
pourcentage du produit intérieur brut
6^e de 27 pays UE
Source: Eurostat, nama_10_an6



- 48 **Recherche et développement** 2020
pourcentage du produit intérieur brut
2^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_09_10



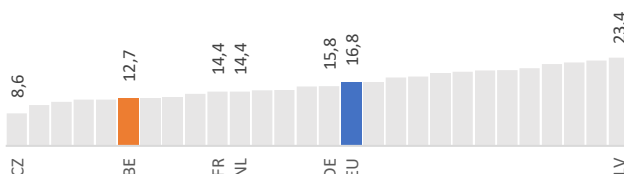
- 49 **Stock de capital connaissance** 2019
pourcentage du produit intérieur brut
7^e de 26 pays UE
Source: Eurostat, nama_10_nfa_bs; calculs BFP



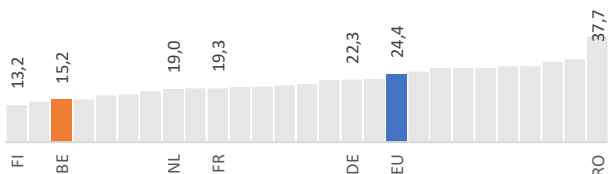
SDG 10 Inégalités réduites

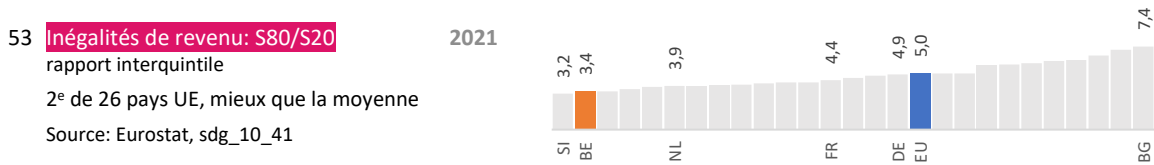
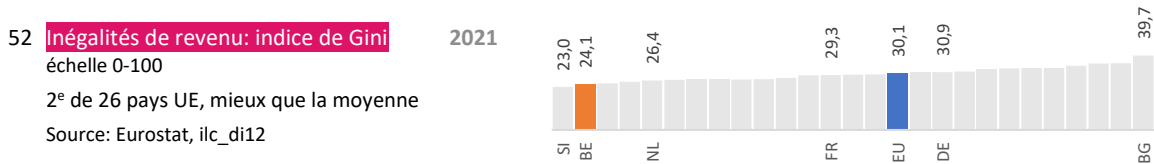
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 50 **Risque de pauvreté** 2021
pourcentage de la population
6^e de 27 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_01_20



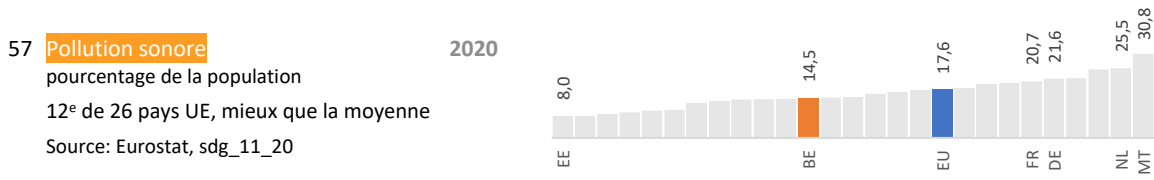
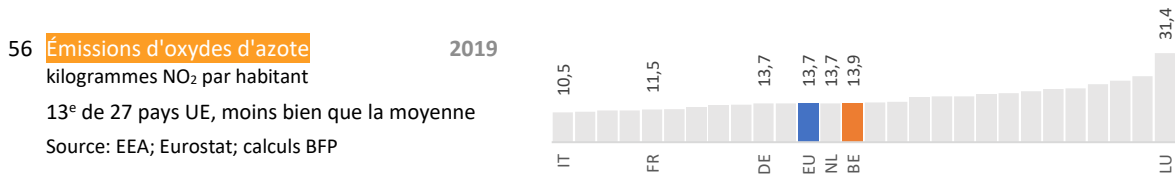
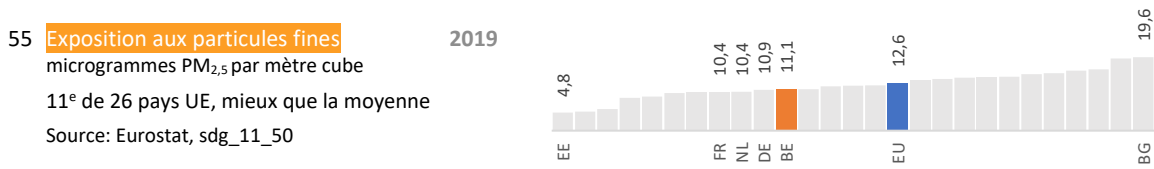
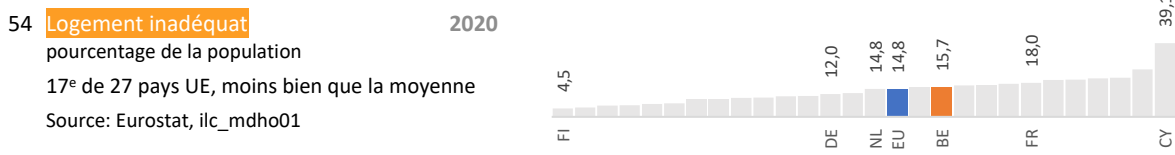
- 51 **Intensité du risque de pauvreté** 2021
pourcentage de distance par rapport au seuil de pauvreté
3^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_10_30





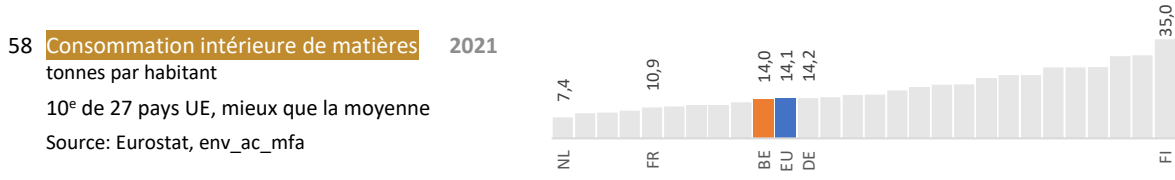
SDG 11 Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

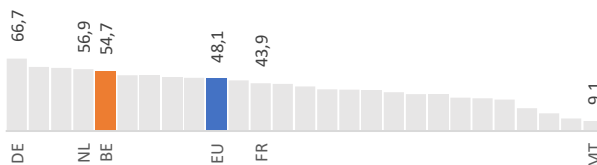


SDG 12 Consommation et production responsables

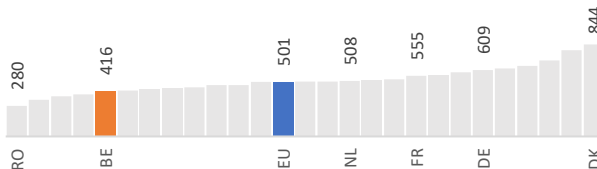
Établir des modes de consommation et de production durables



60 **Recyclage des déchets** 2019
pourcentage des déchets municipaux
5^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_11_60



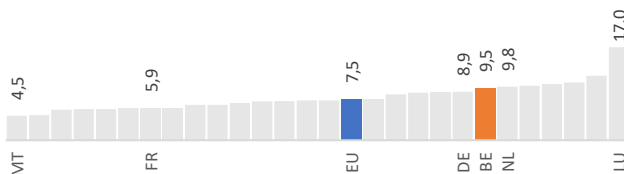
61 **Déchets municipaux** 2019
kilogrammes par habitant
5^e de 26 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, env_wasmun



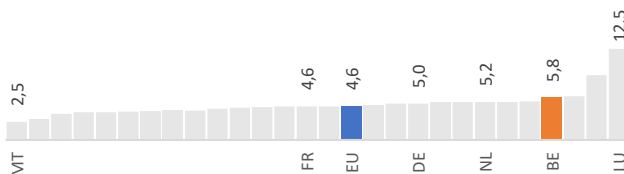
SDG 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

62 **Émissions de gaz à effet de serre** 2020
tonnes CO₂ équivalent par habitant
21^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_13_10



63 **Émissions de gaz à effet de serre non-ETS** 2020
tonnes CO₂ équivalent par habitant
24^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: Eurostat, env_air_esd; calculs BFP



64 **Victimes de catastrophes naturelles** 2021
nombre par 100.000 personnes
Source: CRED EM-DAT; calculs BFP

880 | comparaison internationale pas présentée, indicateur trop erratique

65 **Contribution au financement climatique international** 2021
millions d'euros
Source: Commission nationale Climat; Eurostat, sdg_13_50

124,9 | comparaison internationale pas pertinente, car contenu différent



SDG 14 Vie aquatique

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

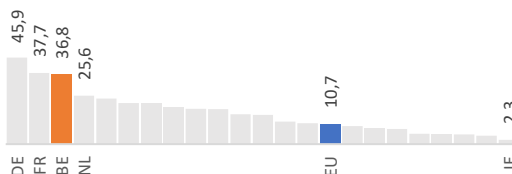
66 **Pollution aux hydrocarbures** 2021
nombre par 100 heures de vol
Source: IRSNB UGMM

0 | indicateur belge, pas de comparaison internationale

67 **Pêche durable** 2020
pourcentage d'espèces de poissons à l'intérieur des valeurs de rendement durable
Source: ICES; calculs BFP

53,3 | comparaison internationale indisponible

68 **Surface marine en zone Natura 2000** 2019
pourcentage de la surface marine
3^e de 22 pays UE, mieux que la moyenne
Source: Eurostat, sdg_14_10

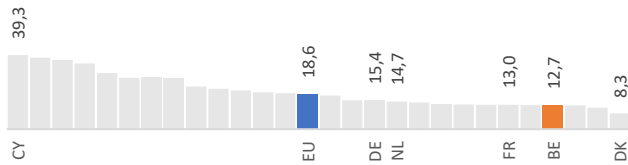




SDG 15 Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

69 **Surface terrestre en zone Natura 2000** 2021
pourcentage de la surface terrestre
24^e de 27 pays UE, moins bien que la moyenne
Source: EEA



70 **Forêts avec le label FSC ou PEFC** 2021
pourcentage de la surface forestière
Source: FSC; PEFC; calculs BFP

53,6 | comparaison internationale indisponible pour les deux labels ensemble

71 **Populations d'oiseaux des champs** 2020
indice 1990 = 100
moins bien que la moyenne de l'UE27
Source: INBO; Natagora; SPWARNE-DEMNA; Eurostat, sdg_15_60



72 **Surface bâtie** 2021
pourcentage de la surface continentale
Source: Statbel; calculs BFP

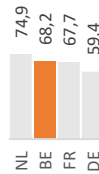
21,7 | comparaison internationale indisponible



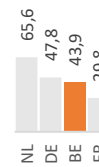
SDG 16 Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

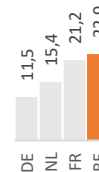
73 **Contact avec amis et famille** 2018
au moins une fois par semaine
pourcentage des 15 ans et plus
2^e comparée à 3 pays voisins
Source: European Social Survey



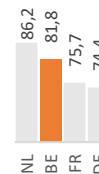
74 **Confiance généralisée** 2018
score de minimum 6 sur 10
pourcentage des 15 ans et plus
3^e comparée à 3 pays voisins
Source: European Social Survey

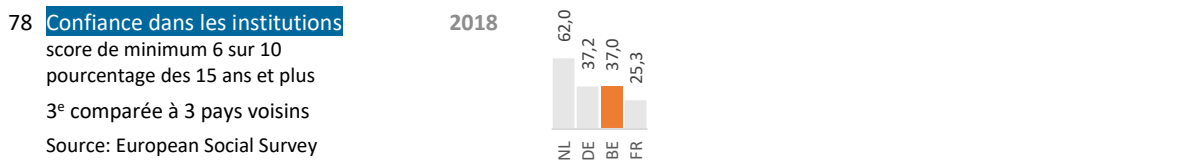
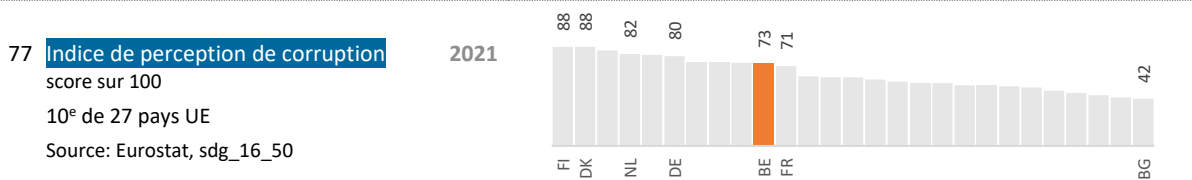


75 **Victimes de cambriolage ou d'agression** 2018
pourcentage des 15 ans et plus
4^e comparée à 3 pays voisins
Source: European Social Survey



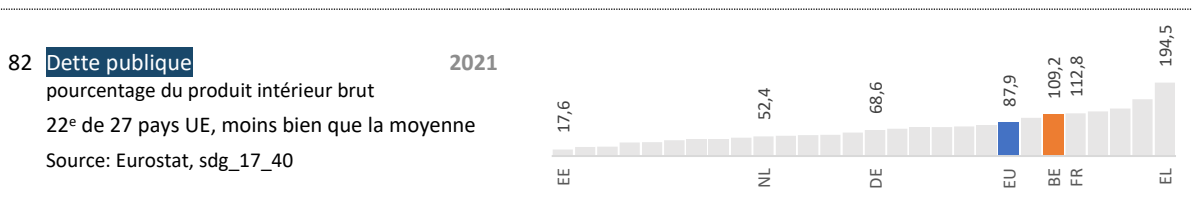
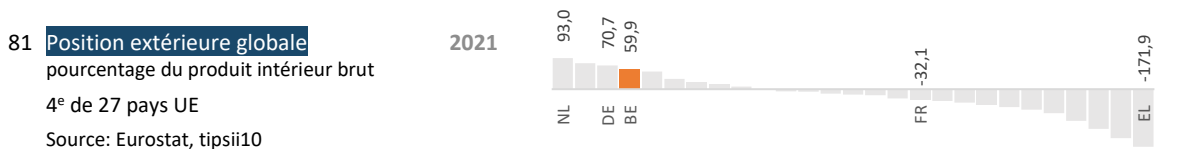
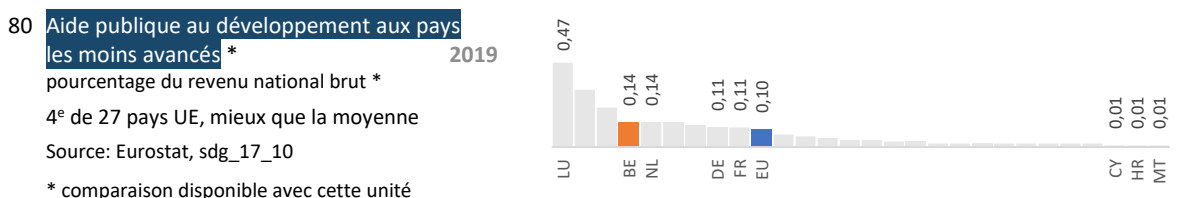
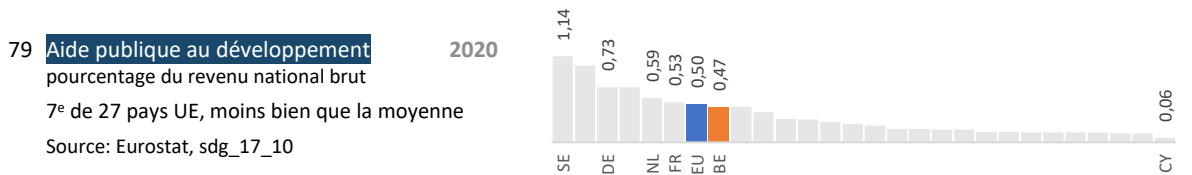
76 **Sentiment de sécurité dans l'espace public** 2018
tout à fait en sécurité et en sécurité
pourcentage des 15 ans et plus
2^e comparée à 3 pays voisins
Source: European Social Survey





SDG 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



3.2. La position internationale de la Belgique: un état des lieux mitigé

Les 72 graphiques sur la position internationale de la Belgique brossent un tableau contrasté. Ce résultat n'est pas vraiment surprenant car il concerne un grand nombre d'indicateurs qui couvrent de nombreux domaines variés. Les résultats sont résumés en trois points: d'abord un décompte des résultats pour l'ensemble des indicateurs (voir 3.2.1), ensuite des exemples de différents résultats dans différents domaines (voir 3.2.2) et pour les quatre composantes (voir 3.2.3).

3.2.1. Les positions belges classées et comptées

Les indicateurs faisant l'objet d'une comparaison internationale et les résultats de cette comparaison peuvent être classés et comptés de plusieurs manières.

L'UE et trois pays voisins. Sur les 72 indicateurs, 65 sont comparés aux autres pays de l'UE et/ou à la moyenne de l'UE. Sept indicateurs ne peuvent être comparés qu'avec les trois pays voisins. L'ensemble des 82 indicateurs SDG belges inclut également 10 indicateurs pour lesquels aucune comparaison n'est présentée dans la vue d'ensemble.

Pays de l'UE disponibles. Parmi les 63 indicateurs comparés aux pays de l'UE, 38 englobent des données pour 27 pays, 20 des données pour 26 pays, 2 des données pour 25 pays et 3 indicateurs disposent chacun respectivement de données pour 22, 19 et 14 pays.

Année la plus récente. Parmi les 72 indicateurs présentant une comparaison internationale, l'année la plus récente couverte est 2021 pour 28 d'entre eux, 2020 pour 23 autres, 2019 pour 12 indicateurs, 2018 pour 7 autres, 2017 et 2015 pour 1 indicateur à chaque fois.

Comparaison de la Belgique avec la moyenne de l'UE. Sur les 65 indicateurs faisant l'objet d'une comparaison avec l'UE, la Belgique fait mieux que la moyenne de l'UE dans 32 cas, moins bien que la moyenne de l'UE dans 26 cas et est une fois au niveau de la moyenne. Aucune moyenne européenne n'est disponible pour 6 indicateurs.

Position de la Belgique dans trois groupes de pays de l'UE. Sur les 63 indicateurs ayant des données sur les pays de l'UE, la Belgique figure 24 fois dans le groupe avec les meilleures performances, 23 fois dans le groupe avec des performances moyennes et 16 fois dans le groupe qui a les moins bonnes performances.

Comparaison de la Belgique avec trois pays voisins. Pour les sept indicateurs qui n'incluent que des données sur la Belgique et ses trois pays voisins, la Belgique ne se classe jamais première. Elle arrive trois fois en deuxième position, trois fois à la troisième et une fois à la quatrième. La comparaison avec les trois pays voisins peut être élargie car ces pays sont également membres de l'UE. Parmi les 63 indicateurs avec des données sur les pays de l'UE, il y en a néanmoins 5 pour lesquels un des pays voisins fait défaut. Parmi le total de 70 indicateurs incluant une comparaison avec les pays voisins - 65 incluant des données sur les trois pays voisins, 5 sur seulement deux d'entre eux - la Belgique s'est classée première 15 fois, deuxième 11 fois, troisième 26 fois et quatrième 18 fois.

3.2.2. Des domaines différents avec des résultats différents

Les 72 indicateurs proposant une comparaison internationale font partie de l'ensemble des 82 indicateurs belges de suivi des SDG. A l'instar des 17 SDG, les indicateurs couvrent de nombreux domaines de la société, de l'environnement, de l'économie et de la gouvernance. Les exemples suivants montrent que la Belgique fait parfois mieux que les autres pays de l'UE (répartis en trois groupes) ou que la moyenne de l'UE ou que les trois pays voisins (Allemagne, France et Pays-Bas). Parfois, la Belgique fait moins bien et, dans d'autres cas, ses performances sont moyennes.

Les affirmations sur la position internationale de la Belgique ne portent que sur les années indiquées dans les graphiques et ne consistent qu'en des comparaisons avec d'autres pays. Les noms des domaines sont cohérents avec les SDG et leur présentation suit largement l'ordre des SDG.

Pauvreté. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique obtient des résultats moyens, voire moins bons pour les indicateurs de pauvreté suivants: *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* (i01), *Privation matérielle et sociale sévère* (i03) et *Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières* (i06). La Belgique fait mieux pour le *Risque de pauvreté* (i50) et l'*Intensité du risque de pauvreté* (i51).

Santé. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique obtient de meilleurs résultats pour les indicateurs de santé suivants: l'*Espérance de vie* (i11), les *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15) et l'*Obésité des adultes* (i07). La Belgique a des performances moyennes en matière d'*Espérance de vie en bonne santé* (i12) et de *Dépression* (i18). Les résultats de la Belgique sont moins bons pour le *Suicide* (i19).

Enseignement. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique obtient des résultats moyens pour les indicateurs suivants: *Décrochage scolaire* (i23), *Formation tout au long de la vie* (i24) et *Maîtrise insuffisante de la lecture* (i26). En revanche, elle obtient de meilleurs résultats pour les *Diplômés de l'enseignement supérieur* (i25).

Égalité entre les sexes. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique fait partie du groupe avec les meilleures performances en ce qui concerne l'*Ecart salarial entre les femmes et les hommes* (i27) et les *Femmes parlementaires* (i29).

Pollution et consommation d'eau. En comparaison avec les autres pays de l'UE, la Belgique obtient de moins bons résultats pour les *Nitrates dans les eaux de rivière* (i30, dernière place sur 19 pays de l'UE), les *Nitrates dans les eaux souterraines* (i31) et la *Consommation d'eau* (i32).

Énergie et climat. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique fait moins bien pour les indicateurs énergétiques suivants: *Dépendance énergétique* (i33), *Energies renouvelables* (i35) et *Consommation d'énergie primaire* (i36). La Belgique a des performances moyennes en matière de *Productivité de l'énergie* (i37). La Belgique obtient également de moins bons résultats pour les *Emissions de gaz à effet de serre* (i62) et les *Emissions de gaz à effet de serre non-ETS* (i63).

Emploi. En comparaison avec les autres pays de l'UE, la Belgique obtient des résultats moyens pour le *Taux de chômage* (i40) et pour les *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* (i42). La Belgique fait mieux pour les *Accidents du travail mortels* (i43). La Belgique a de moins bons résultats pour le *Taux d'emploi* (i41) et occupe la 25^{ème} place du classement des 27 pays de l'UE pour l'indicateur de pauvreté *Très faible intensité de travail* (i02).

Trafic. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique obtient de meilleurs résultats pour le *Transport de personnes en voiture* (i44) et des résultats moyens pour le *Transport de marchandises par la route* (i45). De même, ses résultats sont moyens pour l'indicateur de santé *Morts sur les routes* (i21).

Recherche et développement. En matière de *Recherche et développement* (i48), la Belgique se classe deuxième parmi les 27 pays de l'UE.

Inégalités de revenu. Tant pour l'*Indice de Gini* (i52) que pour le ratio des quintiles *S80/S20* (i53), la Belgique se classe deuxième sur les 26 pays de l'UE.

Pollution environnementale. En comparaison avec les autres pays de l'UE, la Belgique a des performances moyennes en ce qui concerne l'*Exposition aux particules fines* (i55), les *Emissions d'oxyde d'azote* (i56) et la *Pollution sonore* (i57).

Déchets. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique obtient de meilleurs résultats pour les *Déchets municipaux* (i61) et les *Recyclage des déchets* (i60). Elle fait moins bien pour les *Déchets dangereux* (i59).

Protection de l'environnement. La Belgique se classe au troisième rang des 22 pays de l'UE situés en bordure de mer pour la *Surface marine en zone Natura 2000* (i68), mais seulement au 24^{ième} rang des 27 pays de l'UE pour la *Surface terrestre des sites Natura 2000* (i69).

Diversité biologique. La Belgique obtient de moins bons résultats que la moyenne de l'UE pour l'indicateur de biodiversité *Population d'oiseaux des champs* (i71).

Vie en société. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique a des performances moyennes pour l'*Indice de perception de corruption* (i77). En comparaison avec l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, la Belgique se classe deuxième pour les *Contacts avec amis et famille* (i73) et le *Sentiment de sécurité dans l'espace public* (i76). Par rapport à ces mêmes trois pays, la Belgique se classe troisième pour la *Confiance généralisée* (i74) et la *Confiance dans les institutions* (i78) et quatrième pour les *Victimes de cambriolage ou d'agression* (i75).

Aide au développement. Par rapport aux autres pays de l'UE, la Belgique obtient de meilleurs résultats pour l'*Aide publique au développement* (i79) et pour l'*Aide publique au développement aux pays les moins avancés* (i80).

Dettes publiques. Avec sa *Dettes publiques* (i82), la Belgique se classe 22^{ième} sur les 27 pays de l'UE.

Enfin, ces résultats appellent une mise en garde. La comparaison internationale fournit des informations intéressantes sur le positionnement et les performances de la Belgique. Mais même si la Belgique fait mieux que d'autres pays pour certains indicateurs, les résultats ne garantissent pas son développement durable et ne sont pas nécessairement suffisants pour atteindre les SDG correspondants d'ici à 2030.

3.2.3. Des résultats plus contrastés par composante du développement durable

Il est également possible de regrouper les comparaisons internationales de ces 72 indicateurs selon les composantes du développement durable: sociale, environnementale, économique et gouvernance. Le tableau 4 présente ces résultats agrégés en trois lignes, selon que les performances de la Belgique sont dans le tiers inférieur (*Preste moins bien*), moyen (*Est dans la moyenne*) ou supérieur (*Preste mieux*) de l'Union européenne (divisé en trois tiers).

Tableau 4 Comparaison internationale de la Belgique, par composante du développement durable

	Sociale	Environnementale	Economique	Gouvernance	Total
Preste moins bien	4	9	3	0	16
Est dans la moyenne	16	4	2	1	23
Preste mieux	12	4	6	2	24

Source: Bureau fédéral du Plan.

C'est dans la composante sociale que les meilleures prestations sont les plus nombreuses (12 sur 32, soit 38%), ainsi que dans la composante économique (6 sur 11, soit 55%). Par contre, les moins bonnes prestations sont les plus nombreuses dans la composante environnementale (9 sur 17, soit 53%). Quant à la composante gouvernance, elle ne contient pas assez d'indicateurs pour faire une évaluation significative.

L'évaluation des indicateurs par rapport à leur objectif belge, présentée pour le bilan des indicateurs (voir section 2.3), donne un résultat différent. Dans ce cas, les évaluations sont le plus souvent favorables dans la composante environnementale et le plus souvent défavorables dans les composantes sociale et économique.

Cette contradiction n'est qu'apparente, car ces deux évaluations portent sur deux concepts différents. La comparaison internationale porte sur la position relative de la Belgique en Europe pour la dernière année de données (évaluation statique), tandis que l'évaluation du bilan porte sur l'évolution des indicateurs depuis l'an 2000 (évaluation dynamique) et va aussi dépendre des objectifs existants.

Pour les composantes sociales et économiques, la Belgique possède un système de sécurité sociale et de santé relativement bien développé ainsi qu'un PIB par habitant positionné dans le tiers supérieur de l'UE27. La comparaison est donc souvent favorable à la Belgique.

Pour la composante environnementale, la Belgique est un pays densément peuplé et fortement urbanisé, avec relativement moins d'espaces naturels. En outre, le tissu industriel belge est concentré sur les industries intermédiaires, plus intensives en énergie et plus polluantes que les autres secteurs. La comparaison est donc souvent défavorable à la Belgique.

Le progrès des indicateurs depuis l'an 2000 vers leurs objectifs dépend quant à lui du niveau des objectifs existants et des politiques mises en place ces dernières décennies. Les résultats de cette évaluation ne sont pas corrélés avec ceux de la comparaison internationale.

4. Ventilations selon différentes catégories de la population

Les valeurs et les évolutions d'un même indicateur sont souvent différentes pour des catégories différentes de la population. De nombreux indicateurs (56 sur 82) sont donc ventilés suivant des catégories pertinentes de la population, comme décrit au tableau 13, p. 99. Ces ventilations ont principalement été faites selon le sexe, le niveau de revenu, le niveau d'éducation et l'âge. Les ventilations selon les 3 régions du pays sont également présentées sur le site www.indicators.be, mais sans analyse.

Ces ventilations selon différentes catégories de la population sont d'autant plus importantes que l'Agenda 2030 exprime explicitement et sans équivoque le souhait que "*ces objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société.*" (ONU 2015, §4). Pour y parvenir, il est essentiel pour la prise de décision de disposer d'indicateurs ventilés de qualité, accessibles, actualisés et fiables (ONU 2015, §48).

La première section de ce chapitre vise à y contribuer, spécifiquement en ce qui concerne les indicateurs de développement durable pour lesquels des données sont disponibles pour les femmes et les hommes. L'obligation légale instaurée en Belgique pour toutes les institutions fédérales de ventiler par sexe les statistiques produites, collectées et commandées dans leur domaine d'action (MB, 2007) ainsi que l'accent mis par les SDG sur ce sujet en lui consacrant un SDG spécifique (à savoir le SDG 5. *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*) justifie ce choix.

Bien entendu, cette approche *Ne laisser personne de côté*, qui est proposée ici pour les femmes et les hommes, peut également être appliquée et développée pour d'autres catégories de population, par exemple les personnes peu qualifiées ou les jeunes. Sous réserve de la disponibilité des données statistiques, le Bureau fédéral du Plan entend réaliser dans le futur d'autres analyses.

En attendant de telles analyses plus détaillées, la deuxième section de ce chapitre présente les principaux constats des ventilations des indicateurs selon le niveau de revenu, le niveau d'éducation et l'âge.

4.1. Différences femmes-hommes

Ne laisser personne de côté est un principe directeur de l'Agenda 2030 (ONU, 2015) et du *Plan fédéral de développement durable* adopté en 2021 (Gouvernement fédéral, 2021). Pour concrétiser ce principe, il est nécessaire d'examiner comment différentes catégories de la population se situent par rapport aux indicateurs de développement durable. Ce chapitre réalise cet exercice pour les femmes et les hommes en évaluant une série d'indicateurs selon trois angles d'analyse (voir 4.1.1) qui complètent l'analyse des indicateurs pour la population totale, comme repris au chapitre 2. Il examine (1) si les femmes ou les hommes sont dans une position défavorisée, (2) si leurs tendances respectives évoluent dans le sens des SDG et (3) comment évolue l'écart entre les femmes et les hommes. Un tableau synthétique présente les résultats de cette analyse pour chacun des 38 indicateurs pour lesquels des données pour les femmes et les hommes sont disponibles (voir 4.1.2). Ces indicateurs sont complétés par deux autres indicateurs (*Ecart salarial entre les femmes et les hommes* - i27 - et *Femmes parlementaires* - i29) qui, de par leur définition, mesurent les différences femmes-hommes.

L'analyse des 38 indicateurs (voir 4.1.3) montre qu'il y a 4 indicateurs avec une évaluation défavorable pour les femmes (*Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale* - i04 - et *Incapacité de travail de longue durée* - i38) ou les hommes (*Fumeurs quotidiens* - i22 - et *Décrochage scolaire* - i23). Pour 19 indicateurs, l'évaluation est indéterminée et/ou défavorable, selon l'angle d'analyse considéré. Pour les 15 autres indicateurs, l'évaluation de la tendance et/ou de l'évolution de la différence entre les femmes et les hommes est plutôt favorable.

4.1.1. Méthode: ne laisser personne de côté, selon trois angles d'analyse

Le site www.indicators.be présente 82 indicateurs de développement durable et examine s'ils évoluent dans la direction des SDG. Il peut s'agir d'une cible ou seulement d'une direction souhaitée (voir introduction du chapitre 2 pour la définition). Sur les 82 indicateurs, 38 peuvent être ventilés par sexe. Ces indicateurs sont liés aux SDG qui couvrent les questions sociales, sociétales et économiques.

Une ventilation femmes-hommes pourrait en théorie être envisagée pour quelques-uns des 44 indicateurs restants, mais pour l'instant, la méthode de collecte des données de ces indicateurs ne permet pas de distinguer les femmes des hommes. Parmi ces indicateurs, deux types peuvent être distingués. Premièrement, il existe des indicateurs qui décrivent un aspect du comportement de consommation de la population, comme c'est le cas pour les indicateurs de *Consommation de viande* (i08) et de *Transport de personnes en voiture* (i44). Il existe ensuite des indicateurs qui permettent de savoir dans quelle mesure la population est concernée par certains événements indésirables ou est exposée à certaines substances nocives. Il s'agit des indicateurs *Exposition aux particules fines* (i55), *Victimes de catastrophes naturelles* (i64) et *Victimes de cambriolage ou d'agression* (i75).

Pour la plupart des autres indicateurs, une ventilation femmes-hommes n'est pas pertinente car l'indicateur décrit un aspect de l'état général de l'environnement en Belgique (par exemple, la *Surface marine en zone Natura 2000* - i68 - et les *Nitrates dans les eaux des rivières* - i30) ou de l'économie belge (par exemple, la *Position extérieure globale* - i81 - et la *Dépendance énergétique* - i33). Il convient de noter que certains indicateurs, de par leur définition, mesurent la position relative des femmes et des hommes dans la société, ce qui rend inutile une ventilation par sexe. C'est le cas de l'*Ecart salarial entre les femmes et les hommes* (i27) et de la proportion des *Femmes parlementaires* (i29), qui seront commentés séparément ci-dessous.

Les 38 indicateurs proposant une ventilation femmes-hommes sont évalués sous trois angles d'analyse.

1. **Position femmes-hommes.** Dans un premier temps, l'analyse examine si la position des femmes ou des hommes est plus défavorable (voir 4.1.3.a).

Pour les indicateurs ayant une cible, la tendance de Hodrick-Prescott et l'extrapolation à 2030 sont utilisées car cette méthode permet de décrire les grandes tendances, indépendamment des fluctuations annuelles. Pour les indicateurs pour lesquels seule une direction souhaitée a été déterminée, l'analyse se fonde sur les chiffres observés.

L'analyse mentionne explicitement s'il y a une alternance au niveau du sexe désavantagé. Lorsque la position femmes-hommes alterne plusieurs fois au cours de la période considérée, il est supposé ici que cette position est relativement égale au cours de cette période.

2. **Tendance.** Elle examine ensuite si la tendance de la population totale et celle des femmes et des hommes pris séparément est favorable, défavorable ou indéterminée au regard de l'objectif visé (voir 4.1.3.b). Les évolutions sont analysées sur la base de la méthodologie développée pour les indicateurs de développement durable (voir 6.5).

Pour les indicateurs associés à une cible, la tendance de Hodrick-Prescott est calculée à partir des observations pour la population totale, pour les femmes et pour les hommes, puis est extrapolée jusqu'en 2030. Pour évaluer la direction du changement d'un indicateur sans cible, le coefficient de corrélation de rang de Spearman est calculé à partir des observations pour la population totale, pour les femmes et pour les hommes. Pour les indicateurs pour lesquels seule la direction souhaitée est déterminée et qui se fondent sur une projection du Bureau fédéral du Plan, la tendance est évaluée à partir du coefficient de corrélation de rang de Spearman de la projection. C'est le cas pour l'indicateur *Espérance de vie* (i11).

L'objectif se réfère toujours à la population totale et il est supposé qu'il s'applique directement tant aux femmes qu'aux hommes. En effet, comme indiqué précédemment, "*les objectifs et les cibles doivent être atteints pour toutes les nations et tous les peuples et pour tous les segments de la société.*" (ONU 2015, §4). Des objectifs visant les femmes et/ou les hommes, compte tenu de la situation de départ spécifique, du niveau d'ambition et des défis à relever pour faire mieux, ne sont pas abordés dans cette analyse, parce qu'aucun n'a été identifié.

3. **Différence femmes-hommes.** Enfin, l'évolution des écarts entre les femmes et les hommes est examinée (voir 4.1.3.c). Ici aussi, la tendance de Hodrick-Prescott et son extrapolation à 2030 ont été utilisées pour les indicateurs assortis d'une cible. Pour les indicateurs associés à une direction souhaitée, la tendance est calculée à partir des données du passé.

Les écarts entre les femmes et les hommes peuvent rester stables, s'accroître (divergence) ou se réduire (convergence). Compte tenu de l'ambition des SDG de réduire les inégalités et de ne laisser personne de côté, un écart stable ou qui s'accroît donne une évaluation défavorable. Un écart qui se réduit est évalué favorablement.

S'il ressort de l'analyse des graphiques que les écarts entre les femmes et les hommes n'ont changé qu'une seule fois de manière sensible, l'évolution est décrite séparément pour les deux périodes. Si les périodes de stabilisation, de convergence ou de divergence alternent de manière répétée, l'évaluation est indéterminée.

Les résultats des analyses pour chaque indicateur pris individuellement sont commentés à la section 4.1.2. La section 4.1.3 présente dans un premier temps une analyse pour chacun des trois angles étudiés séparément (voir 4.1.3.a, 4.1.3.b et 4.1.3.c) et ensuite de manière globale (voir 4.1.3.d). Cette analyse combinée, sous les trois angles, permet d'identifier les indicateurs et les domaines qui méritent une attention particulière dans le cadre de l'approche visant à *Ne laisser personne de côté*.

Les conclusions de cette analyse dépendent évidemment du nombre d'indicateurs pour lesquels des ventilations femmes-hommes sont disponibles. En outre, la significativité des différences concernant les données d'échantillon pour les femmes et les hommes n'a pas été étudiée. De même, les séries temporelles sont parfois incomplètes ou interrompues, et les intervalles de temps varient parfois entre les indicateurs. En ce qui concerne spécifiquement les indicateurs basés sur l'enquête SILC (*Statistics on*

Income and Living Conditions ou Enquête sur les revenus et les conditions de vie), il convient de noter qu'il y a une rupture de série en 2019 et que la pandémie de Covid-19 a eu un impact sur la collecte des données en 2020 (ICN/BFP, 2022). La dernière observation se réfère à l'année 2018, 2019, 2020 ou 2021, selon la disponibilité des données.

4.1.2. Aperçu commenté

Cette section commente, de manière synthétique et graphique, l'évaluation des tendances des indicateurs présentant des ventilations femmes-hommes. Les indicateurs sont classés en fonction des SDG et chaque indicateur est numéroté selon l'ordre donné sur le site www.indicators.be, également reproduit en annexe 6.3. Le SDG auquel l'indicateur se rapporte est indiqué en indice. Il s'agit plus particulièrement des SDG 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11 et 16, qui portent sur des questions sociales, sociétales et économiques. L'appartenance d'un indicateur au bilan des 51 indicateurs de développement durable est également précisée en indice.

Au total 40 indicateurs sont présentés. Pour 38 indicateurs, les données peuvent être ventilées par sexe. Deux indicateurs relevant du SDG 5 mesurent directement la position des femmes et des hommes dans la société: l'*Ecart salarial entre les femmes et les hommes* (i27) et la *proportion de Femmes parlementaires* (i29). Dans un souci d'exhaustivité, ils sont mentionnés ici à titre d'information.

Chaque graphique présente, sur une ligne de temps allant de 2000 à 2030, les observations (population totale, femmes et hommes) et, si une cible est définie à l'horizon 2030, le niveau correspondant, la tendance des observations et l'extrapolation à 2030. Si seule une direction souhaitée est définie, une flèche indique cette direction. Le guide de lecture ci-dessous précise brièvement les éléments de ces graphiques.



Les commentaires des graphiques portent sur les trois angles étudiés dans l'approche *Ne laisser personne de côté*.

- L'évolution de la position des deux sexes l'un par rapport à l'autre, avec les possibilités suivantes:
 - au détriment des femmes,
 - au détriment des hommes,
 - d'abord au détriment de l'un, puis au détriment de l'autre,
 - relative égalité sur la période considérée.
- L'évaluation des tendances par rapport aux objectifs pour la population totale, les femmes et les hommes, avec comme possibilités:
 - favorable pour la population totale, les femmes et les hommes,
 - défavorable pour la population totale, les femmes et les hommes,

- indéterminé pour la population totale, les femmes et les hommes,
- favorable, défavorable et/ou indéterminée pour la population totale, les femmes et/ou les hommes.
- L'évolution de l'écart entre les deux sexes et son évaluation, avec comme possibilités:
 - favorable: l'écart se réduit ou se creuse avant de se réduire,
 - défavorable: l'écart se creuse, se réduit avant de se creuser ou est stable,
 - indéterminé: les périodes de stabilisation, convergence ou divergence se succèdent.



SDG 1 Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

01 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ^{BILAN} pourcentage de la population

Position: au détriment des femmes

2015: ♀ 22,8 | ♂ 20,5

2018: ♀ 21,7 | ♂ 19,4

2019: ♀ 20,6 | ♂ 19,4

2021: ♀ 19,4 | ♂ 18,2

Tendance

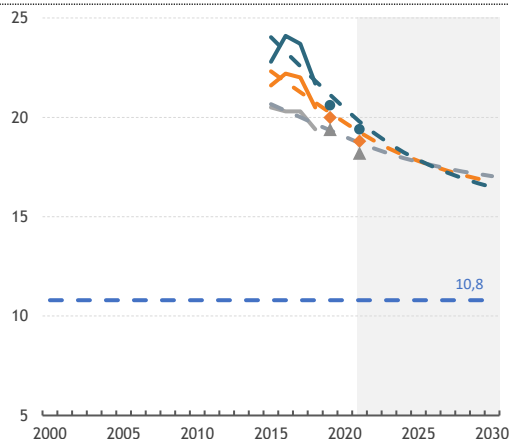
Objectif: 10,8 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, ilc_peps01n, rupture de série: 2019 - données jusqu'en 2018 pas comparables avec celles à partir de 2019

02 Très faible intensité de travail ^{BILAN} pourcentage de la population en-dessous de 65 ans

Position: au détriment des femmes

2015: ♀ 16 | ♂ 14

2018: ♀ 14,2 | ♂ 12

2019: ♀ 13,2 | ♂ 12,4

2021: ♀ 12,1 | ♂ 11,7

Tendance

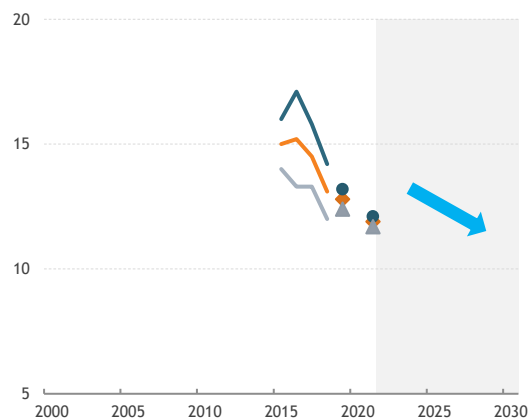
Objectif: diminuer

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, ilc_lvh11n, rupture de série: 2019

03 Privation matérielle et sociale sévère pourcentage de la population

Position: au détriment des femmes

2015: ♀ 7,7 | ♂ 6,7

2018: ♀ 7 | ♂ 5,9

2019: ♀ 6,4 | ♂ 6,2

2021: ♀ 6,4 | ♂ 6,2

Tendance

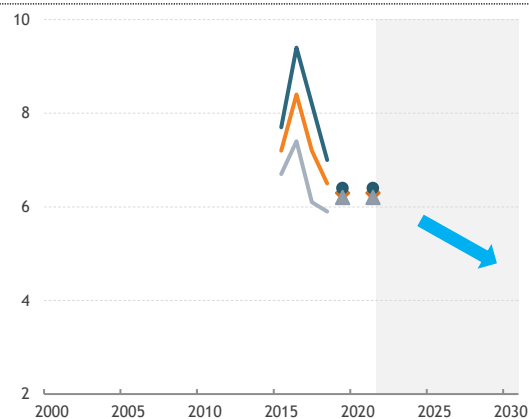
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, ilc_mdsc11, rupture de série: 2019

04 **Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale**
milliers de personnes

Position: au détriment des femmes

2006: ♀ 46.727 | ♂ 32.051

2021: ♀ 84.407 | ♂ 70.970

Tendance:

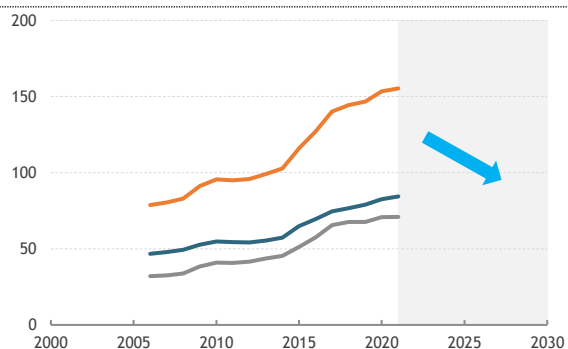
Objectif: diminuer

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Stable

Evaluation: défavorable



SPP Intégration sociale

05 **Surendettement des ménages**^{BILAN}
personnes avec un règlement de collectif de dettes en
pourcentage des 18 ans et plus

Position: au détriment des hommes

2007: ♀ 0,67 | ♂ 0,71

2020: ♀ 0,75 | ♂ 0,86

Tendance

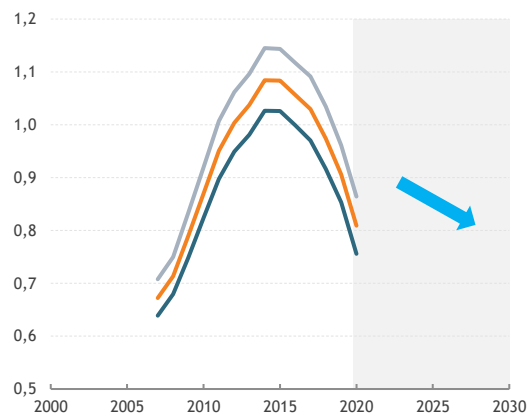
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Divergence

Evaluation: défavorable



Banque nationale de Belgique

06 **Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières**
Pourcentage des 16 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2004: ♀ 1,8 | ♂ 1,1

2018: ♀ 2,0 | ♂ 1,5

2019: ♀ 2,1 | ♂ 1,5

2021: ♀ 1,4 | ♂ 1

Tendance

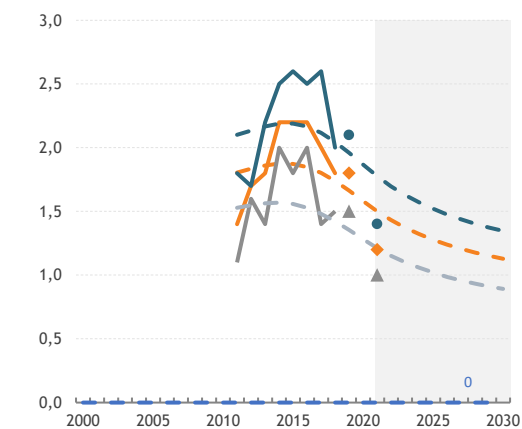
Objectif: 0 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, hlth_silc_08, rupture de série: 2019



SDG 2 Faim "zéro"

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

07 Obésité des adultes ^{BILAN}

pourcentage des 18 ans et plus

Position: d'abord au détriment des femmes, ensuite au détriment des hommes

2001-2013: au détriment des femmes

2018: au détriment des hommes (♀ 15 | ♂ 16,7)

Tendance

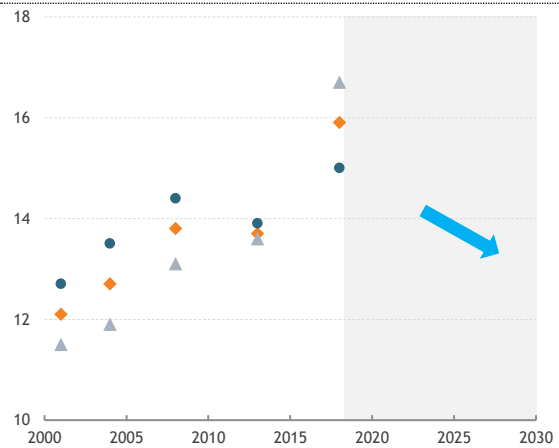
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

2001-2013: convergence, 2018: divergence

Evaluation: défavorable



Sciensano



SDG 3 Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

11 Espérance de vie

années à la naissance

Position: au détriment des hommes

2000: ♀ 81 | ♂ 74,6

2021: ♀ 84,4 | ♂ 79,5

Tendance

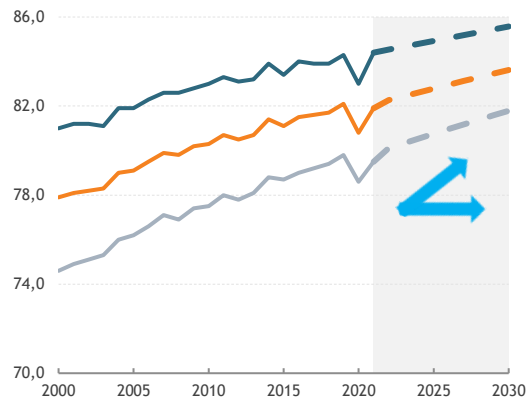
Objectif: rester stable ou augmenter

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Convergence

Evaluation: favorable



Eurostat, sdg_03_10, projection BFP

12 Espérance de vie en bonne santé ^{BILAN}

années à la naissance

Position: relative égalité sur la période considérée

2005-2019: au détriment des femmes (min. 62,3 | max. 65) ou des hommes (min. 62,1 | max. 64,4), en alternance

2016-2020: au détriment des hommes

2020: ♀ 64 | ♂ 63,6

Tendance

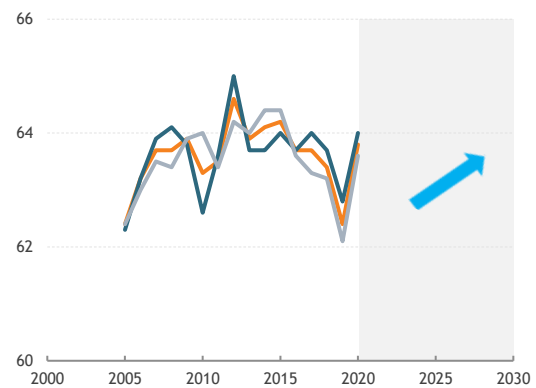
Objectif: augmenter

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, hlth_hlye

13 Santé perçue

pourcentage des 16 ans et plus qui se déclare être dans un état de santé très bon, bon ou moyen

Position: au détriment des femmes

2005: ♀ 90,3 | ♂ 93,2

2018: ♀ 89,8 | ♂ 92,7

2021: ♀ 91,1 | ♂ 93,1

Tendance

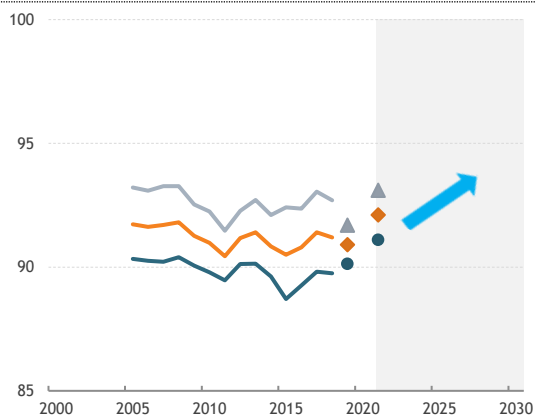
Objectif: augmenter

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, hlth_silc_10, rupture de série: 2019

14 Limitation dans les activités quotidiennes

pourcentage des 16 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2005: ♀ 26,9 | ♂ 20,7

2018: ♀ 27,5 | ♂ 23

2021: ♀ 26,8 | ♂ 21,8

Tendance

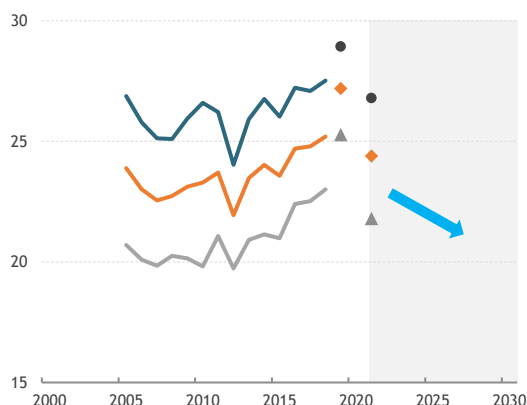
Objectif: diminuer

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, hlth_silc_12, rupture de série: 2019

15 Décès prématurés dus aux maladies chroniques ^{BILAN}

taux brut de mortalité pour 100.000 habitants de moins de 65 ans

Position: au détriment des hommes

2003: ♀ 91,6 | ♂ 153,5

2021: ♀ 74,6 | ♂ 101

Tendance

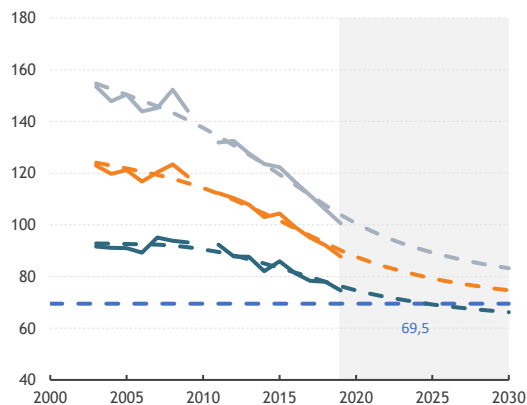
Objectif: 69,5 en 2030

Evaluation: défavorable pour total et hommes, favorable pour femmes

Ecart femmes-hommes

Convergence

Evaluation: favorable



Eurostat, hlth_cd_acdr2

16 **Maladie ou problème de santé de longue durée**
pourcentage des 16 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2005: ♀ 27,3 | ♂ 22,7

2018: ♀ 26,7 | ♂ 22,8

2019: ♀ 27,1 | ♂ 25,1

2021: ♀ 26,5 | ♂ 23,5

Tendance

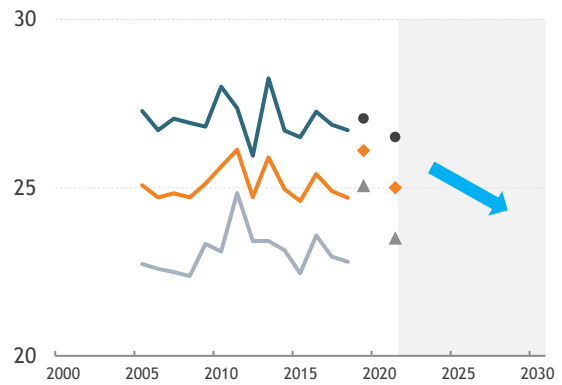
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et défavorable pour hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, hlth_silc_04, rupture de série: 2019

17 **Détresse psychologique**
pourcentage des 15 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2001: ♀ 15,7 | ♂ 10,4

2018: ♀ 21,1 | ♂ 14,0

Tendance

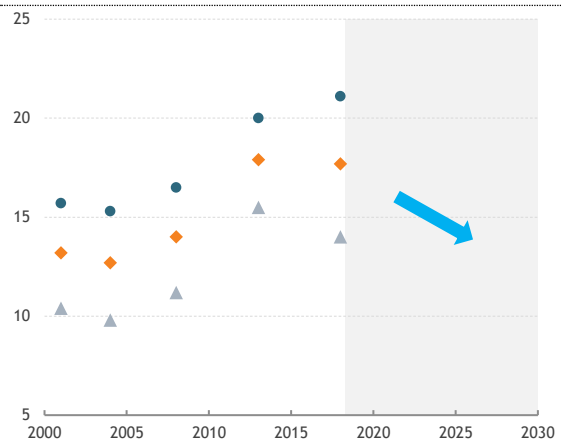
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Sciensano

18 **Depression**
pourcentage des 15 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2001: ♀ 7,7 | ♂ 4,8

2004: ♀ 7,1 | ♂ 4,6

2018: ♀ 9,1 | ♂ 5,5

Tendance

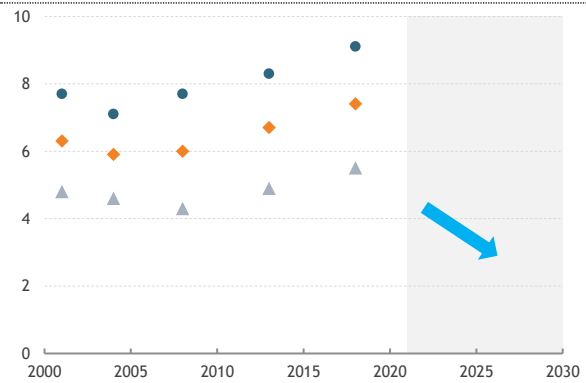
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

2001-2004: convergence, 2004-2018: divergence

Evaluation: défavorable



Sciensano

19 **Suicide**
par 100.000 habitants

Position: au détriment des hommes

2000: ♀ 12,1 | ♂ 32,9

2019: ♀ 7,9 | ♂ 23,1

Tendance

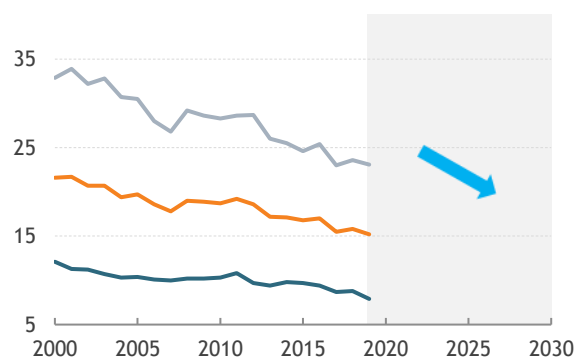
Objectif: diminuer

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Convergence

Evaluation: favorable



Sciensano, Statbel et Eurostat, hlth_cd_acdr2

20 **Évaluation de sa propre existence**
pourcentage des 15 ans et plus

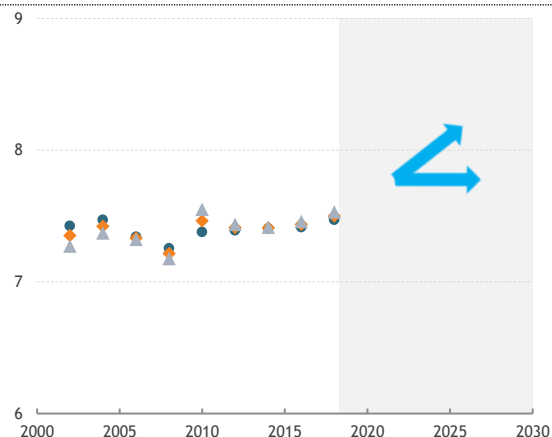
Position: relative égalité sur la période considérée

Tendance

Objectif: rester stable ou augmenter
Évaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent
Évaluation: indéterminé



European Social Survey

21 **Morts sur les routes**
nombre de morts à 30 jours par 100.000 habitants

Position: au détriment des hommes

2000: ♀ 7,0 | ♂ 22,0

2016: ♀ 2,8 | ♂ 9,2

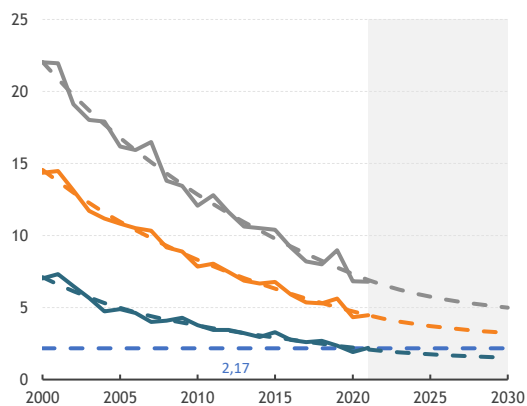
2021: ♀ 2,2 | ♂ 6,8

Tendance

Objectif: 2,81 en 2030
Évaluation: défavorable pour total et hommes,
favorable pour femmes

Ecart femmes-hommes

Convergence
Évaluation: favorable



Eurostat, sdg_11_40

22 **Fumeurs quotidiens** ^{BILAN}
pourcentage des 15 ans et plus

Position: au détriment des hommes

2001: ♀ 20,0 | ♂ 28,5

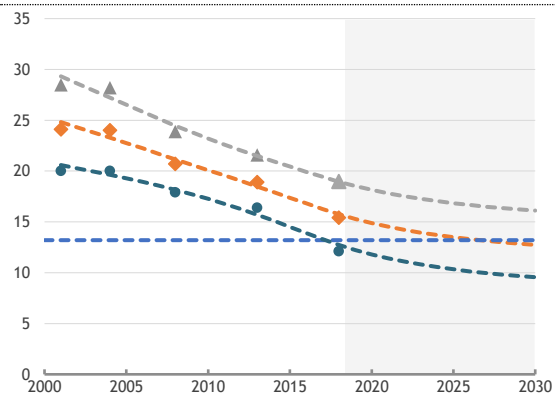
2018: ♀ 12,1 | ♂ 18,9

Tendance

Objectif: 13,2 en 2030
Évaluation: favorable pour total et femmes (déjà atteint
depuis 2018) et défavorable pour hommes

Ecart femmes-hommes

Stable
Évaluation: défavorable



Sciensano



SDG 4 Éducation de qualité

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

23 **Décrochage scolaire** ^{BILAN}
pourcentage des 18-24 ans

Position: au détriment des hommes

2000: ♀ 11,0 | ♂ 16,4

2021: ♀ 4,5 | ♂ 8,9

Tendance

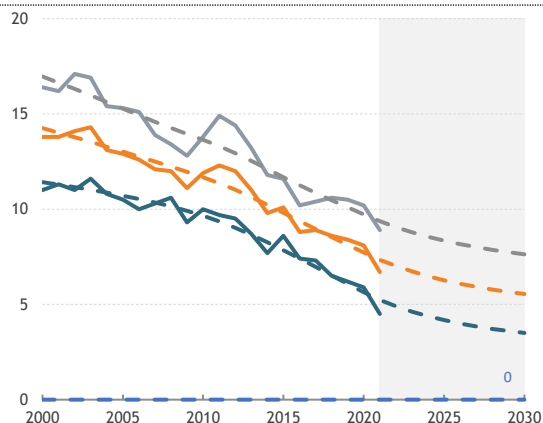
Objectif: 0 in 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Stable

Evaluation: défavorable



Eurostat, sdg_04_10

24 **Formation tout au long de la vie** ^{BILAN}
pourcentage des 25-64 ans

Position: d'abord au détriment des femmes, puis des hommes

2000-2004: au détriment des femmes

(2000: ♀ 5,7 | ♂ 6,7)

2005-2021: au détriment des hommes

(2021: ♀ 10,4 | ♂ 10)

Tendance

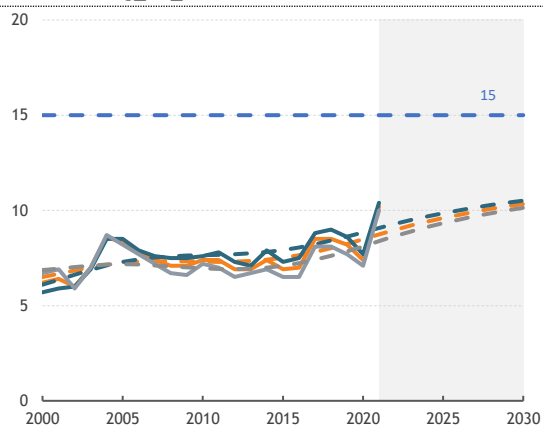
Objectif: 15 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes:

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, sdg_04_60

25 **Diplômés de l'enseignement supérieur**
pourcentage des 25-34 ans

Position: au détriment des hommes

2000: ♀ 37,1 | ♂ 33,3

2021: ♀ 57,8 | ♂ 44

Tendance

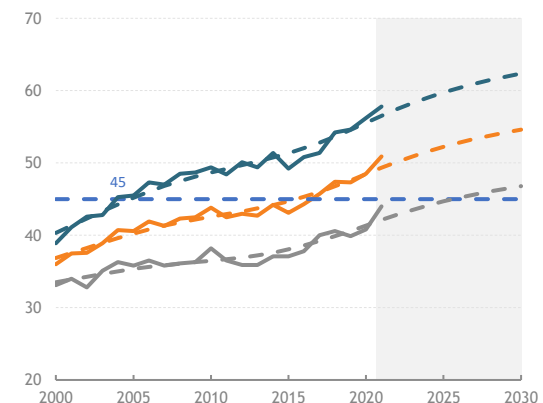
Objectif: 45 en 2030

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Divergence

Evaluation: défavorable



Eurostat, edat_lfse_03

26 **Maîtrise insuffisante de la lecture** ^{BILAN}
pourcentage de jeunes âgés de 15 ans

Position: au détriment des hommes

2000: ♀ 14,1 | ♂ 22,8

2018: ♀ 17,8 | ♂ 24,7

Tendance

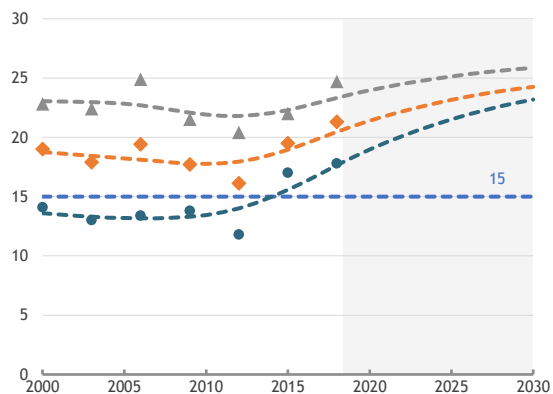
Objectif: 15 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Convergence

Evaluation: Favorable



Eurostat, sdg_04_40



SDG 5 Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

27 **Écart salarial entre les femmes et les hommes** ^{BILAN}

écart entre les salaires horaires moyens des femmes et des hommes, en pourcentage du salaire horaire moyen des hommes

Position: pas d'application

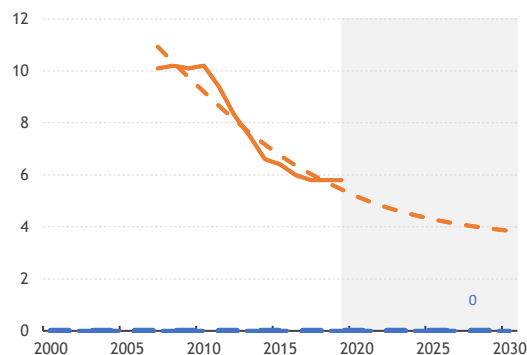
Tendance

Objectif: 0%

Evaluation: défavorable

Ecart femmes-hommes:

Evaluation: favorable



Eurostat, sdg_05_20

28 **Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales** ^{BILAN}

pourcentage des 15-64 ans inactifs qui veulent travailler

Position: au détriment des femmes

2005: ♀ 19,8 | ♂ 6,2

2021: ♀ 25,8 | ♂ 14,4

Tendance

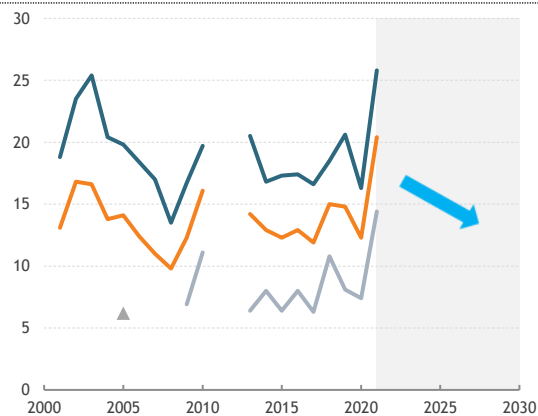
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Stable

Evaluation: défavorable



Eurostat, lfsa_igar

29 **Femmes parlementaires** BILAN
pourcentage des parlements nationaux et régionaux

Position: pas d'application

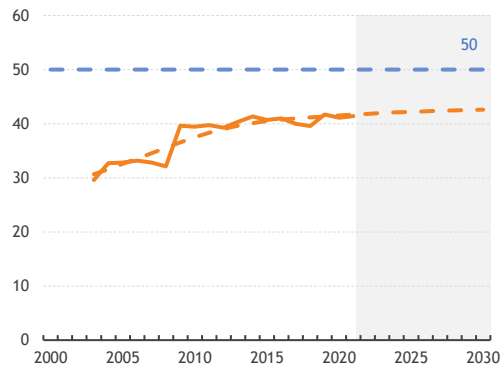
Tendance

Objectif: 50%

Evaluation: défavorable

Ecart femmes-hommes:

Evaluation: favorable



EIGE



SDG 7 Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

34 **Logements sans chauffage adéquat** BILAN
pourcentage de la population

Position: relative égalité sur la période considérée

Tendance

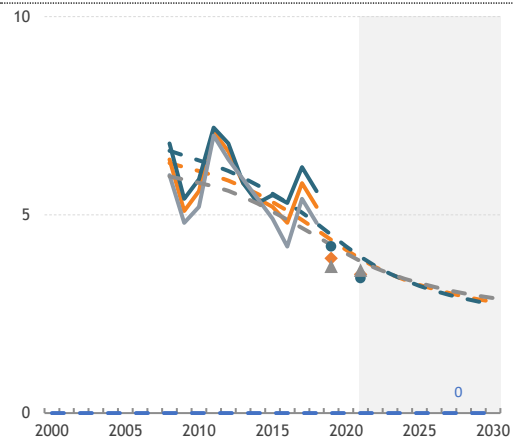
Objectif: 0 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, sdg_07_60, rupture de série: 2019



SDG 8 Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

38 **Incapacité de travail de longue durée**
pourcentage de l'emploi, chômeurs compris

Position: au détriment des femmes

2005: ♀ 5,9 | ♂ 5,1

2020: ♀ 14,3 | ♂ 8,0

Tendance

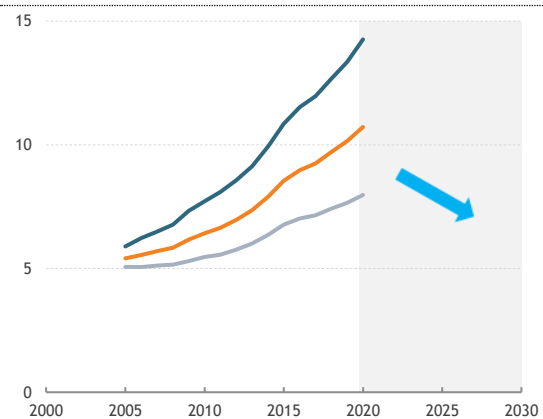
Objectif: diminuer

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Divergence

Evaluation: défavorable



INAMI, ICN, ONSS

40 **Taux de chômage** ^{BILAN}
pourcentage de la population active

Position: d'abord au détriment des femmes, puis des hommes

2000-2011: au détriment des femmes
(2000: ♀ 8,3 | ♂ 5,3)

2011-2021: au détriment des hommes
(2021: ♀ 5,9 | ♂ 6,7)

Tendance

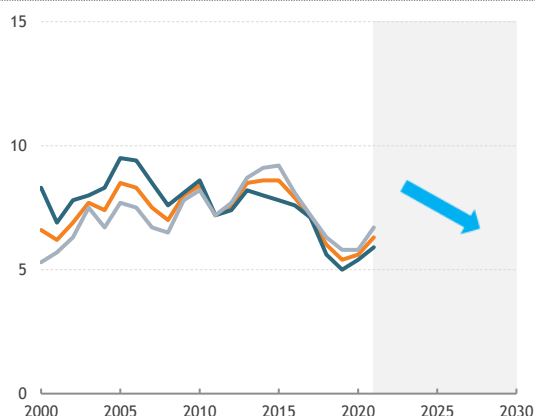
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total et hommes,
favorable pour femmes

Ecart femmes-hommes:

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, lfsa_urgaed

41 **Taux d'emploi**
pourcentage de la population active (20-64 ans)

Position: au détriment des femmes

2000: ♀ 56,4 | ♂ 76,1

2021: ♀ 66,8 | ♂ 74,5

Tendance

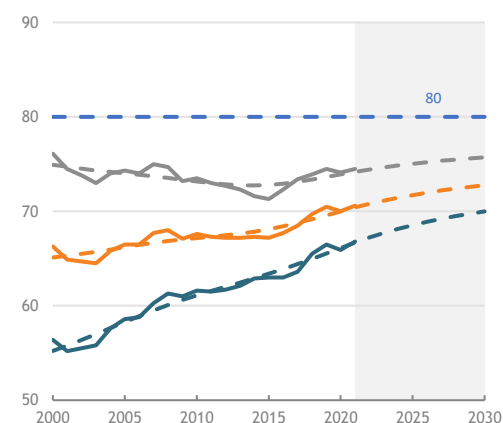
Objectif: 80 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Convergence

Evaluation: favorable



Eurostat, lfsa_ergan

42 **Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation** ^{BILAN}
pourcentage des 15-29 ans

Position: au détriment des femmes (sauf 2021)

2000: ♀ 20,4 | ♂ 14)

2020: ♀ 12,4 | ♂ 11,7

2021: ♀ 9,7 | ♂ 10,4

Tendance

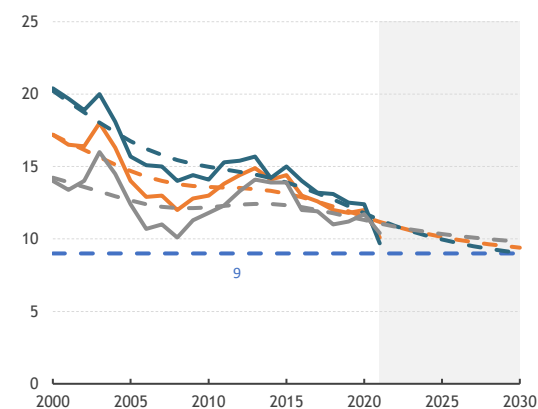
Objectif: 9 en 2030

Evaluation: favorable pour total et femmes, défavorable
pour hommes

Ecart femmes-hommes

Convergence

Evaluation: favorable



Eurostat, edat_lfse_20

43 **Accidents du travail mortels** ^{BILAN}
 nombre par 100.000 personnes employées

Position: au détriment des hommes

2010: ♀ 0,36 | ♂ 3,64

2020: ♀ 0,1 | ♂ 2,5

Tendance

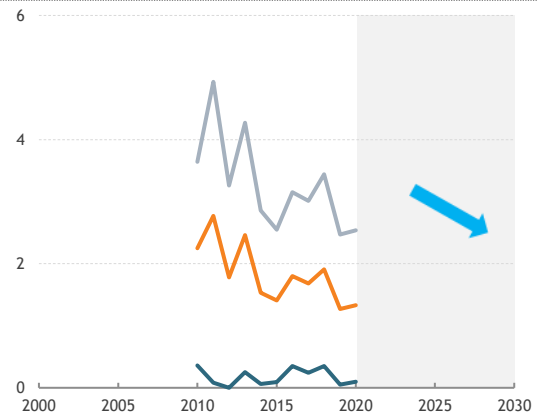
Objectif: diminuer

Evaluation: favorable pour total et hommes,
 indéterminé pour femmes

Ecart femmes-hommes:

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, sdg_08_60



SDG 10 Inégalités réduites

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

50 **Risque de pauvreté** ^{BILAN}
 pourcentage de de la population

Position: au détriment des femmes

2004: ♀ 15,1 | ♂ 13,4

2018: ♀ 17,1 | ♂ 15,6

2019: ♀ 15,0 | ♂ 14,6

2021: ♀ 13,0 | ♂ 12,3

Tendance

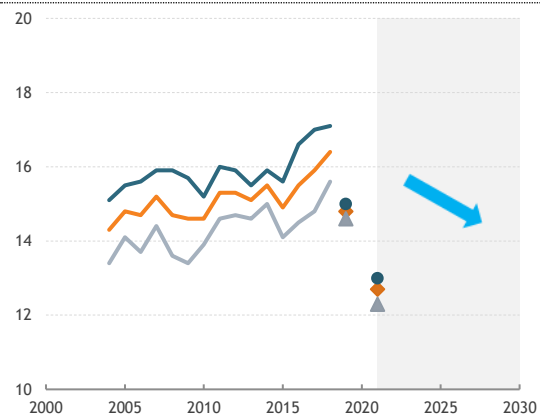
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, sdg_01_20, rupture de série: 2019 - données jusqu'en 2018 pas comparables avec celles à partir de 2019

51 **Intensité du risque de pauvreté** ^{BILAN}
 pourcentage de distance par rapport au seuil de pauvreté

Position: au détriment des hommes

2004: ♀ 20,7 | ♂ 22,4

2018: ♀ 18,6 | ♂ 20,0

2019: ♀ 15,4 | ♂ 17,3

2021: ♀ 14,7 | ♂ 15,7

Tendance

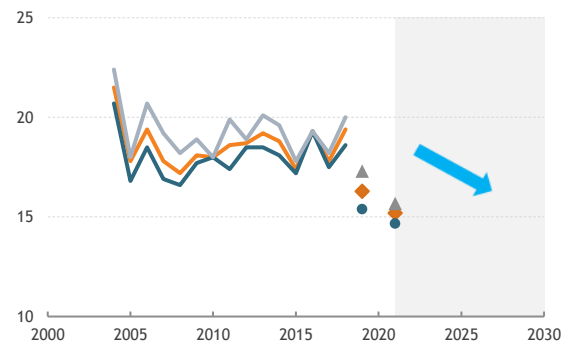
Objectif: diminuer

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes:

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, sdg_10_30, rupture de série: 2019 - données jusqu'en 2018 pas comparables avec celles à partir de 2019



SDG 11 Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

54 Logement inadéquat ^{BILAN} pourcentage de la population

Position: relative égalité sur la période considérée

2004: ♀ 13,7 | ♂ 13,3

2018: ♀ 18,3 | ♂ 17,6

2019: ♀ 17,3 | ♂ 16,1

2021: ♀ 15,6 | ♂ 15,4

Tendance

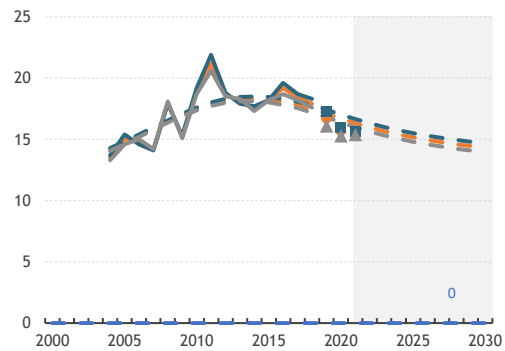
Objectif: 0 en 2030

Evaluation: défavorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, ilc_mdho01, rupture de série: 2019

57 Pollution sonore ^{BILAN} pourcentage de la population

Position: relative égalité sur la période considérée

2004: ♀ 24,0 | ♂ 22,5

2018: ♀ 17,6 | ♂ 18,0

2019: ♀ 15,7 | ♂ 16,4

2021: ♀ 14,4 | ♂ 14,2

Tendance

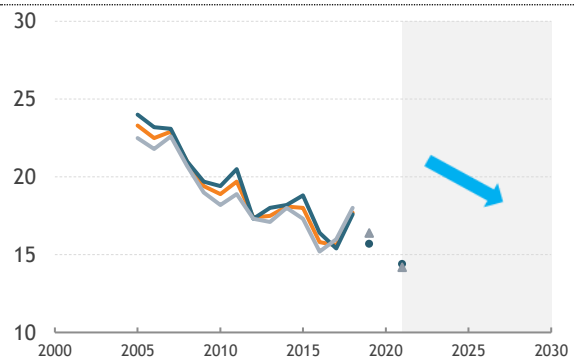
Objectif: diminuer

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



Eurostat, sdg_11_20, rupture de série: 2019



SDG 16 Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

73 Contacts avec amis et famille au moins une fois par semaine pourcentage des 15 ans et plus

Position: relative égalité sur la période considérée

Tendance

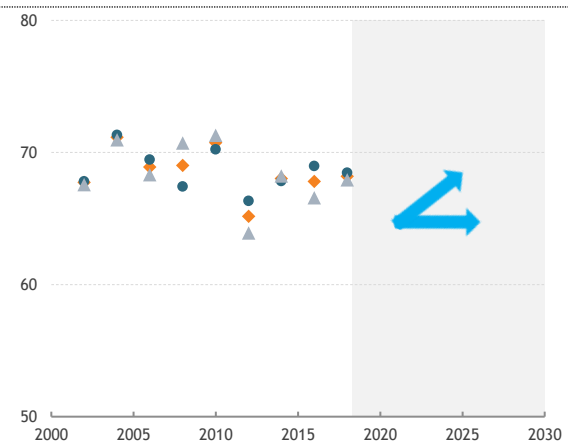
Objectif: rester stable ou augmenter

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



European Social Survey

74 **Confiance généralisée**
 score de minimum 6 sur 10
 pourcentage des 15 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2002: ♀ 37,0 | ♂ 38,9

2018: ♀ 42,5 | ♂ 45,4

Tendance

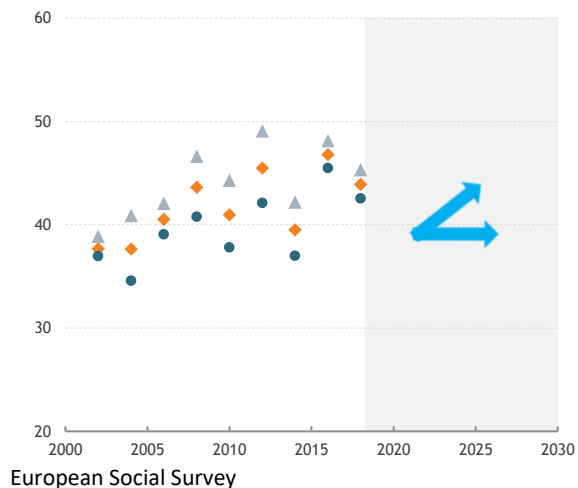
Objectif: rester stable ou augmenter

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



76 **Sentiment de sécurité dans l'espace public**^{BILAN}
tout à fait en sécurité et en sécurité
 pourcentage des 15 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2002: ♀ 68,7 | ♂ 84,5

2018: ♀ 73,9 | ♂ 89,9

Tendance

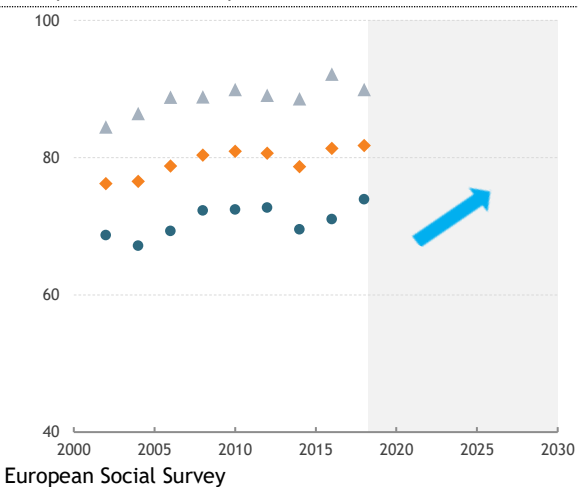
Objectif: augmenter

Evaluation: favorable pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



78 **Confiance dans les institutions**^{BILAN}
 score de minimum 6 sur 10
 pourcentage des 15 ans et plus

Position: au détriment des femmes

2004: ♀ 30,6 | ♂ 37,3

2018: ♀ 36,1 | ♂ 37,9

Tendance

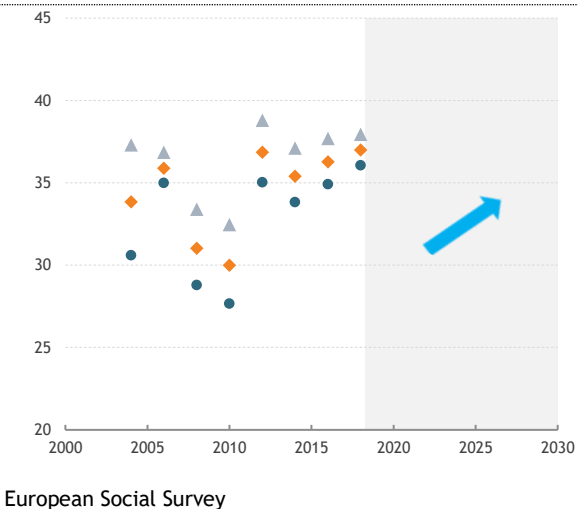
Objectif: augmenter

Evaluation: indéterminé pour total, femmes et hommes

Ecart femmes-hommes

Plusieurs tendances se suivent

Evaluation: indéterminé



4.1.3. Analyse selon trois angles

Les 38 indicateurs pour lesquels des données sont disponibles pour les femmes et les hommes sont analysés ici selon trois angles: si les femmes ou les hommes sont dans une position relativement défavorisée (voir a), si leurs tendances respectives évoluent dans le sens des SDG (voir b) et comment évolue l'écart entre les femmes et les hommes (voir c). Il apparaît qu'un sexe a parfois un score plus mauvais que l'autre, que l'évaluation de la tendance pour la population totale s'applique généralement tant aux femmes qu'aux hommes pris séparément et que la différence femmes-hommes évolue généralement de manière indéfinie ou défavorable.

Il est également indiqué si les indicateurs sont inclus ou non dans le bilan des 51 indicateurs de développement durable (voir chapitre 2). Ces informations supplémentaires pourront être utilisées lors du débat prévu par le *Plan fédéral de développement durable* (Gouvernement fédéral, 2021) avec les conseils consultatifs fédéraux. Ce débat sera en effet l'occasion de réfléchir aux indicateurs (du bilan) ainsi qu'à leur élargissement.

Une analyse globale combine les résultats des trois angles d'analyse (voir d). La situation évolue de manière défavorable pour les femmes pour ce qui est du nombre de *Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale* (i04) et de *l'Incapacité de travail de longue durée* (i38). Pour les hommes se sont les indicateurs suivants qui évoluent défavorablement: *Fumeurs quotidiens* (i22) et *Décrochage scolaire* (i23). Pour 19 indicateurs, les résultats des analyses sont indéterminés et/ou défavorables selon l'angle considéré. Pour les 15 autres indicateurs, l'évaluation de la tendance et/ou de l'évolution de la différence femmes-hommes est plutôt favorable. Pour 2 d'entre eux (*Espérance de vie* - i11 - et *Suicide* - i19), les hommes obtiennent de moins bons résultats que les femmes, mais ils sont néanmoins en bonne voie pour atteindre les SDG et l'écart femmes-hommes se réduit.

a. Position des femmes et des hommes

Le tableau suivant montre que, parmi les 38 indicateurs, 6 font état d'une position relativement égale entre les femmes et les hommes sur la période considérée. L'évolution se fait au détriment des femmes pour 18 indicateurs. Ces indicateurs portent en grande partie sur la situation professionnelle ou familiale, le revenu et les aspects liés au bien-être. Dans l'ensemble, 14 indicateurs laissent apparaître une évolution défavorable pour les hommes. Parmi eux, 11 indicateurs évoluent toujours au détriment des hommes sur la période considérée. Ces indicateurs couvrent des sujets tels que l'intégration dans l'enseignement, l'endettement et l'espérance de vie. Pour 3 indicateurs, l'évolution est d'abord défavorable pour les femmes et ensuite défavorable pour les hommes.

Tableau 5 Position des femmes et des hommes pour 38 indicateurs de développement durable

	Repris dans le bilan		Non-repris dans le bilan		Total
	Nombre	Nom	Nombre	Nom	
Relative égalité sur la période considérée	4	<i>Espérance de vie en bonne santé (i12)</i> <i>Logements sans chauffage adéquat (i34)</i> <i>Logement inadéquat (i54)</i> <i>Pollution sonore (i57)</i>	2	<i>Évaluation de sa propre existence (i20)</i> <i>Contacts avec amis et famille (i73)</i>	6
Au détriment des femmes	7	<i>Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (i01)</i> <i>Très faible intensité de travail (i02)</i> <i>Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales (i28)</i> <i>Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (i42)</i> <i>Risque de pauvreté (i50)</i> <i>Sentiment de sécurité dans l'espace public (i76)</i> <i>Confiance dans les institutions (i78)</i>	11	<i>Privation matérielle et sociale sévère (i03)</i> <i>Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (i04)</i> <i>Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières (i06)</i> <i>Santé perçue (i13)</i> <i>Limitation dans les activités quotidiennes (i14)</i> <i>Maladie ou problème de santé de longue durée (i16)</i> <i>Détresse psychologique (i17)</i> <i>Dépression (i18)</i> <i>Incapacité de travail de longue durée (i38)</i> <i>Taux d'emploi (i41)</i> <i>Confiance généralisée (i74)</i>	18
Au détriment des hommes parmi lesquels	10		4		14
toujours au détriment des hommes	7	<i>Surendettement des ménages (i05)</i> <i>Décès prématurés dus aux maladies chroniques (i15)</i> <i>Fumeurs quotidiens (i22)</i> <i>Décrochage scolaire (i23)</i> <i>Maîtrise insuffisante de la lecture (i26)</i> <i>Accidents du travail mortels (i43)</i> <i>Intensité du risque de pauvreté (i51)</i>	4	<i>Espérance de vie (i11)</i> <i>Suicide (i19)</i> <i>Morts sur les routes (i21)</i> <i>Diplômés de l'enseignement supérieur (i25)</i>	11
d'abord au détriment des femmes, puis au détriment des hommes	3	<i>Obésité des adultes (i07)</i> <i>Formation tout au long de la vie (i24)</i> <i>Taux de chômage (i40)</i>	0		3
Total	21		17		38

Bilan. Dans l'ensemble, les indicateurs repris du bilan brossent un tableau plus nuancé, tandis que les autres indicateurs mettent davantage en lumière la position défavorable des femmes. Parmi les indicateurs repris dans le bilan, ceux qui sont défavorables aux femmes sont moins nombreux (7 sur 21 soit 33% des indicateurs contre 11 sur 17 ou soit 65% des indicateurs hors bilan). De même, les trois indicateurs évoluant d'une situation plutôt défavorable pour les femmes à une situation plutôt défavorable pour les hommes font tous partie du bilan.

b. Évaluation des tendances chez les femmes et les hommes

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation des tendances des 38 indicateurs englobant des données à la fois pour les femmes et les hommes. Pour le total de la population, pour les femmes et pour les hommes, 9 indicateurs évoluent favorablement, 11 de manière indéterminée et 11 autres défavorablement. Pour 31 des 38 indicateurs, l'évaluation de la tendance basée sur la population totale est la même que pour les femmes et les hommes séparément.

Pour 7 indicateurs, les résultats diffèrent selon qu'ils concernent le total, les femmes ou les hommes. Cela concerne les indicateurs suivants: *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15), *Maladie ou problème de santé de longue durée* (i16), *Morts sur les routes* (i21), *Fumeurs quotidiens* (i22), *Taux de chômage* (i40), *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* (i42) et *Accidents du travail mortels* (i43).

Notez que 4 de ces 7 indicateurs sont associés à une cible: *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15), *Morts sur les routes* (i21), *Fumeurs quotidiens* (i22), et *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* (i42). Pour ces indicateurs, la cible formulée pour la population totale a déjà été atteinte par les femmes mais pas par les hommes. Mais si seule la cible pour la population totale est considérée, il apparaît que l'évaluation est défavorable pour les deux premiers indicateurs et favorable pour les deux derniers indicateurs. La part relative des femmes et des hommes dans le total explique ce résultat.

Tableau 6 Évaluation des tendances de 38 indicateurs de développement durable pour les femmes et les hommes

	Repris dans le bilan		Non-repris dans le bilan		Total
	Nombre	Nom	Nombre	Nom	
Favorable pour total, ♀ et ♂	3	<i>Très faible intensité de travail (i02)</i> <i>Pollution sonore (i57)</i> <i>Sentiment de sécurité dans l'espace public (i76)</i>	6	<i>Espérance de vie (i11)</i> <i>Suicide (i19)</i> <i>Évaluation de sa propre existence (i20)</i> <i>Diplômés de l'enseignement supérieur (i25)</i> <i>Contacts avec amis et famille (i73)</i> <i>Confiance généralisée (i74)</i>	9
Indéterminé pour total, ♀ et ♂	7	<i>Surendettement des ménages (i05)</i> <i>Obésité des adultes (i07)</i> <i>Espérance de vie en bonne santé (i12)</i> <i>Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales (i28)</i> <i>Risque de pauvreté (i50)</i> <i>Intensité du risque de pauvreté (i51)</i> <i>Confiance dans les institutions (i78)</i>	4	<i>Privation matérielle et sociale sévère (i03)</i> <i>Santé perçue (i13)</i> <i>Détresse psychologique (i17)</i> <i>Dépression (i18)</i>	11
Défavorable pour total, ♀ et ♂	6	<i>Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (i01)</i> <i>Décrochage scolaire (i23)</i> <i>Formation tout au long de la vie (i24)</i> <i>Maîtrise insuffisante de la lecture (i26)</i> <i>Logements sans chauffage adéquat (i34)</i> <i>Logement inadéquat (i54)</i>	5	<i>Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (i04)</i> <i>Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières (i06)</i> <i>Limitation dans les activités quotidiennes (i14)</i> <i>Incapacité de travail de longue durée (i38)</i> <i>Taux d'emploi (i41)</i>	11
Évaluation différente pour total, ♀ et ♂ parmi lesquels	5		2		7
favorable pour total et ♀ mais défavorable pour ♂	2	<i>Fumeurs quotidiens (i22)</i> <i>Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (i42)</i>	0		2
favorable pour total et ♂ mais indéterminé pour ♀	1	<i>Accidents du travail mortels (i43)</i>	0		1
défavorable pour total et ♂ mais favorable pour ♀	1	<i>Décès prématurés dus aux maladies chroniques (i15)</i>	1	<i>Morts sur les routes (i21)</i>	2
indéterminé pour total et ♂ mais favorable pour ♀	1	<i>Taux de chômage (i40)</i>	0		1
indéterminé pour total et ♀ mais défavorable pour ♂	0		1	<i>Maladie ou problème de santé de longue durée (i16)</i>	1
Total	21		17		38

Bilan. Parmi les indicateurs qui figurent dans le bilan, les résultats de l'évaluation varient selon le sexe pour 5 indicateurs sur 21, soit près de 25% des indicateurs. C'est le cas pour 2 indicateurs sur les 17 non repris dans le bilan, soit à peine 10% des indicateurs. L'évaluation des tendances est indéterminée (pour le total, les femmes et les hommes), pour un nombre légèrement plus élevé d'indicateurs du bilan que pour ceux qui n'y sont pas repris, à savoir 7 indicateurs sur 21 du bilan (soit 33%) contre 4 indicateurs sur 17 non repris dans le bilan (soit 24%). Pour les indicateurs qui présentent une évaluation favorable (pour le total, les femmes et les hommes), le constat est inversé à savoir qu'ils sont plus nombreux parmi les indicateurs qui ne figurent pas dans le bilan: 3 indicateurs sur les 21 du bilan (soit 14%) contre 6 indicateurs sur les 17 non repris dans le bilan (soit 35%).

c. Évolution des écarts entre les femmes et les hommes

L'évolution des écarts entre les femmes et les hommes est abordée ici. Sur les 38 indicateurs, l'écart se réduit (convergence) pour 7 d'entre eux, ce qui indique une évolution positive. Pour 9 indicateurs, l'écart évolue défavorablement: pour 5 indicateurs la tendance est divergente (en fin de période) et pour 4 indicateurs l'écart entre les femmes et les hommes est stable. Pour les 22 autres indicateurs, l'évolution de l'écart entre les femmes et les hommes est indéterminée.

Tableau 7 Évolution de l'écart entre les femmes et les hommes pour 38 indicateurs de développement durable

	Repris dans le bilan		Non-repris dans le bilan		Total
	Nombre	Nom	Nombre	Nom	
Favorable	3	<i>Décès prématurés dus aux maladies chroniques (i15)</i> <i>Maîtrise insuffisante de la lecture (i26)</i> <i>Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (i42)</i>	4	<i>Espérance de vie (i11)</i> <i>Suicide (i19)</i> <i>Morts sur les routes (i21)</i> <i>Taux d'emploi (i41)</i>	7
Indéterminé	13	<i>Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (i01)</i> <i>Très faible intensité de travail (i02)</i> <i>Espérance de vie en bonne santé (i12)</i> <i>Formation tout au long de la vie (i24)</i> <i>Logements sans chauffage adéquat (i34)</i> <i>Taux de chômage (i40)</i> <i>Accidents du travail mortels (i43)</i> <i>Risque de pauvreté (i50)</i> <i>Intensité du risque de pauvreté (i51)</i> <i>Logement inadéquat (i54)</i> <i>Pollution sonore (i57)</i> <i>Sentiment de sécurité dans l'espace public (i76)</i> <i>Confiance dans les institutions (i78)</i>	9	<i>Privation matérielle et sociale sévère (i03)</i> <i>Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières (i06)</i> <i>Santé perçue (i13)</i> <i>Limitation dans les activités quotidiennes (i14)</i> <i>Maladie ou problème de santé de longue durée (i16)</i> <i>Détresse psychologique (i17)</i> <i>Évaluation de sa propre existence (i20)</i> <i>Contacts avec amis et famille (i73)</i> <i>Confiance généralisée (i74)</i>	22
Défavorable parmi lesquels	5		4		9
divergence	1	<i>Surendettement des ménages (i05)</i>	2	<i>Diplômés de l'enseignement supérieur (i25)</i> <i>Incapacité de travail de longue durée (i38)</i>	3
d'abord convergence, puis divergence	1	<i>Obésité des adultes (i07)</i>	1	<i>Dépression (i18)</i>	2
stable	3	<i>Fumeurs quotidiens (i22)</i> <i>Décrochage scolaire (i23)</i> <i>Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales (i28)</i>	1	<i>Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (i04)</i>	4
Total	21		17		38

Bilan. Les résultats de l'analyse montrent que le nombre d'indicateurs avec une évaluation indéterminée est plus élevé pour les indicateurs repris dans le bilan que pour ceux qui ne le sont pas: respectivement 13 indicateurs sur les 21 du bilan (soit 62%) contre 6 indicateurs sur les 17 non repris dans le bilan (soit 53%). Le nombre d'indicateurs avec une évaluation favorable est en revanche plus faible pour les indicateurs du bilan: respectivement 3 indicateurs sur les 21 du bilan (soit 14%) contre 4 indicateurs sur les 17 non repris dans le bilan (soit 24%).

d. Analyse globale

Ce point met en lumière les indicateurs - ou, plus généralement, les SDG ou domaines sociétaux - qui méritent une attention particulière sur la base de l'analyse réalisée selon le principe *Ne laisser personne de côté*. Cette mise en lumière se base sur les résultats détaillés dans les points précédents et résumés dans le tableau 8.

Ce tableau présente les résultats de l'évaluation des indicateurs (favorable, défavorable ou indéterminé) en fonction, horizontalement, de l'évolution de leur tendances (voir b) et, verticalement, en fonction de l'évolution des écarts femmes-hommes (voir c). En combinant les trois résultats possibles pour ces deux angles d'évaluations, un tableau de trois sur trois (soit neuf cellules) est construit. Dans ce tableau, le nombre d'indicateurs concernés est indiqué dans chacune des cellules et les indicateurs sont listés par numéro et par nom. Le SDG auquel l'indicateur se rapporte et l'appartenance d'un indicateur au bilan des indicateurs de développement durable, comme présenté au chapitre 2, sont indiqués en indice.

Dans chaque cellule les indicateurs sont répartis en fonction de la position des femmes et des hommes. Trois possibilités peuvent être envisagées ici (voir a), soit la situation des femmes est désavantageuse par rapport à celle des hommes, soit la situation des hommes est désavantageuse par rapport à celle des femmes, soit leur situation est relativement similaire. Deux remarques s'imposent au sujet de cette classification.

Premièrement, il apparaît que pour 31 des 38 indicateurs, l'évaluation des tendances est la même pour les femmes et les hommes (voir b). Par conséquent, la plupart des indicateurs peuvent être classés facilement et sans ambiguïté dans les catégories favorable, indéterminé ou défavorable. Pour 7 indicateurs sur 38, le résultat de l'évaluation diffère pour les femmes et pour les hommes. Ceci est toujours indiqué en indice pour chacun de ces indicateurs. Dans ces cas, l'indicateur est classé sur la base du sexe qui occupe la position défavorable. Par exemple, l'évaluation de la tendance de l'indicateur *Décès prématurés dus aux maladies chroniques* (i15) est défavorable aux hommes mais favorable aux femmes. L'évaluation de la position femmes-hommes montre que les hommes sont dans une position défavorable: ils obtiennent systématiquement un score plus élevé que les femmes pour cet indicateur. C'est pourquoi cet indicateur est classé dans la catégorie défavorable pour l'évaluation de la tendance. En ce qui concerne l'évolution de l'écart entre les femmes et les hommes, cet indicateur reçoit une note favorable car les écarts se réduisent ou convergent.

Deuxièmement, par rapport à l'évaluation de l'évolution de l'écart femmes-hommes, il convient aussi de noter qu'une évaluation défavorable comprend deux sous-catégories: soit l'évaluation montre un écart divergent soit un écart stable. Dans ce dernier cas une mention est reprise dans le tableau en indice du nom de l'indicateur.

Tableau 8 Classification de 38 indicateurs de développement durable incluant des données pour les femmes et les hommes, en fonction de la position des femmes et des hommes les uns par rapport aux autres, de l'évaluation de la tendance vers les SDG et de l'évolution des écarts entre les femmes et les hommes

Évaluation tendance	Écart femmes-hommes			Total
	Défavorable	Indéterminé	Favorable	
Favorable	<p>1 Position au détriment des hommes Diplômés de l'enseignement supérieur (i25) SDG 4</p>	<p>7 Position au détriment des femmes Très faible intensité de travail (i02) SDG 1 / BILAN Confiance généralisée (i74) SDG 16 Sentiment de sécurité dans l'espace public (i76) SDG 16 / BILAN</p> <p>Position femmes-hommes relativement égale Évaluation de sa propre existence (i20) SDG 3 Pollution sonore (i57) SDG 11 / BILAN Contacts avec amis et famille (i73) SDG 16</p>	<p>2 Position au détriment des hommes Espérance de vie (i11) SDG 3 Suicide (i19) SDG 3</p>	10
Indéterminé	<p>4 Position au détriment des femmes Dépression (i18) SDG 3 Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales (i28) SDG 5 / BILAN</p> <p>Position au détriment des hommes Surendettement des ménages (i05) SDG 1 / BILAN Obésité des adultes (i07) SDG 3 / BILAN</p>	<p>9 Position au détriment des femmes Privation matérielle et sociale sévère (i03) SDG 1 Santé perçue (i13) SDG 3 Maladie ou problème de santé de longue durée (i16) SDG 3 / Eval.tendance ♀ indét., ♂ défav.</p> <p>Détresse psychologique (i17) SDG 3 9 Risque de pauvreté (i50) SDG 10 / BILAN Confiance dans les institutions (i78) SDG 16 / BILAN</p> <p>Position au détriment des hommes Intensité du risque de pauvreté (i51) SDG 10 / BILAN Taux de chômage (i40) SDG 8 / BILAN / Eval.tendance, ♂ indét., ♀ fav.</p> <p>Position femmes-hommes relativement égale Espérance de vie en bonne santé (i12) SDG 3 / BILAN</p>		13
Défavorable	<p>Position au détriment des femmes Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (i04) SDG 1 Incapacité de travail de longue durée (i38) SDG 8</p> <p>4 Position au détriment des hommes Fumeurs quotidiens (i22) SDG 3 / BILAN / Evaluation de la tendance ♂ défavorable, ♀ favorable / Ecart ♀/♂ relativement stable</p> <p>Décrochage scolaire (i23) SDG 4 / BILAN / Ecart ♀/♂ relativement stable</p>	<p>6 Position au détriment des femmes Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (i01) SDG 1 / BILAN Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières (i06) SDG 1 Limitation dans les activités quotidiennes (i14) SDG 3</p> <p>Position au détriment des hommes Formation tout au long de la vie (i24) SDG 4 / BILAN</p> <p>Position femmes-hommes relativement égale Logements sans chauffage adéquat (i34) SDG 7 / BILAN Logement inadéquat (i54) SDG 11 / BILAN</p>	<p>5 Position au détriment des femmes Taux d'emploi (i41) SDG 8</p> <p>Position au détriment des hommes Décès prématurés dus aux maladies chroniques (i15) SDG 3 / BILAN / Eval.tendance ♂ défav., ♀ fav.</p> <p>5 Morts sur les routes (i21) SDG 3 / Eval.tendance ♂ défav., ♀ fav.</p> <p>Maîtrise insuffisante de la lecture (i26) SDG 4 / BILAN Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (i42) SDG 8 / BILAN / Eval.tend. ♂ défav., ♀ fav.</p>	15
Total	9	22	7	38

Quels sont les indicateurs de suivi des SDG qui requièrent une attention particulière pour les femmes et les hommes dans la perspective de *Ne laisser personne de côté*? Les sections suivantes s'efforcent de répondre à la question en s'appuyant sur les résultats du tableau ci-dessus.

Indicateurs avec une évaluation défavorable

Au total, l'évaluation est particulièrement défavorable pour les femmes ou pour les hommes pour 4 indicateurs sur 38. Ceux-ci sont indiqués en blanc dans la cellule gris foncé en bas à gauche du tableau. L'évaluation de leur tendance est défavorable, ce qui signifie que les indicateurs ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les SDG, et les différences entre les femmes et les hommes persistent voire augmentent.

- Pour les femmes, il s'agit d'indicateurs liés à l'intégration sur le marché du travail: *Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale* (i04) et *Incapacité de travail de longue durée* (i38). Les différences entre les femmes et les hommes restent stables pour le premier indicateur, alors qu'elles augmentent pour le deuxième.
- Pour les hommes, il s'agit de l'indicateur *Fumeurs quotidiens* (i22) et du *Décrochage scolaire* (i23). Les différences femmes-hommes restent stables.

Indicateurs avec une évaluation partiellement défavorable ou indéterminée

Au total, il y a 19 indicateurs sur 38 pour lesquels il y a une ou plusieurs évaluations indéterminées parmi les trois angles d'analyse étudiés; celle-ci se combinant parfois avec une évaluation défavorable. Ces situations correspondent aux trois cellules avec texte noir sur fond gris clair du tableau.

Il apparaît premièrement que les écarts entre les femmes et les hommes se creusent pour 4 indicateurs. Il s'agit donc d'une évolution défavorable. Cependant, l'évaluation de leur tendance est indéterminée. Deuxièmement, pour 6 indicateurs, l'évaluation de la tendance est défavorable mais l'évolution des écarts entre les femmes et les hommes est indéterminée. Enfin, pour 9 indicateurs, les résultats restent indéterminés tant pour l'évaluation de la tendance que pour l'évaluation des écarts femmes-hommes. Cela signifie que, avec la méthodologie utilisée, la direction dans laquelle ils évoluent n'est pas déterminée.

Pour qu'une évaluation indéterminée d'un indicateur, tant au niveau de l'évaluation de la tendance que de la différence femmes-hommes, ne bascule pas vers une évaluation défavorable, les 19 indicateurs suivants, repris par SDG, doivent être suivis de près.

- SDG pour lesquels la position des femmes est moins bonne que celle des hommes:
 - SDG 1 *Pas de pauvreté* (*Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* - i01, *Privation matérielle et sociale sévère* - i03 - et *Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières* - i06);
 - SDG 3 *Bonne santé et bien-être* (*Santé perçue* - i13, *Limitation dans les activités quotidiennes* - i14, *Maladie ou problème de santé de longue durée* - i16, *Détresse psychologique* - i17 et *Dépression* - i18);
 - SDG 5 *Égalité entre les sexes* (*Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales* - i28);
 - SDG 10 *Inégalités réduites* (*Risque de pauvreté* - i50);
 - SDG 16 *Paix, justice et institutions efficaces* (*Confiance dans les institutions* - i78).

- SDG pour lesquels la position des hommes est moins bonne que celle des femmes:
 - SDG 1 *Pas de pauvreté* (*Surendettement des ménages* - i05);
 - SDG 3 *Bonne santé et bien-être* (*Obésité des adultes* - i07);
 - SDG 4 *Éducation de qualité* (*Formation tout au long de la vie* - i24);
 - SDG 8 *Travail décent et croissance économique* (*Taux de chômage* - i40);
 - SDG 10 *Inégalités réduites* (*Intensité du risque de pauvreté* - i51).
- SDG pour lesquels il n'y a quasi pas de différence entre la position des femmes et des hommes:
 - SDG 3 *Bonne santé et bien-être* (*Espérance de vie en bonne santé* - i12);
 - SDG 7 *Énergie propre et d'un coût abordable* (*Logements sans chauffage adéquat* - i34);
 - SDG 11 *Villes et communautés durables* (*Logement inadéquat* - i54).

Indicateurs avec au moins une évolution favorable partielle

Pour les 15 derniers indicateurs sur les 38 l'évaluation de la tendance est favorable, l'évaluation de l'évolution des écarts femmes-hommes est favorable ou les deux évaluations sont favorables. Ces indicateurs sont repris dans les cinq cellules blanches du tableau. Dans ces cas, la situation d'un sexe peut être similaire ou moins bonne que celle de l'autre sexe.

Les domaines couverts par ces 15 indicateurs sont très divers et sont liés à tous les SDG mentionnés ci-dessus. Pour 2 indicateurs du SDG 3 sur la santé et le bien-être, l'évaluation de la tendance vers les SDG et des écarts femmes-hommes sont simultanément favorables (cellule en haut à droite du tableau): *Espérance de vie* (i11) et *Suicide* (i19). Cette une évolution clairement positive, même si les hommes sont dans une position défavorable pour ces 2 indicateurs.

4.2. Ventilations selon d'autres catégories de la population

Revenu. Pour les ventilations selon le niveau de revenu (vingt indicateurs), l'analyse montre, sans surprise, une situation plus favorable pour les catégories ayant les revenus les plus élevés. Les indicateurs de pauvreté du SDG 1, comme la *Privation matérielle et sociale sévère* (i03), sont très élevés dans le premier quintile (les 20% les plus pauvres) et faibles ou très faibles dans les autres quintiles. Les indicateurs de santé (SDG 3) montrent une amélioration régulière avec le niveau de revenu. Quant aux indicateurs du SDG 16, ils montrent que pour les quintiles ou niveaux de revenus les plus élevés, la confiance est plus grande, le sentiment de sécurité est plus élevé et les cambriolages et les agressions plus fréquentes (le 5^{ème} quintile étant dans ce cas nettement au-dessus des quatre autres). Les contacts sociaux sont également plus élevés pour les deux quintiles supérieurs; c'est le quintile 3 (revenus moyens) qui montre les moins bons résultats pour cet indicateur.

Trois indicateurs sont ventilés selon le fait que les ménages se situent au-dessus ou en-dessous du seuil de risque de pauvreté. Dans le cas des *Logements sans chauffage adéquat* (i34), la différence entre les deux catégories est élevée: 10,5% pour ceux qui se trouvent en-dessous et 2,5% pour ceux qui se trouvent au-dessus du seuil de risque de pauvreté en 2021. Cette différence est moins élevée pour le *Logement inadéquat* (i54), 23% versus 14%, et l'exposition à la *Pollution sonore* (i57), 20% versus 14%.

Education. Les ventilations selon le niveau d'éducation (onze indicateurs) montrent, également sans surprise, que les personnes avec un meilleur niveau d'éducation vivent dans des conditions plus favorables.

- Les personnes ayant au mieux un diplôme secondaire inférieur sont particulièrement défavorisées. L'écart entre cette catégorie et les autres (au moins un diplôme du secondaire supérieur) est en général très élevé. Le *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* (i01) en 2021 est, par exemple, de 8% avec un diplôme de l'enseignement supérieur mais il est de 35% avec un diplôme au mieux du secondaire inférieur.
- Les différences persistent et ont en général tendance à augmenter. C'est le cas en particulier pour la *Très faible intensité de travail* (i02), le *Taux d'emploi* (i41) et les *Fumeurs quotidiens* (i22).
- Deux indicateurs montrent une diminution de l'écart selon le niveau d'éducation: l'*Obésité des adultes* (i07) et les *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* (i42).

Age. Les ventilations par catégorie d'âge (dix-sept indicateurs) montrent qu'il existe des différences de niveau liées à l'âge: santé, incapacité de travail, taux d'emploi, chômage etc. Il n'y a pas de tendance générale qui se dégage des évolutions de ces ventilations. Néanmoins voici quelques exemples contrastés.

Dans le cas du *Risque de pauvreté* (i50), la situation s'est nettement améliorée pour les 65 ans et plus jusqu'en 2015, alors que la situation des autres catégories se détériorait lentement. Après 2015, la situation s'est lentement améliorée pour toutes les catégories d'âge, sauf pour les 65 ans et plus où elle est restée stable. Le *Taux d'emploi* (i41), lui, continue à s'améliorer régulièrement, en particulier pour la population active au-delà de 55 ans. L'*Incapacité de travail de longue durée* (i38) est, par contre, en augmentation, tant chez les personnes de 25 à 49 ans que chez celles de 50 à 64 ans.

5. Indicateurs de bien-être

En complément à l'ensemble d'indicateurs repris dans ce rapport, le BFP a développé plusieurs indicateurs composites de bien-être. Ces indicateurs synthétisent différentes composantes du bien-être et du développement de la société et rendent la communication plus simple. Ils permettent aussi de répondre à la loi du 14 mars 2014 de "regrouper les indicateurs en un nombre aussi restreint que possible de catégories ou d'indicateurs principaux". Ils font également suite à une demande de la Chambre de disposer d'indicateurs plus synthétiques (Chambre des représentants de Belgique, 2016). Ces indicateurs composites de bien-être ont été développés autour des trois dimensions du développement durable: les dimensions *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*.

A partir des résultats de l'analyse statistique des déterminants du bien-être spécifiques à la Belgique (Joskin, 2017), le BFP a développé un indicateur composite pour la première dimension: l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}; ICN/BFP, 2018a et Joskin, 2018). Partant du constat qu'il existe d'importantes inégalités de bien-être au sein de la population belge (Joskin, 2019), onze indicateurs composites pour mesurer l'évolution du bien-être actuel des femmes, des hommes, de quatre catégories d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) et de cinq catégories de revenu (quintiles de revenu) ont également été développés (ICN/BFP, 2019). Compte tenu de la méthodologie sous-jacente aux indicateurs composites, et de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la collecte des données d'enquêtes, ces indicateurs couvrent actuellement une période allant de 2005 à 2019. Afin de donner un éclairage quant à l'évolution récente du bien-être en Belgique, une analyse de données statistiques issues d'enquêtes spécifiques réalisées à plusieurs reprises entre mars 2020 et octobre 2022 est proposée dans ce rapport.

Les travaux du BFP ont également permis de développer quatre indicateurs composites pour mesurer la dimension *Plus tard* du développement durable: les indicateurs *Capital humain*, *Capital social*, *Capital environnemental* et *Capital économique* (Joskin, 2020). Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution du stock des ressources considérées comme nécessaires pour garantir le bien-être des générations futures et deux d'entre eux sont mis à jour dans ce rapport (ICN/BFP, 2020).

La troisième dimension du développement durable, *Ailleurs*, vise à garantir que le développement du bien-être en Belgique ne compromette pas celui des personnes vivant ailleurs dans le monde. Cette dimension acte l'interdépendance de la Belgique, c'est à dire le fait que le bien-être est, directement ou indirectement, relié aux comportements de l'ensemble des êtres humains. A partir des derniers développements méthodologiques réalisés au BFP, deux indicateurs d'empreinte sont présentés et discutés. Ces indicateurs permettent de quantifier l'impact de la demande finale en Belgique en termes d'émissions de gaz à effet de serre (*Empreinte carbone*) et d'extraction de matières premières (*Empreinte matières*).

A partir de ces indicateurs composites, ce rapport compare l'évolution du bien-être des générations actuelles (*Ici et maintenant*) avec celui des générations futures (*Plus tard*) et pose la question de la soutenabilité du bien-être en Belgique. Le développement durable d'une société implique en effet que la satisfaction des besoins des générations actuelles ne compromette pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. A partir de deux indicateurs d'empreinte, ce rapport permet aussi de prendre la mesure de l'impact de la consommation de la Belgique sur le reste du monde (*Ailleurs*).

Les sections qui suivent analysent l'évolution des indicateurs de bien-être respectivement pour la dimension *Ici et maintenant* (5.1), la dimension *Plus tard* (5.2) et la dimension *Ailleurs* (5.3).

5.1. Le bien-être actuel

Le point 5.1.1 se penche sur les principales conclusions qui découlent de l'analyse des indicateurs composites mesurant le bien-être ici et maintenant. Y sont décrit, tant l'évolution du bien-être moyen que celle de onze catégories de la population. Une analyse plus détaillée concernant ces indicateurs est proposée dans le rapport de 2021 (BFP/ICN, 2021 p.17-24). Du fait de perturbations dans la collecte des données d'enquêtes en 2020 et 2021, les indicateurs composites pour la première dimension n'ont pas pu être mis à jour. En effet, au 31 octobre 2022, date de clôture de la récolte des données, les données pour 2021 de l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* (i38, source Inami) n'étaient pas encore disponibles.

Afin de donner un éclairage quant à l'évolution récente du bien-être en Belgique, une analyse de données statistiques issues d'enquêtes réalisées à plusieurs reprises entre 2020 et 2022 est proposée dans ce rapport (point 5.1.2). Cette analyse est réalisée à partir d'un indicateur de bien-être subjectif, la satisfaction dans la vie. La santé étant le principal déterminant du bien-être, deux indicateurs représentatifs de l'évolution de la santé mentale sont également discutés. Ensemble, l'analyse de ces indicateurs donne un aperçu synthétique quant à l'évolution du bien-être en Belgique depuis 2020. Les données proviennent principalement des onze enquêtes *Santé Covid-19* réalisées par Sciensano. Le rapport précédent se basait sur les résultats s'étalant entre mars 2020 et octobre 2021. Avec les nouvelles données, la période couverte va à présent jusqu'à octobre 2022. Outre les moyennes pour la population belge, comme présentées dans le rapport précédent, la situation des femmes, des hommes ainsi que pour quatre catégories d'âge de la population (18-29 ans, 30-49 ans, 50-69 ans et 70 ans et plus) est analysée en détail.

5.1.1. Evolution du bien-être entre 2005 et 2019

Ce rapport reprend douze indicateurs composites qui mesurent l'évolution du bien-être *Ici et maintenant* en Belgique. Un premier mesure l'évolution du bien-être moyen en Belgique: l'indicateur de *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}). Onze autres indicateurs mesurent spécifiquement l'évolution du bien-être des femmes, des hommes, de quatre catégories d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) et de cinq catégories de revenu (quintiles de revenu).

Ces indicateurs ont été construits suivant une méthodologie identique (Joskin, 2017, 2018 et 2019). Le choix des indicateurs qui les composent ainsi que de leur pondération reposent sur les résultats d'analyses statistiques réalisées par le BFP. Ces résultats pointent les principaux déterminants du bien-être pour l'ensemble de la Belgique et pour chacune des catégories analysées. Une synthèse de cette méthodologie ainsi que l'analyse de l'évolution du bien-être sont présentés dans les deux points qui suivent. Le premier point concerne le bien-être moyen tandis que le second se penche sur le bien-être des différentes catégories de la population.

a. Bien-être moyen en Belgique

L'indicateur BE_{IM} se compose de six indicateurs qui mesurent les principales composantes du bien-être en Belgique, à savoir la santé, le niveau de vie, la vie en société, le travail et l'éducation (voir tableau 9). La composante santé est mesurée à partir de l'indicateur *État de santé*. Celui-ci est calculé comme la moyenne des trois indicateurs du module minimum européen sur la santé (Eurostat, 2017). La santé étant le principal déterminant du bien-être en Belgique, cet indicateur reçoit une pondération de 0,4.

Tableau 9 Composantes de l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM})

Composantes du bien-être	Indicateurs	Description des indicateurs	Pondérations des indicateurs
Santé	<i>Santé perçue</i> (i13)	Part de la population dans un état de santé moyen, bon ou très bon	Indicateur État de santé 0,40
	<i>Limitation dans les activités quotidiennes</i> (i14)	Part de la population avec des limitations dans les activités quotidiennes ¹	
	<i>Maladie ou problème de santé de longue durée</i> (i16)	Part de la population avec une maladie ou un problème de santé de longue durée ¹	
Niveau de vie	<i>Privation matérielle sévère</i> (i03)	Part de la population en situation de privation matérielle sévère ¹	0,19
Vie en société	<i>Support social</i> ²	Part de la population qui peut compter sur l'aide d'un proche	0,15
Travail	<i>Incapacité de travail de longue durée</i> (i38)	Part des travailleurs en incapacité de travail de plus d'un an ¹	0,13
	<i>Taux de chômage</i> (i40)	Part de la population active au chômage ¹	0,04
Éducation	<i>Décrochage scolaire</i> (i23)	Part des 18-24 ans en situation de décrochage scolaire ¹	0,09

Source: calculs BFP à partir des données 2013 de l'enquête EU-SILC (Statistics Belgium, 2014).

¹ C'est la part complémentaire de l'indicateur qui est utilisée dans le calcul de BE_{IM}.

² Cet indicateur ne fait pas partie des indicateurs de suivi des SDG pour la Belgique et n'est, dès lors, pas repris sur le site www.indicators.be.

Les autres indicateurs reçoivent des pondérations allant de 0,04 (*Taux de chômage* - i40) à 0,19 (*Privation matérielle sévère* - i03). Ces pondérations sont fixes dans le temps et leur somme est égale à 1. Une hausse des indicateurs correspond à une amélioration du bien-être¹. Du fait que les unités de mesure des indicateurs ne sont pas identiques, ceux-ci ont dû être normalisés². Chaque indicateur est ensuite multiplié par sa pondération, la somme des composantes formant l'indicateur BE_{IM}. Étant donné sa méthode de construction, l'indicateur BE_{IM} fluctue entre 0 et 1. Une valeur de 0 correspond à une situation où les six composantes se trouveraient simultanément à leur niveau minimal, tandis qu'une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient simultanément à leur niveau maximal.

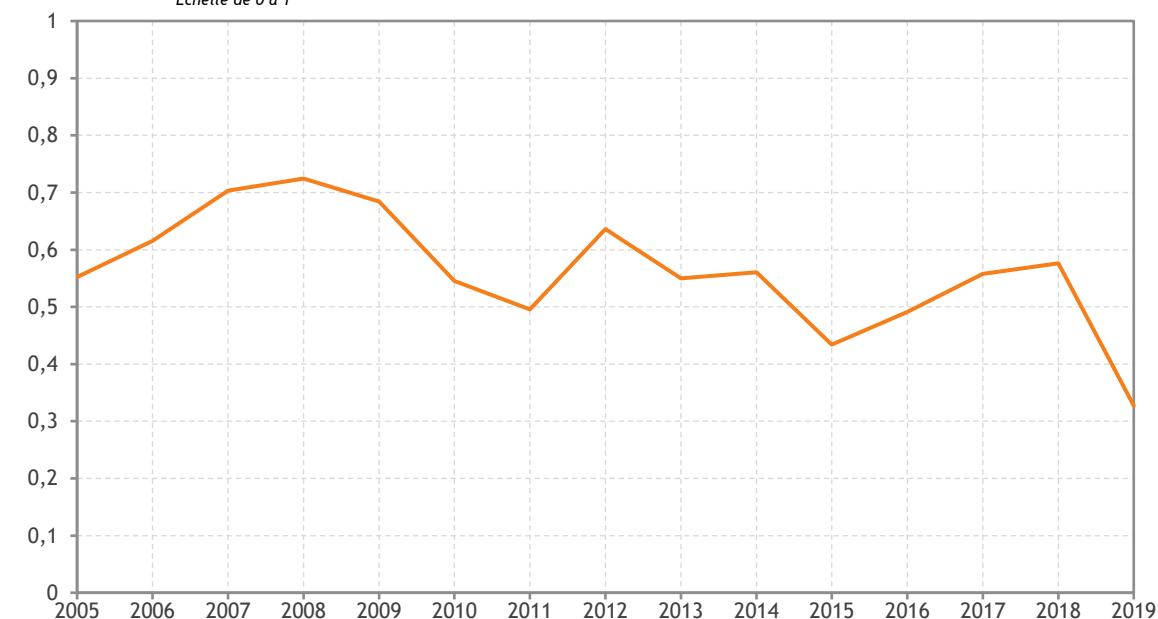
L'analyse de l'indicateur sur la période 2005-2019 indique une tendance significative³ à la baisse du bien-être en Belgique (voir graphique 1). En hausse en début de période, l'indicateur baisse à partir de 2008, soit l'année du déclenchement de la crise économique et financière, jusqu'en 2015 (exception faite de l'année 2012). Entre 2015 et 2018, le bien-être des Belges augmente; sans toutefois revenir à son niveau d'avant crise. En 2019, l'indicateur diminue et atteint son minimum sur la période analysée.

¹ Pour les indicateurs marqués d'un astérisque dans le tableau 9, c'est leur part complémentaire qui a été reprise pour le calcul de l'indicateur composite BE_{IM}. De la sorte, une hausse des indicateurs correspond à une hausse du bien-être.

² Les indicateurs ont été normalisés entre 0 et 1, où 0 et 1 représentent respectivement la valeur minimale et maximale observée pour chaque indicateur sur la période 2005-2019.

³ Pour mesurer la significativité statistique de l'évolution de l'indicateur, la corrélation entre l'indicateur et un trend temporel est calculée avec le coefficient de corrélation de rang de Spearman (marge d'erreur de 5%).

Graphique 1 Indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}) en Belgique - 2005-2019
Échelle de 0 à 1



Source: calculs BFP

Note: une valeur de 0 correspond à une situation où les six composantes de l'indicateur BE_{IM} se trouveraient simultanément à leur niveau minimal sur la période 2005-2019, tandis qu'une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient à leur niveau maximal sur la même période.

La décomposition de l'indicateur permet d'analyser l'évolution de ses six composantes. Entre 2005 et 2019, la diminution de l'indicateur composite est principalement due à une détérioration de l'état de santé des Belges. Sur cette période, l'indicateur *État de santé* indique, en effet, une tendance à la baisse statistiquement significative. La détérioration de l'état de santé des Belges, tant physique que mentale, s'inscrit dans une tendance constatée dans les résultats des enquêtes de santé réalisées par Sciensano depuis 1997 (Sciensano, 2020). En matière de santé encore, la part des travailleurs en *Incapacité de travail de longue durée* (i38) n'a cessé de se dégrader depuis 2005.

Plus stable dans le temps, l'indicateur *Support social* diminue en 2019 pour atteindre son minimum sur la période 2005-2019.

L'évolution des indicateurs socio-économiques entre 2005 et 2019 est quant à elle favorable: moins de personnes sont au chômage (*Taux de chômage* - i40) ou n'ont pas accès à un niveau de vie considéré comme standard (*Privation matérielle sévère* - i03), et moins de jeunes sont en décrochage scolaire (*Décrochage scolaire* - i23). Ces améliorations n'ont toutefois pas été suffisantes pour contrebalancer la détérioration observée pour les autres composantes du bien-être des Belges.

b. Bien-être pour onze catégories de la population belge

L'analyse statistique des déterminants du bien-être des Belges montre que ceux-ci diffèrent d'une catégorie à une autre de la population. Lorsque ces déterminants sont les mêmes, ce sont leurs pondérations respectives qui changent. Pour l'ensemble des catégories analysées, la santé reste toutefois le principal déterminant du bien-être. Hormis la santé, seule la composante *Vie en société* du bien-être est un déterminant du bien-être commun à l'ensemble des catégories de la population. En conséquence, seuls les indicateurs *État de santé* et *Support social* sont repris dans les onze indicateurs composites (voir tableau

10). À l’opposé, les indicateurs *Taux de chômage* - i40 - et *Décrochage scolaire* - i23 - ne sont repris que dans deux des onze catégories. L’indicateur composite de bien-être pour les moins de 25 ans est le seul qui reprend les six composantes, à l’instar de l’indicateur BE_{IM} qui mesure l’évolution du bien-être de l’ensemble de la population belge.

Tableau 10 Composition des indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge

Indicateurs	Femmes	Hommes	< 25 ans	25-49 ans	50-64 ans	> 64 ans	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
État de santé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Privation matérielle sévère - i03	X	X	X	X	X	-	X	X	X	X	-
Incapacité de travail de longue durée - i38	X	X	X	X	X	-	-	-	X	X	-
Taux de chômage - i40	-	X	X	-	-	-	-	-	-	-	-
Décrochage scolaire - i23	X	-	X	-	-	-	-	X	-	-	-
Support social ¹	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Source: BFP.

Note: une croix indique que l’indicateur est repris dans l’indicateur composite de bien-être pour cette catégorie. Les abréviations allant de Q1 à Q5 représentent les quintiles de revenu, allant du revenu le plus bas au revenu le plus élevé.

¹ Cet indicateur ne fait pas partie des indicateurs de suivi des SDG pour la Belgique et n’est, dès lors, pas repris sur le site www.indicators.be.

Ces indicateurs composites ont tous été construits suivant une méthodologie identique à celle utilisée pour calculer l’indicateur BE_{IM} (voir a). De ce fait, ils fluctuent également entre 0 et 1. Une valeur de 0 correspond à une situation où les six composantes se trouveraient simultanément à leur niveau minimal, tandis qu’une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient simultanément à leur niveau maximal.

Du fait que les composantes des indicateurs composites diffèrent d’une catégorie de la population à une autre, il n’est pas possible de comparer leurs niveaux ni l’amplitude de l’évolution des indicateurs dans le temps. Il est en revanche possible de comparer la tendance de leur évolution: stable, à la hausse ou à la baisse. La significativité statistique de ces tendances est mesurée avec le coefficient de corrélation (avec un trend temporel) de rang de Spearman (avec une marge d’erreur de 5%).

Ventilation selon le sexe. Il ressort de l’analyse des indicateurs composites de bien-être des femmes et des hommes qu’ils augmentent jusqu’en 2008, soit l’année du déclenchement de la crise économique et financière. Ils diminuent ensuite significativement. L’impact de la crise sur le bien-être semble toutefois avoir été plus marqué pour les hommes. Le niveau de l’indicateur de bien-être des femmes en 2019 est proche de celui mesuré en 2005. A l’inverse, celui des hommes reste en dessous du niveau de 2005. C’est en 2019 que le bien-être des hommes est à son niveau le plus bas. Sur la période 2005-2019, l’indicateur composite des hommes indique une tendance statistiquement significative à la baisse. Il ne se dégage en revanche pas de tendance significative pour l’indicateur de bien-être des femmes.

Ventilation selon l’âge. L’analyse du bien-être de quatre catégories d’âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) fait apparaître des différences plus importantes. Si l’effet de la crise économique et financière marque l’ensemble des indicateurs, seul l’indicateur de bien-être des 65 ans et plus s’est sensiblement amélioré par la suite, pour se retrouver en 2019 à un niveau supérieur à celui de 2005. Pour les trois autres catégories d’âge, la diminution observée du bien-être à la suite de la crise a été persistante. Sur l’ensemble de la période, la tendance est à la baisse pour les catégories de personnes de 16 à 24 ans et de 50 à 64 ans alors qu’elle est à la hausse pour les personnes de 65 ans et plus. Ces tendances sont statistiquement significatives. A l’inverse, il ne se dégage pas de tendance significative pour les personnes de 25 à 49 ans.

Ventilation selon le revenu. Lorsque les Belges sont répartis en cinq catégories de revenu (cinq quintiles allant des revenus les plus bas aux revenus les plus élevés), il ressort des calculs statistiques que l'indicateur du troisième quintile a une tendance statistiquement significative à la baisse sur la période 2005-2019. Pour les autres quintiles, il ne se dégage pas de tendance significative.

5.1.2. Evolution du bien-être entre 2020 et 2022

En 2020, la pandémie de Covid-19 a bouleversé la vie des Belges. Une manière d'en prendre la mesure est de se pencher sur l'évolution de leur bien-être. A partir de données statistiques disponibles dès mars 2020, le BFP avait estimé l'impact de la pandémie sur le bien-être des Belges à travers l'évolution de l'indicateur composite *Bien-être ici et maintenant* (BE_{IM}). Ces estimations réalisées en avril 2020 (Joskin et Henry, 2020) et en novembre 2020 (ICN/BFP, 2021a) montraient que le bien-être avait nettement diminué en Belgique, pour atteindre un plus bas historique en 2020. Il ressortait également de l'analyse que cette diminution était inégalement répartie au sein de la population en touchant, par exemple, relativement plus les jeunes et les personnes avec de faibles revenus.

Ces estimations avaient pu être réalisées à partir de données statistiques collectées depuis le début de la pandémie à travers de multiples enquêtes initiées par les universités belges et de nombreuses institutions statistiques nationales (comme Sciensano) et internationales (comme Eurofound). Si certaines enquêtes n'ont pas été reconduites en 2022, d'autres ont continué à collecter des données de manière régulière et de nouvelles enquêtes ont été créées. C'est le cas notamment d'enquêtes réalisées par Sciensano et Statbel.

Depuis le début de la pandémie, Sciensano a collecté de nombreuses données statistiques permettant de suivre le mode de vie et la santé, principalement la santé mentale, de la population. A ce jour, onze enquêtes *Santé Covid-19* ont été réalisées entre avril 2020 et octobre 2022 (Sciensano, 2022c).

Parallèlement, Statbel a lancé à partir du troisième trimestre 2021 une enquête sur les conditions de vie en Belgique (Statbel, 2022). L'objectif de cette enquête, harmonisée au niveau européen, est de suivre l'évolution des conditions de vie de la population au cours (de la fin) de la pandémie. Il est prévu que cette enquête trimestrielle soit réalisée jusque fin 2024.

Le rapport précédent analysait quatre indicateurs qui permettaient de synthétiser l'évolution du bien-être des Belges depuis le début de la pandémie (ICN/BFP, 2022). Un premier indicateur mesurait le bien-être subjectif des Belges à partir de l'évaluation de leur satisfaction à l'égard de leur propre existence (sur une échelle allant de 0 à 10). Les trois autres indicateurs se penchaient sur le principal déterminant du bien-être des Belges, à savoir la santé. Ces derniers mesuraient l'état de santé général, tel que perçu au sein de la population, ainsi que l'état de leur santé mentale (à travers les troubles dépressifs et anxieux). Seules les données moyennes en Belgique faisaient l'objet d'une analyse détaillée. Les résultats indiquaient une nette diminution du bien-être et une détérioration de la santé des Belges. Il apparaissait également que les indicateurs fluctuaient en fonction des vagues de Covid-19 et que, sur l'ensemble de la période analysée, ils ne revenaient pas à un niveau comparable à celui observé avant 2020.

En reprenant des données collectées entre novembre 2021 et octobre 2022, ce rapport poursuit l'analyse initiée précédemment et pose cette fois la question du bien-être des Belges dans le contexte (de la fin)

de la pandémie. L'analyse réalisée dans ce chapitre porte sur l'indicateur de bien-être (satisfaction dans la vie) et deux indicateurs de santé mentale (troubles dépressifs et anxieux). Outre les moyennes pour la population belge, comme présentées dans le rapport précédent, ce rapport présente également la situation pour les femmes, les hommes ainsi que pour quatre catégories d'âge de la population (18-29 ans, 30-49 ans, 50-69 ans et 70 ans et plus). Les données statistiques utilisées proviennent principalement des enquêtes *Santé Covid-19* de Sciensano et concernent la population âgée de 18 ans et plus (Sciensano, 2022a). La période couverte par ces enquêtes va d'avril 2020 à octobre 2022 pour les indicateurs de santé mentale et d'octobre 2020 à octobre 2022 pour l'indicateur de bien-être. Sciensano regroupe ces données dans un tableau de bord incluant un large ensemble d'indicateurs permettant de suivre la pandémie et ses effets sur la population (Sciensano, 2022c).

Le premier point se penche sur l'indicateur de bien-être tandis que le second analyse l'évolution des deux indicateurs de santé mentale.

a. La satisfaction dans la vie comme indicateur de bien-être

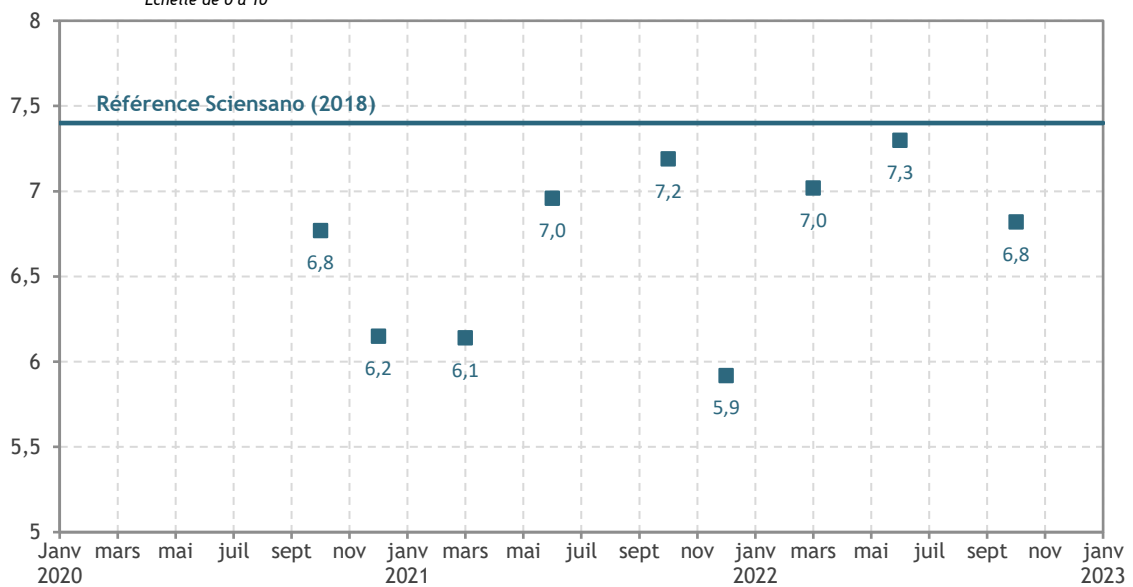
L'évaluation de la satisfaction à l'égard de sa propre existence donne une indication quant au niveau de bien-être de la population. Celle-ci est mesurée sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 est le niveau le plus bas et 10 le plus élevé (échelle de Cantril). Il existe un certain consensus quant au fait que cet indicateur soit actuellement le meilleur disponible pour mesurer le bien-être subjectif des personnes (Joskin, 2017, p.7). Cet indicateur (*Évaluation de sa propre existence*, i20) est également repris dans l'ensemble d'indicateurs de développement durable de ce rapport sous le SDG 3 *Bonne santé et bien-être*. C'est aussi à partir de cet indicateur que les déterminants du bien-être ont été analysés par le BFP (ICN/BFP, 2017).

Différentes enquêtes collectent des données statistiques à ce sujet. Il ressort ainsi de l'*Enquête sociale européenne* (ESS), qu'en moyenne en Belgique, la satisfaction à l'égard de sa propre existence est de 7,5 sur 10 en 2018. Collectées depuis moins longtemps et à intervalle moins régulier, les données provenant de Statbel (enquêtes SILC), Sciensano (enquêtes de santé) et Eurofound (enquêtes *European Quality of Life*) donnent des niveaux de satisfaction équivalents pour cette même année (2017 pour Eurofound).

Les résultats des enquêtes réalisées depuis le début de la pandémie vont tous dans la même direction, à savoir que la satisfaction dans la vie a nettement diminué par rapport aux niveaux mesurés dans le passé. Les données collectées dans les enquêtes *Santé Covid-19* de Sciensano entre octobre 2020 et octobre 2022 vont dans le même sens (voir graphique 2). Durant cette période, le niveau de satisfaction est toujours resté sous son niveau d'avant la pandémie (à savoir 7,4 en 2018 suivant les données de la dernière enquête santé). En diminution depuis début 2020 et fluctuant au gré des vagues de Covid-19, l'indicateur augmente en fin de période pour atteindre 7,3 en juin 2022, ce qui suggérerait un possible retour au niveau d'avant 2020. Néanmoins, dans un contexte marqué par une forte inflation et de nombreuses incertitudes, les données d'octobre 2022 montrent une diminution de la satisfaction dans la vie à 6,8; soit un niveau proche de celui mesuré au milieu de la pandémie en octobre 2020.

Sur la période 2020-2022, la satisfaction dans la vie a en moyenne diminué de 9,5% par rapport à 2018. Les niveaux observés sont historiquement bas avec une moyenne de 6,7 et un minimum de 5,9 en décembre 2021. Il s'agit là d'une baisse considérable du bien-être. Les données historiques provenant de ESS montrent en effet que cet indicateur a fluctué entre 7,2 et 7,5 sur la période 2002-2018 (ESS, 2020).

Graphique 2 Satisfaction dans la vie en Belgique entre 2020 et 2022
Échelle de 0 à 10

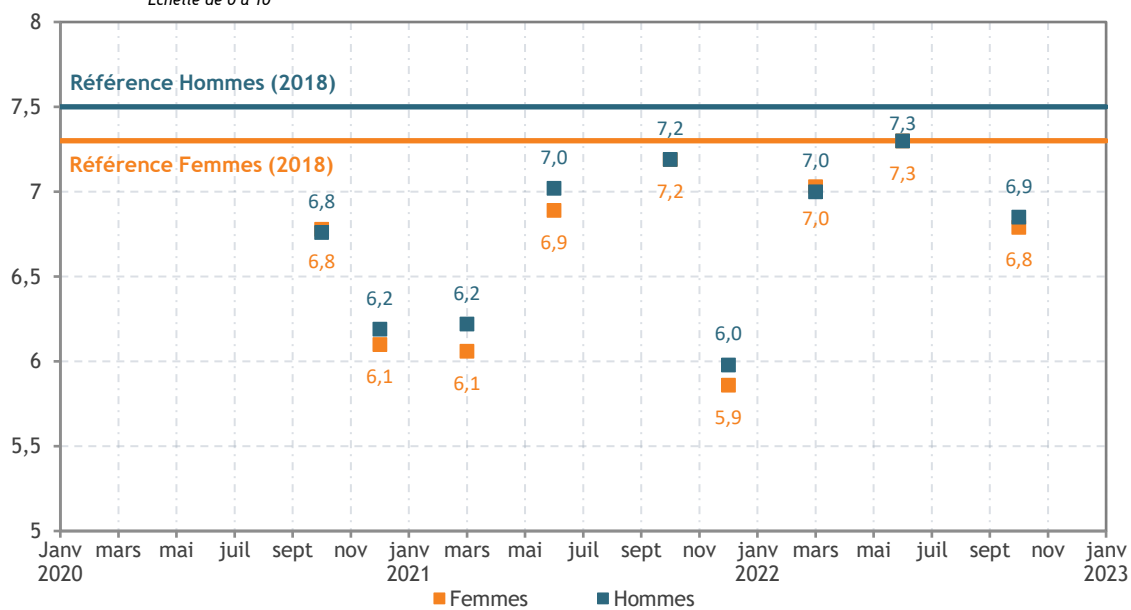


Source: Sciensano, 2022.

L'analyse ci-dessus porte sur les chiffres moyens au sein de la population belge. Les données de Sciensano permettent également d'analyser l'impact de la pandémie sur la satisfaction dans la vie pour différents groupes de la population (Sciensano, 2022a). Le précédent rapport indiquait que certaines catégories de la population avaient vu leur satisfaction dans la vie relativement plus diminuer que d'autres. Cette question est approfondie ici en analysant en détail la situation des femmes, des hommes et de quatre catégories d'âge (18-29 ans, 30-49 ans, 50-69 ans et 70 ans et plus).

Ventilation selon le genre. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les résultats des enquêtes font apparaître que le bien-être des femmes est globalement plus bas que celui des hommes (voir, par exemple, Joskin et Henry, 2020). Sur la période comprise entre octobre 2020 et décembre 2021, ceci est confirmé par les données Sciensano et ce même si la différence est relativement faible: en moyenne 0,1 point de satisfaction à l'avantage des hommes (voir graphique 3). Pour 2022, elles montrent néanmoins que le niveau de satisfaction dans la vie des femmes et des hommes est similaire. Les résultats de l'enquête sur les conditions de vie de Statbel montrent même que le niveau de satisfaction pour les femmes dépasse celui des hommes au premier trimestre 2022 (Statbel, 2022). Sur l'ensemble de la période analysée (c'est-à-dire entre octobre 2020 et octobre 2022; Sciensano, 2022b), le niveau de satisfaction des femmes et des hommes est identique à 6,7. A titre de comparaison, la satisfaction dans la vie des femmes était de 7,3 contre 7,5 pour les hommes en 2018 (Sciensano, 2020).

Graphique 3 Satisfaction dans la vie des femmes et des hommes entre 2020 et 2022
Echelle de 0 à 10



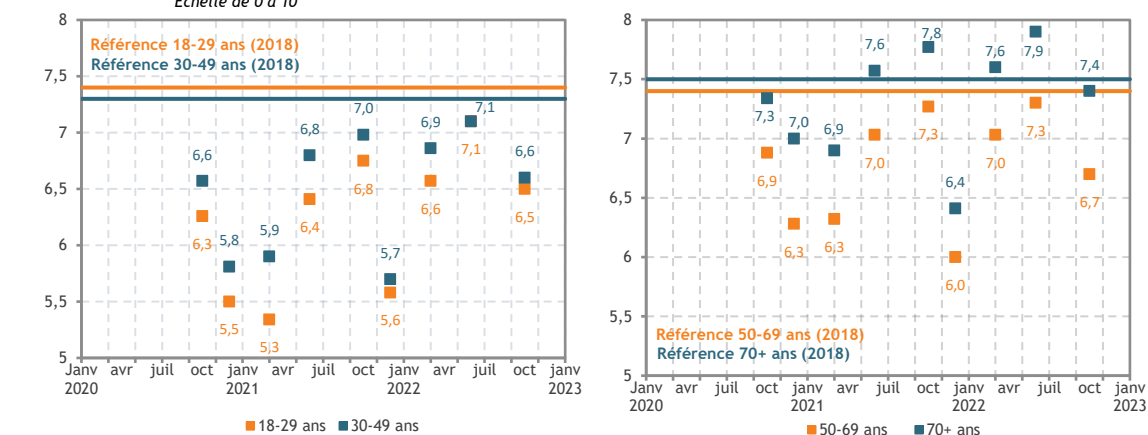
Source: Sciensano, 2022.

Les résultats présentés ci-dessus doivent néanmoins être analysés avec prudence. En effet, en mesurant l'ampleur de la baisse de satisfaction chez les femmes et chez les hommes par rapport à la situation d'avant la pandémie, les conclusions quant à l'évolution de la satisfaction dans la vie des femmes et des hommes ne sont plus les mêmes.

En effet, en mesurant l'évolution de l'indicateur entre 2018 et la période 2020-2022, il ressort que la baisse de satisfaction est en moyenne plus importante pour les hommes que pour les femmes: -10,4% pour les hommes contre -8,7% pour les femmes. Exprimés en termes de satisfaction dans la vie, la baisse pour les hommes équivaut à une diminution de 0,8 point de satisfaction contre 0,6 point pour les femmes. Au regard des données historiques collectées avant 2020, il s'agit là d'un écart statistiquement significatif. La baisse de satisfaction observée depuis début 2020 est donc en moyenne relativement plus importante pour les hommes que pour les femmes.

Ventilation selon l'âge. Le rapport précédent indiquait que le bien-être des plus jeunes avait été relativement plus impacté depuis le début de la pandémie. Les données couvrant la période 2020-2022 confirment ce constat (voir graphique 4). Sur cette période, les niveaux de satisfaction dans la vie des personnes les plus jeunes sont systématiquement plus bas que ceux des personnes plus âgées. La moyenne de l'indicateur sur cette période est de 6,2 pour les personnes de 18 à 29 ans, 6,5 pour celles de 30 à 49 ans, 6,8 pour celles de 50 à 69 ans et enfin 7,3 pour les 70 ans et plus. A noter que les trois enquêtes *Santé Covid-19* réalisées en 2022 montrent que le niveau de satisfaction dans la vie des personnes de 18 à 29 ans et de 30 à 49 ans est quasi identique alors qu'un écart significatif était observé dans le passé. Toujours en 2022, la satisfaction dans la vie pour les personnes de 70 ans et plus est identique ou dépasse son niveau d'avant la pandémie selon l'enquête (mars, juin ou octobre), ce qui n'est jamais le cas pour les autres catégories d'âge.

Graphique 4 Satisfaction dans la vie pour 4 catégories d'âge entre 2020 et 2022
Echelle de 0 à 10



Source: Sciensano, 2022.

En comparant l'évolution de la satisfaction entre 2018 et la période 2020-2022, il ressort que le bien-être des plus jeunes a relativement plus baissé que celui de leurs aînés. La baisse est de 15,9% pour les personnes de 18 à 29 ans contre seulement 2,4% pour les personnes de 70 ans et plus. La diminution de la satisfaction des jeunes (18-29 ans) a donc été six fois plus importante que celles des personnes âgées. Pour les deux autres catégories, la baisse est proche de 10%: -11,2% pour les personnes de 30 à 49 ans et -8,7% pour les personnes de 50 à 69 ans.

Rapportées en termes de satisfaction dans la vie, ces baisses sont équivalentes à 1,2 points pour les personnes les plus jeunes, 0,8 point pour celles de 30 à 49 ans, 0,6 point pour celles de 50 à 69 ans et enfin 0,2 point pour les 70 ans et plus. Compte tenu de la définition de l'indicateur et de son évolution historique avant 2020, il s'agit là de baisses considérables. Elles sont d'autant plus préoccupantes qu'elles touchent particulièrement les jeunes adultes, principale force de travail pour l'avenir de l'économie belge. Sans changement, une telle situation risque de peser sur le développement socio-économique de la Belgique.

b. La santé, principal déterminant du bien-être

Bien-être et santé sont étroitement liés. La santé, tant physique que mentale, est d'ailleurs le principal déterminant du bien-être en Belgique (Joskin, 2017). En ce sens, l'évaluation des indicateurs de santé donne également un signal important quant à l'évolution du bien-être de la population Belge. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, de nombreuses enquêtes se sont penchées sur la santé (mentale) des Belges (Joskin et Henry, 2020). La question de la santé mentale a aussi été spécifiquement abordée dans un article du BFP publié en janvier 2021 (Frère, 2021).

Le rapport précédent analysait trois indicateurs qui donnaient un éclairage quant à l'état de santé de la population belge: un indicateur sur l'état de santé général et deux indicateurs de santé mentale. Les données disponibles allaient jusqu'à octobre 2021. En l'absence de nouvelles données pour l'indicateur qui mesure l'état de santé général de la population, celui-ci n'est pas analysé dans ce rapport.

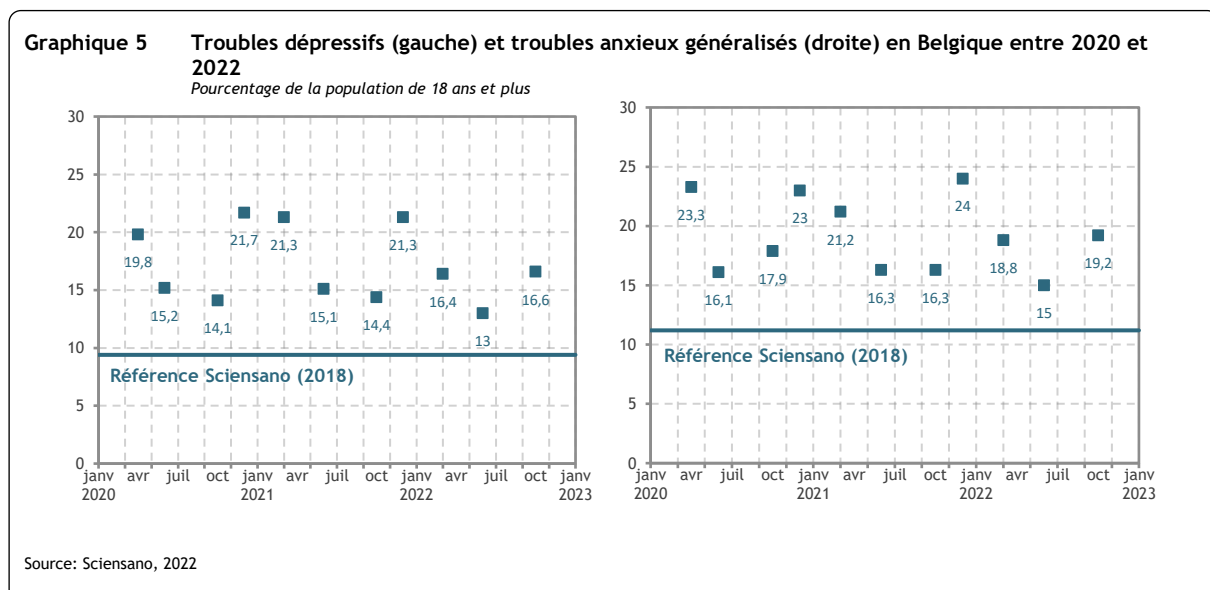
Les deux indicateurs de santé mentale sont, quant à eux, mis à jour sur la base de nouvelles données issues des enquêtes *Santé Covid-19* de Sciensano. Ces indicateurs couvrent à présent une période allant

d'avril 2020 à octobre 2022. Ils donnent un aperçu synthétique de l'état de la santé mentale en Belgique et ont l'avantage de pouvoir être comparés aux résultats obtenus avant la pandémie via les enquêtes de santé réalisées par Sciensano.

Les deux indicateurs analysés dans ce rapport mesurent le niveau des troubles dépressifs et anxieux à partir de deux questionnaires utilisés à l'échelle internationale par la communauté scientifique (Sciensano, 2020). Ces indicateurs mesurent respectivement la part de la population ayant un trouble dépressif ou un trouble anxieux. Les points de référence pour ces indicateurs sont issus de la dernière enquête de santé, réalisée en 2018.

- Le questionnaire PHQ-9 (*Patient Health Questionnaire-9*), mesure la fréquence à laquelle neuf situations psychologiques liées à la dépression ont été rencontrées au cours des deux semaines qui précèdent l'enquête. En fonction des réponses obtenues, une personne peut être qualifiée comme ayant un trouble dépressif.
- L'autre questionnaire, appelé GAD-7 (*Generalized Anxiety Disorder-7*) pose la même question mais pour sept situations psychologiques liées à l'anxiété qu'une personne aurait pu expérimenter. Au plus la fréquence de ces situations est importante au plus la valeur de l'indicateur augmente. Au-delà d'un score de 10, une personne est considérée comme ayant un trouble anxieux généralisé.

En 2018, dernière année disponible avant le début de la pandémie, 9,4% de la population belge souffrait de troubles dépressifs et 11,2% de troubles anxieux généralisés. Depuis début 2020, les deux indicateurs sont systématiquement restés au-dessus de ces valeurs et ont évolué de manière symétrique (voir graphique 5). Tout comme l'indicateur de satisfaction dans la vie, ils ont fluctué au gré des vagues de Covid-19 en dépassant à plusieurs reprises la barre des 20% de la population, soit le double du niveau observé avant la pandémie. Après une amélioration dans la première moitié de 2022, les deux indicateurs se détériorent en octobre 2022 dans un contexte marqué par une forte inflation et de nombreuses incertitudes.

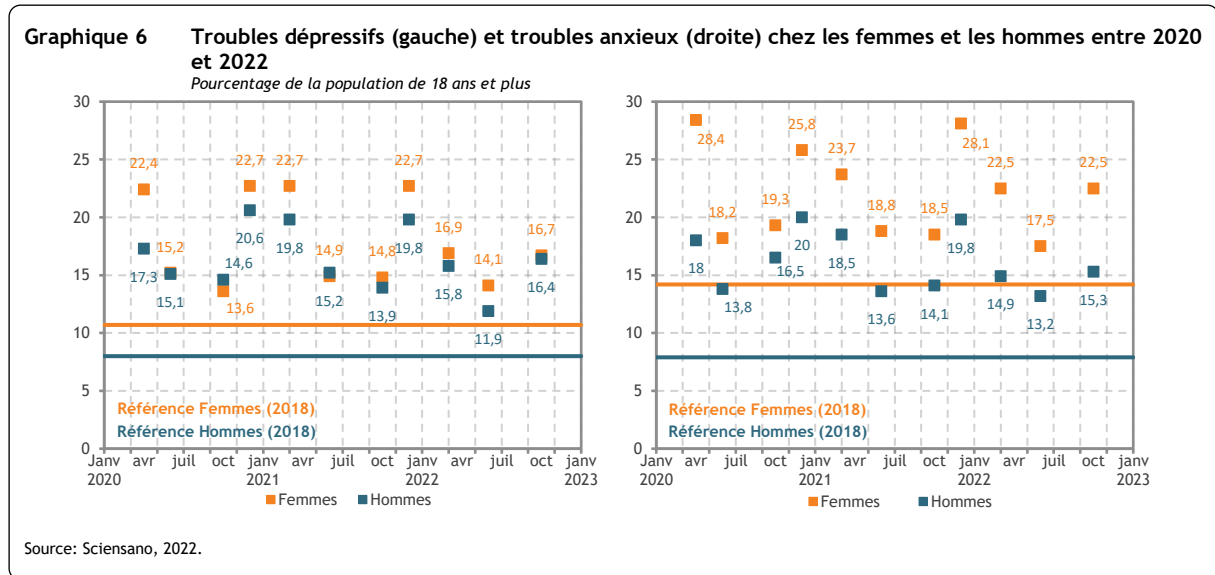


En comparant les évolutions des indicateurs entre 2018 et la période 2020-2022, il ressort que les troubles dépressifs et les troubles anxieux ont respectivement augmenté de 83% et de 71%. Ces résultats confirment donc que depuis le début 2020 l'état de la santé mentale des Belges s'est nettement détérioré.

Au-delà des chiffres moyens au sein de la population, la santé mentale de certains groupes a été relativement plus impactée (voir par exemple Conseil Supérieur de la Santé, 2021; Sciensano, 2022a). Il s'agit notamment des femmes et des jeunes adultes. Sont analysés ci-dessous les deux indicateurs de santé mentale pour les femmes, les hommes et quatre catégories d'âge de la population belge (18-29 ans, 30-49 ans, 50-69 ans et 70 ans et plus).

Ventilation selon le genre. Depuis le début de l'année 2020, tant pour les femmes que pour les hommes, les troubles dépressifs et anxieux ont nettement augmenté (voir graphique 6). Jusqu'en octobre 2022, les valeurs mesurées sont toujours restées supérieures aux niveaux d'avant la pandémie. En moyenne sur la période 2020-2022, le pourcentage des femmes ayant des troubles mentaux est plus élevé que celui des hommes. En ce qui concerne les troubles dépressifs, ce pourcentage est de 17,9% pour les femmes contre 16,4% pour les hommes. Pour les troubles anxieux, les chiffres s'établissent respectivement à 22,1% contre 16,2%. Les écarts entre les femmes et les hommes sont donc plus importants pour les troubles anxieux que pour les troubles dépressifs.

A titre de comparaison, en 2018, avant le début de la pandémie de Covid-19, le pourcentage de femmes souffrant de troubles dépressifs était de 10,7% contre 8,0% pour les hommes. Pour les troubles anxieux, ces chiffres étaient respectivement de 14,2% et 7,9%.

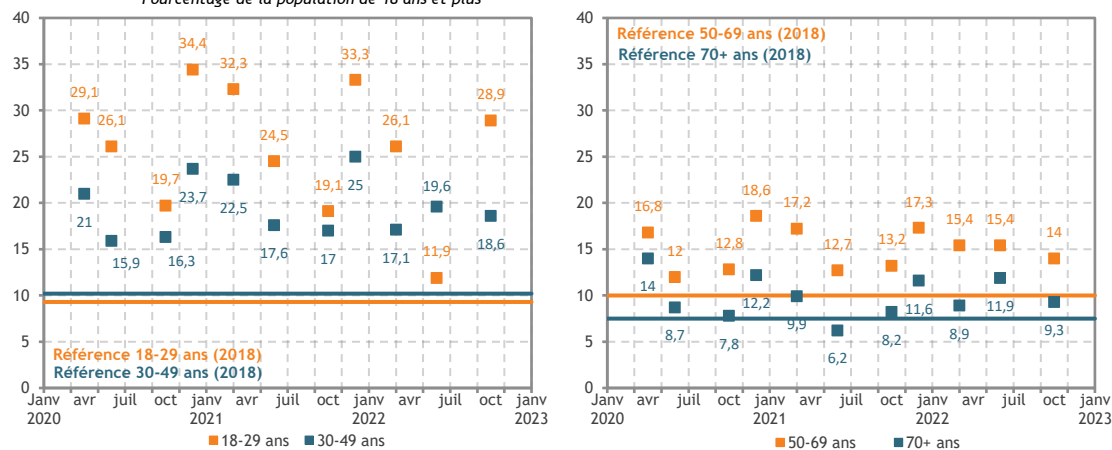


En comparant les évolutions des indicateurs entre 2018 et la période 2020-2022, il ressort que les troubles dépressifs ont augmenté de 67% pour les femmes contre 105% pour les hommes. Pour les troubles anxieux, les évolutions sont similaires: +56% pour les femmes contre +104% pour les hommes. Pour les deux indicateurs, le pourcentage d'hommes atteints de ces troubles a donc été multiplié par deux en comparaison avec 2018. En termes relatif, l'augmentation des troubles mentaux est donc nettement plus élevée pour les hommes que pour les femmes.

Ventilation selon l'âge. Concernant les catégories d'âge, le rapport précédent évoquait le fait que l'état de la santé mentale des plus jeunes s'était particulièrement détérioré depuis 2020. Les données allant jusqu'à octobre 2022 confirment ce constat. Sur l'ensemble de la période, la prépondérance des troubles mentaux a augmenté pour l'ensemble des catégories d'âge (voir graphique 7 et graphique 8). Hormis pour les personnes de 70 ans et plus, le niveau de ces troubles est toujours resté significativement au-dessus de celui observé avant le début de la pandémie. Depuis 2020, la détérioration de la santé mentale concerne donc toutes les catégories d'âge mais les niveaux atteints chez les jeunes adultes sont historiquement hauts.

Graphique 7 Troubles dépressifs pour quatre catégories d'âge entre 2020 et 2022 - partie 1

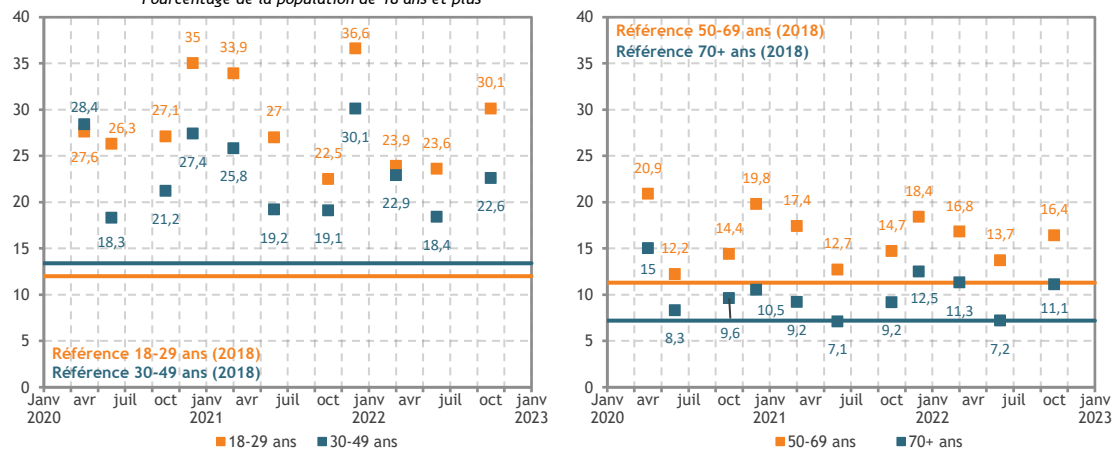
Pourcentage de la population de 18 ans et plus



Source: Sciensano, 2022.

Graphique 8 Troubles anxieux pour quatre catégories d'âge entre 2020 et 2022 - partie 2

Pourcentage de la population de 18 ans et plus



Source: Sciensano, 2022.

En comparant les évolutions des indicateurs entre 2018 et la période 2020-2022, les différences relevées entre les différentes catégories d'âge persistent. Sur cette période, les troubles mentaux ont plus que doublé chez les jeunes de 18 à 29 ans: +179% pour les troubles dépressifs et +138% pour les troubles anxieux. Ces pourcentages vont décroissants avec l'âge. Les augmentations les plus modérées sont relevées pour les personnes de 70 ans et plus, avec une hausse de 32% pour les troubles dépressifs et de 40% pour les troubles anxieux.

5.2. Le bien-être des générations futures

Le développement durable d'une société implique que la satisfaction des besoins du présent (le bien-être *Ici et maintenant*) ne compromette pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (le bien-être *Plus tard*). Une société se développe de manière durable si elle garantit aux générations futures un niveau de bien-être au moins équivalent au niveau actuel (ICN/BFP, 2021a).

Les indicateurs composites développés dans ce rapport reposent sur le constat qu'il n'est pas possible de prévoir quels seront les déterminants du bien être des générations futures. Il s'agit donc de leur transmettre les ressources qui leur permettront de développer leur bien-être selon leurs critères.

Ces ressources ne se limitent pas aux seules ressources matérielles (machines, équipements, infrastructures...) mais incluent également l'éducation, l'environnement, les relations sociales ou encore les institutions. Tant la quantité que la qualité des ressources comptent pour les générations futures. Ces ressources sont ici appelées capitaux et sont au nombre de quatre: les capitaux humain, social, environnemental et économique.

Ce cadre conceptuel est notamment utilisé dans les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (voir par exemple OCDE, 2001 et Scrivens, K. and C. Smith, 2013), de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (voir par exemple UNECE, 2014 et UNCE, 2016) ou encore dans les rapports issus de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz *et al.*, 2009 et Stiglitz *et al.*, 2018) ainsi que dans le *Monitor Brede Welvaart & Sustainable Development Goals* aux Pays-Bas (CBS, 2021).

Cette section se penche sur la mesure de la soutenabilité du bien-être en Belgique à partir des quatre indicateurs composites développés par le BFP (ICN/BFP, 2021a et Joskin, 2020). Ces indicateurs mesurent l'évolution du stock de ressources nécessaires au bien-être des générations futures. À noter que les indicateurs composites analysés ci-dessous ont été repris dans le dernier rapport de l'OCDE "*Environmental Performance Reviews: Belgium 2021*" (OCDE, 2021a).

5.2.1. Evolution des indicateurs composites

Dans le cadre conceptuel utilisé ici quatre capitaux sont distingués: humain, social, environnemental et économique. Du fait que ces capitaux ne sont pas substituables entre eux, ils ne sont pas agrégés pour former un seul indicateur composite.

Les capitaux sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs sous-capitaux. Chaque sous-capital est ensuite mesuré par un ou plusieurs indicateurs. Dans une approche de développement durable centrée sur l'humain, les unités de mesure des indicateurs sont à chaque fois rapportées à la population de sorte que ces grandeurs soient mesurées par personne. Les indicateurs retenus mesurent tant les aspects quantitatifs que qualitatifs des capitaux nécessaires pour le bien-être des générations futures (voir tableau 11).

Tableau 11 Cadre conceptuel et indicateurs utilisés pour la mesure de la soutenabilité du bien-être en Belgique

Capitaux	Sous-capitaux	Indicateurs
Capital humain	Éducation	<i>Maîtrise insuffisante de la lecture</i> (i26) <i>Diplômés de l'enseignement supérieur</i> (i25)
	Santé	<i>Espérance de vie en bonne santé</i> (i12)
Capital social	Individus	Support Social ¹ <i>Contacts avec amis et famille</i> (i73)
	Communauté	<i>Confiance généralisée</i> (i74) <i>Confiance dans les institutions</i> (i78)
Capital environnemental	Air	Concentration atmosphérique de CO ₂ ¹
	Eau	<i>Nitrates dans les eaux souterraines</i> (i31)
	Terre	<i>Surface non bâtie</i> (i72)
	Biodiversité	<i>Populations d'oiseaux des champs</i> (i71)
Capital économique	Capital physique	<i>Stock de capital physique</i> (i46)
	Capital connaissance	<i>Stock de capital connaissance</i> (i49)
	Capital financier	-

¹ Ces indicateurs ne font pas partie des indicateurs de suivi des SDG pour la Belgique et ne sont, dès lors, pas repris sur le site www.indicators.be.

Afin de pouvoir être agrégés, les indicateurs propres à chaque capital ont été normalisés à 100 pour une année de référence. C'est la première année commune pour ces indicateurs qui a été choisie comme référence. Les indicateurs ont éventuellement été adaptés pour qu'une augmentation des indicateurs indique une amélioration du stock de capital pour les générations futures. Pour chaque capital, les sous-capitaux reçoivent une pondération identique. Il en va de même pour chacun des indicateurs qui mesurent ces sous-capitaux. C'est d'abord la moyenne arithmétique des indicateurs pour chaque sous-capital qui est calculée. Les indicateurs composites de capitaux sont ensuite calculés à partir de la moyenne arithmétique des sous-capitaux qui les composent.

L'analyse des indicateurs composites permet de comparer l'évolution des quatre capitaux dans le temps. Compte tenu de la méthodologie utilisée, il n'est en revanche pas possible de comparer l'ampleur de cette évolution ni leur niveau. La significativité statistique de l'évolution des indicateurs composites est déterminée à l'aide d'un test de corrélation de rang de Spearman (avec une marge d'erreur de 5%).

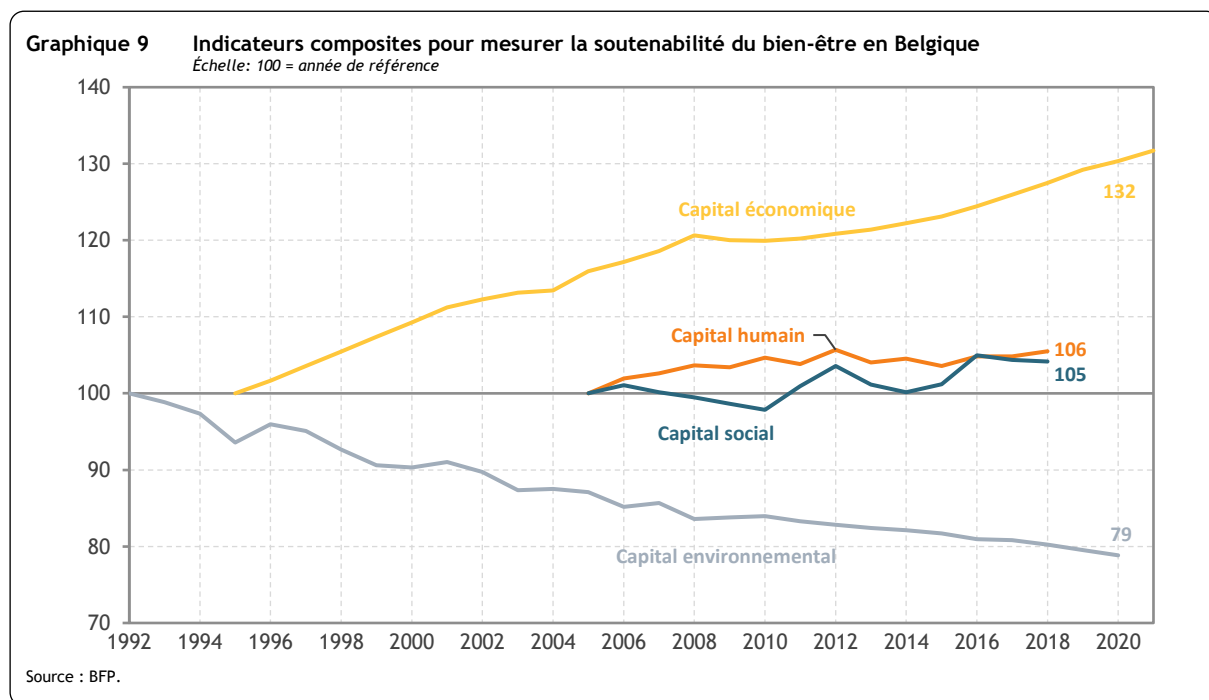
A partir des nouvelles données statistiques disponibles, deux indicateurs composites ont pu être mis à jour dans ce rapport: l'indicateur *Capital environnemental* et l'indicateur *Capital économique*. Cette mise à jour ne modifiant pas les résultats présentés dans le rapport précédent, seuls les principaux messages sont repris ci-dessous.

5.2.2. Qu'en est-il de la soutenabilité du bien-être en Belgique ?

Capital humain. Il ressort de l'analyse que l'indicateur *Capital humain* a significativement augmenté sur la période 2005-2018 (voir graphique 9). Cette augmentation est due à la hausse continue du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur depuis 2005. Les autres composantes de l'indicateur n'ont pas connu la même évolution. En hausse à partir de 2005, l'espérance de vie en bonne santé est restée relativement stable avant de se détériorer en fin de période (sous-capital *Santé*).

Ce constat est le même pour l'indicateur de maîtrise de la lecture, soit le pendant qualitatif du sous-capital *Éducation* de cet indicateur composite. Ce dernier n'est malheureusement disponible que jusqu'en 2018, date de la dernière enquête du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* de

l'OCDE (PISA). Ces évolutions sont à suivre avec attention dans le futur car elles pourraient remettre en cause la tendance actuelle de l'indicateur *Capital humain*. Une analyse du BFP publiée en mai 2022 montrait, par exemple, que la pandémie de Covid-19 avait entraîné une baisse des résultats pour les langues, les mathématiques et les sciences équivalente à 53% des acquis d'une année scolaire normale, soit 21 semaines de cours (Joskin, 2022). Les résultats de l'enquête PISA de 2022 permettront d'avoir une vue plus complète quant à l'évolution des résultats des élèves depuis 2018.



Capital social. L'indicateur *Capital social* est lui aussi disponible sur la période 2005-2018. Tout comme l'indicateur *Capital humain*, l'analyse indique qu'il a significativement augmenté sur la période 2005-2018. En décomposant l'indicateur, il ressort que les deux indicateurs qui mesurent la qualité des relations sociales entre les individus (sous-capital *Individus*) sont restés relativement stables dans le temps. Sur la période 2005-2018, les indicateurs qui se penchent sur la confiance envers la société (sous-capital *Communauté*) indiquent une tendance à la hausse statistiquement significative.

L'indicateur qui mesure la *Confiance dans les institutions* (i78) avait nettement diminué autour de la crise économique et financière de 2008 avant d'augmenter à partir de 2010. Au vu des données disponibles aujourd'hui, il est très probable que cet indicateur baisse à partir de 2020 (UAntwerpen *et al.*, 2021b). Il en va de même pour la fréquence des contacts sociaux, en diminution durant la pandémie de Covid-19 (*Contacts avec amis et famille* - i73). A l'inverse, l'indicateur qui mesure la présence d'un proche en cas de besoin a augmenté par rapport à 2019 (Support social). Vu l'impact important de la pandémie sur la vie sociale des Belges, il sera important dans le futur de suivre l'évolution de ce capital essentiel pour le bien-être de la population.

Capital environnemental. L'indicateur *Capital environnemental* est celui qui couvre la plus longue période: 1992 à 2020. Avec la mise à jour des données statistiques, deux années supplémentaires ont pu être ajoutées. Sur cette période, l'indicateur composite a sensiblement diminué et les nouvelles données confirment cette tendance. Cette diminution est statistiquement significative. Tous les sous-capitaux y

contribue: air, eau, terre et biodiversité. Ces résultats sont en ligne avec ceux publiés par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE, 2019) et l'OCDE (OCDE, 2021a).

La baisse est particulièrement marquée pour l'indicateur du sous-capital *Biodiversité*: l'abondance de quinze espèces d'oiseaux des champs (*Population d'oiseaux des champs* - i71). Cet indicateur passe de 100 en 1992 à 42,9 en 2020; soit une baisse de 57% en l'espace de 29 ans. Parmi les trois autres indicateurs mesurant le capital environnemental, l'indicateur concernant la qualité de l'eau était le seul qui indiquait une amélioration ces dernières années (précisément entre 2008 et 2018), tout en restant sous le seuil de 100 c'est-à-dire sous sa valeur pour 1992 (*Nitrates dans les eaux souterraines* - i31). Depuis 2019, cet indicateur se dégrade toutefois pour revenir en 2020 à un niveau proche de celui mesuré en 2012.

Capital économique. Parmi les quatre indicateurs composites, l'indicateur *Capital économique* a aussi pu être mis à jour dans ce rapport. Il couvre à présent la période allant de 1995 à 2021; soit une année de plus que dans le rapport précédent. Cette mise à jour ne change rien quant à l'évolution historique de l'indicateur. Il en ressort une tendance statistiquement significative à la hausse avec un point maximum relevé en 2021. Les deux indicateurs qui le composent ont contribué à cette augmentation; le volume du stock de capital connaissance ne représentant toutefois qu'environ 5% du capital économique.

Entre 1995 et 2021, l'indicateur composite est passé de 100 à 131,7 ce qui équivaut à une augmentation de 31,7% en l'espace de 27 ans. Cela correspond à une hausse du stock de capital par habitant de 27.689€ (en euros chaînés de 2015) en passant de 87.294€ en 1995 à 114.984€ en 2021.

Conclusion. Sur la base des indicateurs composites proposés dans ce rapport, et compte tenu de la baisse du capital environnemental, le développement actuel de la Belgique n'est pas soutenable.

5.3. Le bien-être ailleurs dans le monde

Alors que les deux premières dimensions du développement durable se penchent sur le bien-être en Belgique, aujourd'hui et pour les générations futures, la dernière pose la question de l'impact de la Belgique sur le bien-être dans le reste du monde. C'est la dimension "*Ailleurs*" du développement durable. Cette dimension acte l'interdépendance d'un pays avec le reste du monde, c'est à dire le fait que le bien-être est, directement ou indirectement, relié aux comportements de l'ensemble des êtres humains. Un exemple est la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère dont les émissions sont produites au niveau local mais dont les conséquences se mesurent au niveau international. La dimension "*Ailleurs*" porte sur les composantes sociales, environnementales et économiques du développement durable.

Ce rapport reprend sept indicateurs sous la dimension "*Ailleurs*" du développement durable (tableau 12, p. 96). Quatre indicateurs concernent la consommation d'énergie (comme le pétrole ou l'électricité) et de matières ainsi que les émissions de gaz à effets de serre. Les trois autres indicateurs mesurent l'aide financière aux pays en développement. Le faible nombre d'indicateurs ne reflète pas un manque d'intérêt pour cette dimension du développement durable mais bien la difficulté de disposer de données statistiques permettant de mesurer son évolution dans le temps.

Ce rapport ne présente pas d'indicateur composite pour refléter la dimension "Ailleurs" du développement durable dans sa globalité. Il propose néanmoins une première exploration de sa composante environnementale au travers de l'impact de la demande finale de biens et services de la Belgique sur le reste du monde. Pour ce faire, les résultats de travaux menés par le BFP concernant le développement d'un indicateur d'empreinte carbone (*Carbon footprint*) sont présentés (Géal & Michel, 2023). Ils ont permis de développer une méthodologie pour mesurer l'impact carbone de la consommation, exprimé en tonnes de dioxyde de carbone (CO₂); le CO₂ étant le principal gaz à effet de serre. A partir de celle-ci, il a été possible de calculer l'empreinte carbone des régions de la Belgique et d'exprimer les résultats par habitant (voir 5.3.1). Ces résultats permettent de mettre à jour l'indicateur d'empreinte carbone présenté dans le rapport 2018 (ICN/BFP, 2018) et qui couvrait une période allant de 1995 à 2007 (Hambÿe *et al.*, 2017).

En complément, cette section (voir 5.3.2) discute également de l'impact de la Belgique en termes d'extraction de matières premières (*Raw material footprint*), exprimé ici aussi en tonnes par habitant (Eurostat, 2022). Son calcul repose notamment sur les comptes des flux de matières à l'échelle de l'économie, calculés par le BFP dans le cadre des comptes économiques de l'environnement qui complètent la comptabilité nationale économique classique (ICN/BFP, 2021b).

Les deux indicateurs montrent que la Belgique est un importateur net tant pour les émissions de CO₂ que pour les quantités de matières premières extraites. Dans une approche de développement durable, ces indicateurs d'empreinte permettent de tenir compte du contenu détaillé des produits consommés en Belgique. Ils sont complémentaires aux indicateurs qui mesurent les émissions ou extractions de matières totales à l'échelle de la planète. Les travaux réalisés autour de ces indicateurs font suite à une demande du parlement pour "*intensifier les travaux sur l'empreinte carbone*" (Chambre des représentants de Belgique, 2018, p6.).

5.3.1. Empreinte carbone

Trois approches complémentaires permettent de mesurer les émissions de gaz à effet de serre d'un pays. Il est possible (i) de déterminer les émissions sur le territoire du pays⁴ (approche "inventaires"), (ii) d'estimer les émissions liées à sa production⁵ (approche "comptes") et/ou (iii) de calculer son empreinte carbone⁶ (approche "empreinte"). Les indicateurs de suivi des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des indicateurs de développement durable (i62 et i63) sont, par exemple, calculés grâce à la première approche.

Alors que les deux premières approches attribuent la responsabilité des émissions de gaz à effet de serre au pays producteur, l'approche "empreinte" tient les consommateurs d'un pays (demande finale⁷) pour

⁴ Il s'agit des inventaires d'émission publiés annuellement par les pays membres de la *Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique* (CCNUCC).

⁵ Il s'agit des comptes des émissions atmosphériques (*Air Emission Accounts*, AEA) publiés annuellement par les pays membres de l'Union européenne. Contrairement aux inventaires nationaux, les AEA mesurent les émissions des résidents du pays et sont ainsi compatibles avec les comptes nationaux.

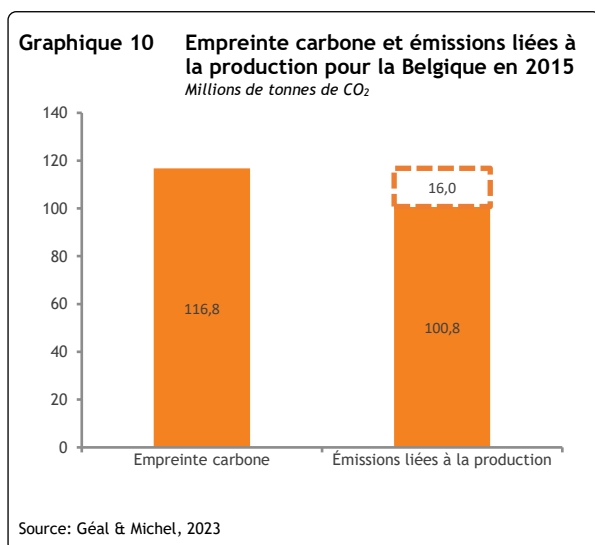
⁶ L'empreinte carbone peut être définie comme "*une mesure de la quantité totale d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂), directement et indirectement générée par une activité économique, ou accumulée au cours des étapes de vie d'un produit*" (Wiedmann et Minx, 2008).

⁷ Au niveau d'un pays, la demande finale intérieure inclut la consommation finale des ménages comme poste principal, mais aussi les investissements (formation brute de capital fixe), la consommation finale des administrations publiques, celle des institutions sans but lucratif au service des ménages et la variation des stocks.

responsable des émissions directes mais aussi indirectes, c'est-à-dire générées lors de l'ensemble du processus de production en amont à la consommation, et ce, quel que soit le pays dans lequel ces émissions ont eu lieu.

Les deux premières approches ("inventaires" et "comptes") ont été privilégiées lors des négociations internationales passées et constituent, dès lors, une statistique officielle dans de nombreux pays. La dernière approche, celle de l'empreinte carbone, attire de plus en plus d'attention mais ne fait pas encore l'objet d'un consensus quant à sa méthode de calcul et aux données sous-jacentes à utiliser pour son calcul. Des organisations internationales telles que l'OCDE et des consortia d'institutions académiques ont commencé à diffuser des résultats d'empreinte carbone pour une sélection de pays (Tukker *et al.*, 2014; Yamano et Guilhoto, 2020). En outre, certains pays publient l'indicateur d'empreinte carbone comme une statistique officielle (par exemple, le Royaume-Uni; UK, 2022).

Dans un tel contexte, le Bureau fédéral du Plan s'est penché sur le calcul d'une empreinte carbone pour la Belgique (Hambÿe *et al.*, 2017) et pour ses régions (Géal & Michel, 2023) afin d'assurer la meilleure prise en compte possible des spécificités économiques du pays; caractérisé par une petite économie ouverte. Compte tenu des contraintes en termes de disponibilités de données statistiques, de moyens et de développement méthodologique, la dernière empreinte carbone calculée a été publiée pour une seule année, à savoir 2015⁸.



En 2015, l'empreinte carbone de la Belgique s'élevait à 116,8 Mt de CO₂ et ses émissions liées à la production à 100,8 Mt de CO₂. La différence entre les deux indicateurs équivaut à 16,0 Mt de CO₂ (voir graphique 10). Comme l'empreinte carbone de la Belgique est supérieure aux émissions liées à sa production, le pays peut être considéré comme un importateur net d'émissions de CO₂. Cela signifie que les émissions liées à la production domestique de biens et services consommés⁹ à l'étranger sont inférieures aux émissions liées à la production dans d'autres pays de biens et services consommés en Belgique.

Afin de mieux comprendre la comparaison entre empreinte carbone et émissions liées à la production, le graphique 11 fait ressortir les différents éléments qui composent ces deux indicateurs.

L'empreinte carbone peut ainsi être décomposée en:

- les émissions directes des ménages belges (chauffage et transport),
- les émissions domestiques incorporées dans la demande finale belge (c'est-à-dire les émissions liées à la production de la Belgique qui servent à produire des biens et services consommés en Belgique),

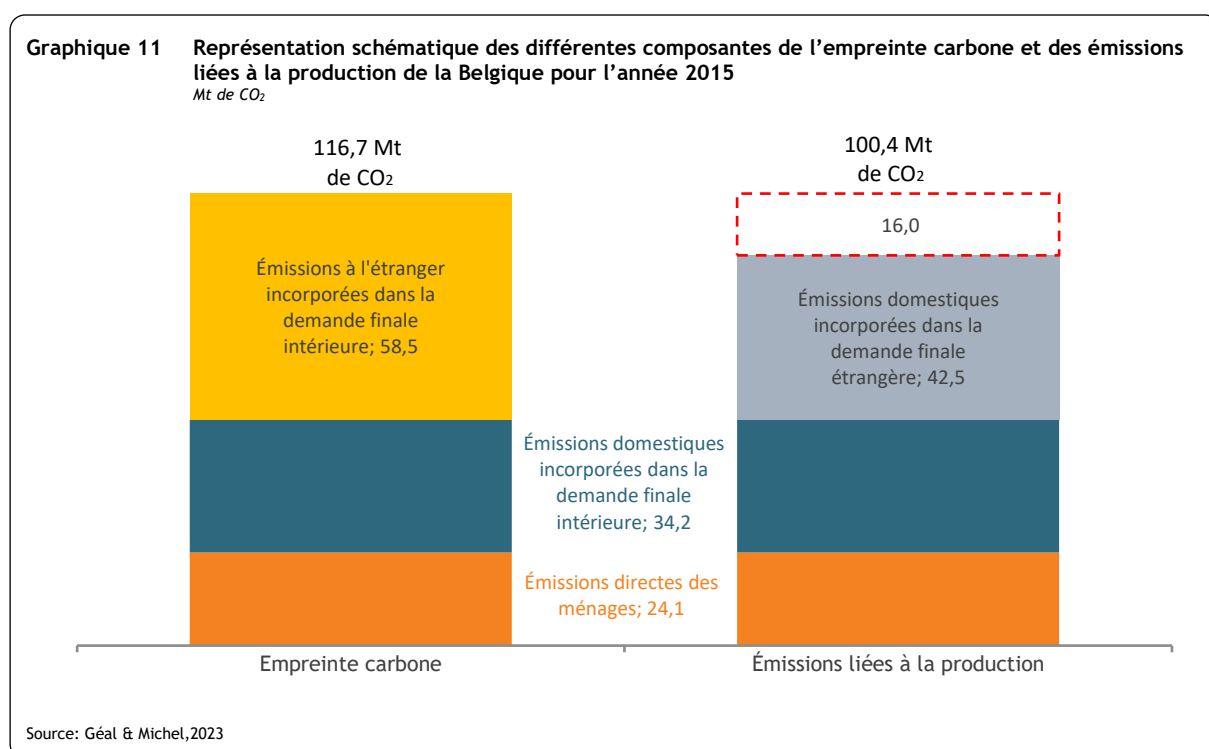
⁸ Pour plus de détails concernant la méthodologie, voir Géal & Michel (2023).

⁹ Sur la base de la demande finale et non de la consommation intermédiaire.

- les émissions étrangères incorporées dans la demande finale belge (c'est-à-dire les émissions liées à la production d'autres pays qui servent à produire des biens et services consommés en Belgique).

Les émissions liées à la production contiennent également les émissions directes des ménages belges et les émissions domestiques incorporées dans la demande finale belge. Elles diffèrent cependant de l'empreinte carbone car elles prennent en compte les émissions domestiques incorporées dans la demande finale étrangère et excluent les émissions étrangères incorporées dans la demande finale belge.

Les émissions servant à produire les biens et services consommés¹⁰ en Belgique (c'est-à-dire, l'empreinte carbone sans les émissions directes des ménages) proviennent pour près de deux tiers de l'étranger en 2015 (voir graphique 11). Les principaux pays sources d'émission sont, par ordre d'importance, les Pays-Bas, la Chine, l'Allemagne, la Russie et les États-Unis.



Afin de pouvoir comparer les résultats de la Belgique avec le reste de l'Union européenne (UE), il convient d'exprimer l'empreinte carbone et les émissions liées à la production, par habitant (voir graphique 12). En 2015, la Belgique affichait la septième empreinte carbone par habitant la plus élevée de l'UE avec 10,4 tonnes de CO₂. Ce chiffre, proche du résultat obtenu par les Pays-Bas et la Finlande, dépasse la médiane de l'UE qui s'élève à 8 tonnes de CO₂ par habitant. L'empreinte carbone par habitant de la Belgique reste néanmoins nettement plus faible que celle du Luxembourg (maximum avec 16,7 tonnes de CO₂) tout en étant près de deux fois plus élevée que celle de la Hongrie (minimum avec 5,2 tonnes de CO₂).

Par ailleurs, la partie droite du graphique 12 indique que la Belgique se retrouve à la huitième place (9,0 tonnes de CO₂) dans le classement des émissions liées à la production par habitant des pays de l'UE et

¹⁰ Sur la base de la demande finale et non de la consommation intermédiaire.

affiche un résultat plus proche de la médiane de l'UE (7,6 tonnes de CO₂) que pour l'empreinte carbone par habitant.

Graphique 12 Empreinte carbone (gauche) et émissions liées à la production (droite) au sein de l'UE27 en 2015
Tonnes de CO₂ par habitant



Source: Géral & Michel, 2023

Note: c'est la médiane qui est calculée pour les pays de l'UE27.

5.3.2. Empreinte matières

A l'instar des émissions de gaz à effet de serre, différents indicateurs existent pour mesurer l'extraction de matières premières utilisées dans l'économie. L'ensemble des indicateurs de développement durable reprend, par exemple, l'indicateur de *Consommation intérieure de matières* (i58), qui correspond aux extractions domestiques auxquelles sont ajoutées les importations de matières extraites et auxquelles sont soustraites les exportations. Ces matières sont principalement constituées de biomasse, de minerais métalliques, de minéraux non-métalliques et de combustibles fossiles.

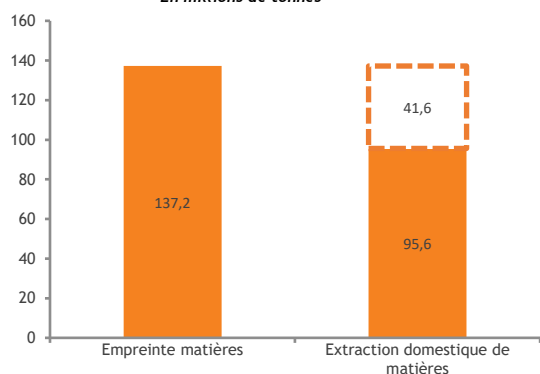
Cet indicateur ainsi que d'autres sont annuellement calculés par le BFP dans le cadre des comptes des flux de matières à l'échelle de l'économie belge (en anglais *Economy-Wide Material Flow Accounts* ou EW-MFA). Ces comptes font partie des comptes satellites des comptes nationaux. Ils permettent d'introduire certaines questions environnementales liées à l'activité économique tout en utilisant le cadre de la comptabilité nationale. Cette dernière est harmonisée au niveau européen (système européen de comptabilité nationale ou SEC) et permet le calcul des principaux indicateurs économiques tels que le produit intérieur brut (PIB). Les calculs concernant les flux des matières premières sont donc harmonisés à l'échelle européenne ce qui permet, entre autres, une comparaison entre les pays membres de l'Union européenne (UE).

Les indicateurs calculés à partir de ces comptes mesurent les flux de matières premières utilisées au sein d'une économie dans sa globalité. Une approche complémentaire consiste à analyser les différentes

matières premières qui composent les produits consommés. Cela permet de calculer une empreinte matières, c'est-à-dire les quantités de matières extraites, en Belgique ou à l'étranger, nécessaires pour produire les biens consommés en bout de chaîne (demande finale) par les ménages, les entreprises ou l'Etat.

Le calcul de cette empreinte nécessite de combiner des données sur les flux de matières avec des données sur les flux de produits qui transitent au sein de l'économie belge (modèles entrées-sorties). A partir d'une méthodologie spécifique et en désagrégeant une série de produits de consommation selon les matières qui les composent, Eurostat calcule un indicateur d'empreinte matières (*Raw Material Consumption*, RMC). L'avantage d'un tel indicateur est qu'il permet de mieux mesurer l'extraction de matières réellement nécessaire pour la demande finale en Belgique en tenant compte des flux indirects de matières contenus dans les produits consommés.

Graphique 13 Comparaison entre l'empreinte matières et l'extraction domestique de matières en Belgique en 2019
En millions de tonnes



Source: Eurostat, 2022.

Il ressort des dernières données statistiques disponibles que l'empreinte matières en Belgique s'élève à 137,2 millions de tonnes de matières en 2019 (voir graphique 13), ce qui correspond à 11,9 tonnes de matières par habitant. En comparaison, l'extraction domestique de matières est de 95,6 millions de tonnes en 2019, soit l'équivalent de 8,3 tonnes par habitant. La Belgique est donc un importateur net de matières premières dans sa consommation de produits.

Entre 2008 et 2019, l'empreinte matières a baissé d'environ 24,7%. Cette baisse n'a toutefois pas été continue puisque l'empreinte a augmenté entre

2009 et 2011 puis entre 2013 et 2015. De même l'extraction domestique de matières a baissé mais dans une moindre mesure: - 12,6% sur la période 2008-2019.

En décomposant cet indicateur d'empreinte, il ressort que la principale matière extraite pour la consommation finale belge concerne les minéraux non-métalliques: environ 40% de l'empreinte en 2019. Suivent les combustibles fossiles et la biomasse avec environ 30% chacun. Les minerais métalliques, ne représentent qu'une très faible proportion du poids total des matières utilisées. A titre de comparaison, l'indicateur d'extraction domestique indique quant à lui que la Belgique extrait de son sol principalement des minéraux non-métalliques (environ 60%) et de la biomasse (environ 40%). La Belgique étant un importateur net de matières, les matières importées pour la consommation belge concernent principalement les combustibles fossiles, absents du sol belge, mais aussi de la biomasse.

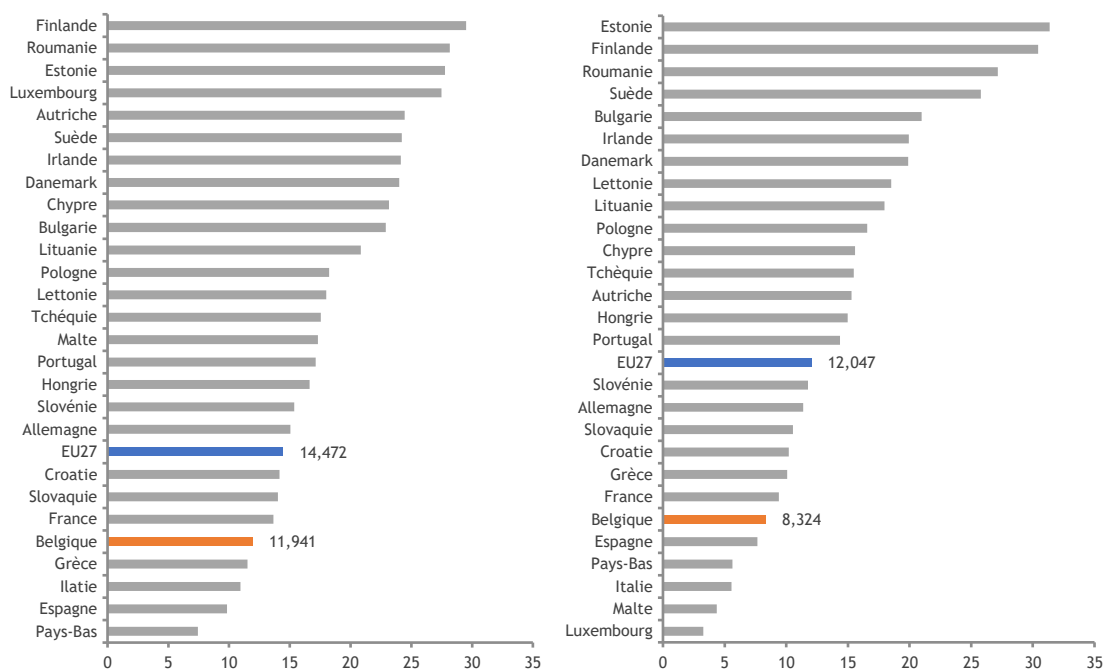
Sur la période 2008-2019, la croissance des importations sur la base du calcul de l'empreinte est près de deux fois plus élevée que la croissance de celles enregistrées dans les comptes satellites de la comptabilité nationale.

La baisse de l'indicateur d'empreinte entre 2008 et 2019 est principalement due à une diminution de la quantité de minéraux non-métalliques extraite pour la demande finale belge. L'extraction des autres matières premières est quant à elle restée relativement stable dans le temps.

En comparaison à l’empreinte matières de la Belgique (11,9 tonnes par habitant), la moyenne au sein de l’Union européenne (UE27) est plus élevée: 14,5 tonnes de matières par habitant en 2019 (voir graphique 14). En cinquième place, la Belgique fait partie des bons élèves européens mais reste néanmoins bien au-dessus de l’empreinte la plus basse de l’UE27 relevée aux Pays-Bas (7,5 tonnes par habitant). En 2019, l’empreinte la plus élevée était observée en Finlande avec 29,5 tonnes de matières par habitant.

Graphique 14 Empreinte matières (gauche) et extraction domestique de matières (droite) au sein de l’UE27 en 2019

Tonnes de matières par habitant



Source: Eurostat, 2022.

Note: c'est la moyenne qui est calculée pour les pays de l'UE27.

6. Annexes

6.1. Loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994

La loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie (Moniteur belge, 2014a) charge le Bureau fédéral du Plan (BFP) d'élaborer un ensemble d'indicateurs représentant les quatre composantes précitées, de calculer ces indicateurs et de publier les résultats chaque année.

La loi stipule également qu'"il y a lieu de tenir compte des principes suivants:

- les indicateurs complémentaires sont regroupés en un nombre aussi restreint que possible de catégories ou d'indicateurs principaux;
- la classification des indicateurs complémentaires est basée sur la classification utilisée dans le rapport final du Groupe de parrainage sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable du Comité du système statistique européen;
- la sélection des indicateurs se base en particulier sur les travaux "GDP and beyond" réalisés dans le cadre de l'Union européenne (Eurostat; Quality of Life). Cette sélection peut éventuellement être complétée par des indicateurs présentant une utilité spécifique pour l'État fédéral, les communautés et les régions;
- l'élaboration de ces indicateurs complémentaires se fait sur base de la participation des services publics compétents et de la société civile belge et en concertation avec les services d'Eurostat et de l'OCDE;
- pour chacun des indicateurs sélectionnés, il convient de répartir la série d'indicateurs par catégorie de revenus au sein de la population. À cet effet, la population doit être subdivisée en différentes catégories pertinentes au regard des indicateurs concernés".

La loi dispose que "les publications des résultats font chaque année l'objet d'un débat en séance publique de la Chambre des représentants". Cette dernière évaluera les résultats, ainsi que la méthodologie. Enfin, la loi prévoit que les indicateurs soient intégrés dans les "publications existantes reprenant les indicateurs économiques traditionnels". À cet égard, elle mentionne explicitement qu'une synthèse des résultats est publiée dans le rapport annuel de la Banque nationale de Belgique sur les développements économiques et financiers en Belgique et à l'étranger.

6.2. Changements dans les indicateurs suivis dans cette édition du rapport

Depuis le rapport publié début février 2022, l'ensemble d'indicateurs a été légèrement modifié: quatre indicateurs ont été supprimés (voir a); la définition de cinq indicateurs a été adaptée (voir b); l'objectif de cinq indicateurs a changé (voir c) et deux indicateurs ont été officialisés (voir d). Tous ces changements ont abouti à l'ensemble actuel de 82 indicateurs publiés une première fois dans le *Rapport fédéral sur le développement durable* en octobre 2022 (BFP, 2022a).

La collecte d'informations a été clôturée le 31 octobre 2022.

a. Suppression de quatre indicateurs

Le rapport *Indicateurs de développement durable* (ICN/BFP, 2022), publié début février 2022, présentait 86 indicateurs. Pour diverses raisons, quatre de ces indicateurs ont été supprimés.

- *Médicaments psychotropes remboursés*, pour le SDG 3: l'indicateur n'est pas assorti d'un objectif et il n'est pas clair ce que signifie une augmentation ou une diminution de la consommation; l'indicateur provenait de l'échantillon permanent de l'Agence Intermutualiste belge.
- *Congestion routière*, pour le SDG 9: indicateur dont les données ne portent que sur quatre années, la dernière étant 2017, et qui n'est plus mis à jour; l'indicateur provenait de la Commission européenne.
- *Concentration atmosphérique de CO₂*, pour le SDG 13: indicateur mondial, sans objectif belge; provenait de la *National Oceanic and Atmospheric Administration, Earth System Research Laboratories*, des Etats-Unis.
- *Support social*, pour le SDG 16: indicateur basé sur le sondage mondial *Gallup World Poll* réalisé par la société privée *Gallup Incorporated*, dont les données complètes ne sont pas accessibles au public. Un autre indicateur informe d'ailleurs sur ce sujet: *Contacts avec amis et famille* (i73)¹¹.

b. Modification de la définition de cinq indicateurs

Trois indicateurs de pauvreté ont été révisés sur la base des objectifs d'Europe 2030 dans le cadre du socle européen des droits sociaux. Ces indicateurs, dans leur ancienne définition, étaient déjà suivis précédemment sous la stratégie Europe 2020. Ces trois indicateurs sont:

- *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* (i01), pour le SDG 1;
- *Très faible intensité de travail* (i02), pour le SDG 1;
- *Privation matérielle et sociale sévère* (i03), pour le SDG1; "social" a également été ajouté au nom de l'indicateur.

Deux autres indicateurs sont désormais exprimés dans une unité différente:

- *Surendettement des ménages* (i05) pour le SDG 1, précédemment exprimé en milliers de personnes faisant face à un règlement collectif de dettes, est désormais exprimé en pourcentage des personnes âgées de 18 ans et plus;
- *Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales* (i28), pour le SDG5, était exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population de 15-64 ans et est désormais exprimé en pourcentage des personnes de 15-64 ans n'ayant pas d'activités professionnelles et souhaitant travailler.

¹¹ Les 82 indicateurs de ce rapport sont numérotés de i01 à i82. La numérotation suit le classement selon les SDG et leurs sous-objectifs. L'annexe 6.3 contient l'ensemble complet des 82 indicateurs. L'annexe 6.4 présente la ventilation selon les 17 SDG et les 169 sous-objectifs. La numérotation permet de retrouver plus facilement un indicateur dans les aperçus des chapitres 2, 3 et 4 ainsi que sur le site web indicators.be. Sur le site, la numérotation s'appliquera à partir de la publication de ce rapport en février 2023 jusqu'à ce que l'ensemble des indicateurs soit mis à jour dans un prochain rapport.

c. Cinq indicateurs pour lesquels l'objectif a été modifié

Pour diverses raisons, l'objectif de cinq indicateurs a changé.

- *Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières* (i06) pour le SDG1: l'objectif passe de la direction souhaitée "diminution" à la cible "zéro"; les soins de santé doivent en effet être accessibles à tous, comme le définit notamment le sous-objectif 1.4 des SDG.
- *Accidents du travail mortels* (i43) pour le SDG 8: l'objectif passe de la cible "zéro" à la direction souhaitée "diminution"; cette interprétation correspond davantage à "*promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs*" du sous-objectif 8.8 des SDG.
- *Logement inadéquat* (i54) pour le SDG 11: l'objectif passe de de la direction souhaitée "diminution" à la cible "zéro"; cela correspond à l'objectif de *Logements sans chauffage adéquat* (i34) dans le cadre du SDG 7; il s'agit de l'accès pour tous à un logement de qualité (sous-objectif 11.1 des SDG) et aux services énergétiques (sous-objectif 7.1 des SDG).
- *Pollution sonore* (i57) pour le SDG 11: l'objectif passe de la cible "zéro" à la direction souhaitée "diminuer"; un logement adéquat (sous-objectif 11.1 des SDG) ne signifie pas sans aucune pollution sonore, ce qui correspond à "*le plus faible niveau possible [...] de nuisances sonores*" de l'objectif 25 de la *vision stratégique fédérale à long terme de développement durable* (MB, 2013).
- *Surface bâtie* (i72) pour le SDG 15: l'objectif passe de "pas d'objectif" à la direction souhaitée de "ne pas augmenter" ce qui signifie "rester identique ou diminuer"; cela correspond au sous-objectif 15.5 des SDG, lequel vise à freiner la dégradation des habitats naturels.

d. Deux indicateurs adoptés par l'IIS

L'Institut interfédéral de statistique (IIS) a ajouté deux indicateurs supplémentaires à sa sélection pour suivre les progrès de la Belgique vers les SDG:

- *Détresse psychologique* (i17) pour le SDG 3;
- *Suicide* (i19), pour le SDG 3.

De ce fait les 82 indicateurs du site web indicators.be font désormais partie de la sélection de l'IIS.

Tableau 12 Indicateurs par SDG - partie 1

SDG	Indicateur	Dimension			
		Ici et maintenant	Plus tard	Ailleurs	
SDG 1 - Pas de pauvreté	i01	Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale	X		
	i02	Très faible intensité de travail	X		
	i03	Privation matérielle et sociale sévère	X		
	i04	Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale	X		
	i05	Surendettement des ménages	X		
	i06	Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières	X		
SDG 2 - Faim "zéro"	i07	Obésité des adultes	X		
	i08	Consommation de viande		CH, CEN	
	i09	Surface en agriculture biologique		CEN	
	i10	Pesticides agricoles		CEN	
SDG 3 - Bonne santé et bien-être	i11	Espérance de vie	X	CH	
	i12	Espérance de vie en bonne santé	X	CH	
	i13	Santé perçue	X		
	i14	Limitation dans les activités quotidiennes	X		
	i15	Décès prématurés dus aux maladies chroniques	X		
	i16	Maladie ou problème de santé de longue durée	X		
	i17	Détresse psychologique	X		
	i18	Dépression	X		
	i19	Suicide	X		
	i20	Évaluation de sa propre existence	X		
	i21	Morts sur les routes	X		
	i22	Fumeurs quotidiens		CH	
SDG 4 - Éducation de qualité	i23	Décrochage scolaire	X	CH	
	i24	Formation tout au long de la vie	X		
	i25	Diplômés de l'enseignement supérieur	X	CH	
	i26	Maîtrise insuffisante de la lecture		CH	
SDG 5 - Égalité entre les sexes	i27	Écart salarial entre les femmes et les hommes	X		
	i28	Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales	X		
	i29	Femmes parlementaires	X		
SDG 6 - Eau propre et assainissement	i30	Nitrates dans les eaux de rivière		CEN	
	i31	Nitrates dans les eaux souterraines		CEN	
	i32	Consommation d'eau		CEN	
SDG 7 - Énergie propre et d'un coût abordable	i33	Dépendance énergétique	X		
	i34	Logements sans chauffage adéquat	X		
	i35	Énergies renouvelables		CEN	
	i36	Consommation d'énergie primaire		CEN	X
	i37	Productivité de l'énergie		CEN	

Tableau12 Indicateurs par SDG - partie 2

SDG	Indicateur	Dimension		
		Ici et maintenant	Plus tard	Ailleurs
SDG 8 - Travail décent et croissance économique	i38	Incapacité de travail de longue durée	X	
	i39	Consommation des ménages	X	
	i40	Taux de chômage	X	
	i41	Taux d'emploi	X	
	i42	Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	X	CH
	i43	Accidents du travail mortels	X	
SDG 9 - Industrie, innovation et infrastructure	i44	Transport de personnes en voiture		CEN
	i45	Transport de marchandises par la route		CEN
	i46	Stock de capital physique		CEC
	i47	Investissements bruts dans le stock de capital physique		CEC
	i48	Recherche et développement		CEC
	i49	Stock de capital connaissance		CEC
SDG 10 - Inégalités réduites	i50	Risque de pauvreté	X	
	i51	Intensité du risque de pauvreté	X	
	i52	Inégalités de revenu: indice de Gini	X	
	i53	Inégalités de revenu: S80/S20	X	
SDG 11 - Villes et communautés durables	i54	Logement inadéquat	X	
	i55	Exposition aux particules fines	X	CEN
	i56	Émissions d'oxydes d'azote	X	
	i57	Pollution sonore	X	
SDG 12 - Consommation et production responsables	i58	Consommation intérieure de matières		CEN
	i59	Déchets dangereux		CEN
	i60	Recyclage des déchets		CEN
	i61	Déchets municipaux		CEN
SDG 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	i62	Émissions de gaz à effet de serre		CEN
	i63	Émissions de gaz à effet de serre non-ETS		CEN
	i64	Victimes de catastrophes naturelles	X	
	i65	Contribution au financement climatique international		CEN
SDG 14 - Vie aquatique	i66	Pollution aux hydrocarbures		CEN
	i67	Pêche durable		CEN
	i68	Surface marine en zone Natura 2000		CEN
SDG 15 - Vie terrestre	i69	Surface terrestre en zone Natura 2000		CEN
	i70	Forêts avec le label FSC ou PEFC		CEN
	i71	Populations d'oiseaux des champs		CEN
	i72	Surface bâtie		CEN
SDG 16 - Paix, justice et institutions efficaces	i73	Contacts avec amis et famille	X	CS
	i74	Confiance généralisée	X	CS
	i75	Victimes de cambriolage ou d'agression	X	
	i76	Sentiment de sécurité dans l'espace public	X	
	i77	Indice de perception de corruption	X	
	i78	Confiance dans les institutions	X	CS

Tableau 12 Indicateurs par SDG - partie 3

SDG	Indicateur	Dimension		
		Ici et maintenant	Plus tard	Ailleurs
SDG 17 -	i79 Aide publique au développement			X
Partenariats pour la réalisation des objectifs	i80 Aide publique au développement aux pays les moins avancés			X
	i81 Position extérieure globale		CEC	
	i82 Dette publique		CEC	

Note: CH: capital humain; CS: capital social; CEN: capital environnemental; CEC: capital économique.

Tableau 13 Indicateurs présentés de manière ventilée - partie 1

Indicateur	région	sexe	revenu	âge	éducation	type de ménage	statut d'activité	autres	nombre
i01. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale	x	x	x	x	x	x	x		7
i02. Très faible intensité de travail	x	x	x	x	x	x	x		7
i03. Privation matérielle et sociale sévère	x	x	x	x	x	x	x		7
i04. Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale	x	x		x				x ¹	4
i05. Surendettement des ménages	x	x		x					3
i06. Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières		x	x						2
i07. Obésité des adultes	x	x	x		x				4
i11. Espérance de vie	x	x							2
i12. Espérance de vie en bonne santé		x							1
i13. Santé perçue	x	x	x	x					4
i14. Limitation dans les activités quotidiennes	x	x	x	x					4
i15. Décès prématurés dus aux maladies chroniques	x	x							2
i16. Maladie ou problème de santé de longue durée	x	x	x	x					4
i17. Détresse psychologique	x	x	x	x					4
i18. Dépression	x	x	x		x				4
i19. Suicide	x	x							2
i20. Évaluation de sa propre existence		x	x						2
i21. Morts sur les routes	x	x							2
i22. Fumeurs quotidiens	x	x	x		x				4
i23. Décrochage scolaire	x	x							2
i24. Formation tout au long de la vie	x	x			x				3
i25. Diplômés de l'enseignement supérieur	x	x							2
i26. Maîtrise insuffisante de la lecture		x							1
i27. Écart salarial entre les femmes et les hommes		x							1
i28. Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales		x		x					2
i29. Femmes parlementaires	x	x							2
i34. Logements sans chauffage adéquat	x	x	x			x			4
i38. Incapacité de travail de longue durée	x	x		x				X ²	4
i40. Taux de chômage	x	x		x	x			X ³	5
i41. Taux d'emploi	x	x		x	x			X ⁴	5
i42. Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	x	x			x				3
i43. Accidents du travail mortels		x							1
i47. Investissements bruts dans le stock de capital physique	x								1
i48. Recherche et développement	x								1
i50. Risque de pauvreté	x	x		x	x	x	x	X ⁵	7
i51. Intensité du risque de pauvreté	x	x		x					3
i52. Inégalités de revenu: indice de Gini	x							X ⁵	2
i53. Inégalités de revenu: S80/S20	x								1

Tableau 13 Indicateurs présentés de manière ventilée - partie 2

Indicateur	région	sexe	revenu	âge	éducation	type de ménage	statut d'activité	autres	nombre
i54. Logement inadéquat	x	x	x	x		x			5
i56. Émissions d'oxydes d'azote	x								1
i57. Pollution sonore		x	x						2
I58. Consommation intérieure de matières								X ⁶	1
i60. Recyclage des déchets	x								1
i61. Déchets municipaux	x								1
i62. Émissions de gaz à effet de serre	x								1
i63. Émissions de gaz à effet de serre non-ETS	x								1
i65. Contribution au fonds climat international	x								1
I69. Surface terrestre en zone Natura 2000	x								1
i70. Forêts avec le label FSC ou PEFC	x								1
i71. Populations d'oiseaux des champs	x								1
i72. Surface bâtie	x								1
i73. Contacts avec amis et famille		x	x						2
i74. Confiance généralisée		x	x						2
i75. Victimes de cambriolage ou d'agression			x						1
I76. Sentiment de sécurité dans l'espace public		x	x						2
I78. Confiance dans les institutions		x	x						2
Nombre de ventilations	42	40	20	16	11	6	4	7	146

¹ catégorie de bénéficiaire

² cause de l'incapacité

³ durée de chômage

⁴ nationalité

⁵ avant et après transfert

⁶ catégorie de matières

6.3. Ensemble des 82 indicateurs sur le progrès de la Belgique vers les SDG

SDG 1

- i01 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale
- i02 Très faible intensité de travail
- i03 Privation matérielle et sociale sévère
- i04 Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale
- i05 Surendettement des ménages
- i06 Report ou annulation de soins de santé pour raisons financières

SDG 2

- i07 Obésité des adultes
- i08 Consommation de viande
- i09 Surface en agriculture biologique
- i10 Pesticides agricoles

SDG 3

- i11 Espérance de vie
- i12 Espérance de vie en bonne santé
- i13 Santé perçue
- i14 Limitation dans les activités quotidiennes
- i15 Décès prématurés dus aux maladies chroniques
- i16 Maladie ou problème de santé de longue durée
- i17 Détresse psychologique
- i18 Dépression
- i19 Suicide
- i20 Évaluation de sa propre existence
- i21 Morts sur les routes
- i22 Fumeurs quotidiens

SDG 4

- i23 Décrochage scolaire
- i24 Formation tout au long de la vie
- i25 Diplômés de l'enseignement supérieur
- i26 Maîtrise insuffisante de la lecture

SDG 5

- i27 Écart salarial entre les femmes et les hommes
- i28 Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales
- i29 Femmes parlementaires

SDG 6

- i30 Nitrates dans les eaux de rivière
- i31 Nitrates dans les eaux souterraines
- i32 Consommation d'eau

SDG 7

- i33 Dépendance énergétique
- i34 Logements sans chauffage adéquat
- i35 Énergies renouvelables
- i36 Consommation d'énergie primaire
- i37 Productivité de l'énergie

SDG 8

- i38 Incapacité de travail de longue durée
- i39 Consommation des ménages
- i40 Taux de chômage
- i41 Taux d'emploi
- i42 Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
- i43 Accidents du travail mortels

SDG 9

- i44 Transport de personnes en voiture
- i45 Transport de marchandises par la route
- i46 Stock de capital physique
- i47 Investissements bruts dans le stock de capital physique
- i48 Recherche et développement
- i49 Stock de capital connaissance

SDG 10

- i50 Risque de pauvreté
- i51 Intensité du risque de pauvreté
- i52 Inégalités de revenu: indice de Gini
- i53 Inégalités de revenu: S80/S20

SDG 11

- i54 Logement inadéquat
- i55 Exposition aux particules fines
- i56 Émissions d'oxydes d'azote
- i57 Pollution sonore

SDG 12

- i58 Consommation intérieure de matières
- i59 Déchets dangereux
- i60 Recyclage des déchets
- i61 Déchets municipaux

SDG 13

- i62 Émissions de gaz à effet de serre
- i63 Émissions de gaz à effet de serre non-ETS
- i64 Victimes de catastrophes naturelles
- i65 Contribution au fonds climat international

SDG 14

- i66 Pollution aux hydrocarbures
- i67 Pêche durable
- i68 Surface marine en zone Natura 2000

SDG 15

- i69 Surface terrestre en zone Natura 2000
- i70 Forêts avec le label FSC ou PEFC
- i71 Populations d'oiseaux des champs
- i72 Surface bâtie

SDG 16

- i73 Contacts avec amis et famille
- i74 Confiance généralisée
- i75 Victimes de cambriolage ou d'agression
- i76 Sentiment de sécurité dans l'espace public
- i77 Indice de perception de corruption
- i78 Confiance dans les institutions

SDG 17

- i79 Aide publique au développement
- i80 Aide publique au développement aux pays les moins avancés
- i81 Position extérieure globale
- i82 Dette publique

6.4. Répartition des 82 indicateurs entre les 17 SDG et les 169 sous-objectifs

Les 82 indicateurs sur les progrès de la Belgique vers les SDG sont répartis comme suit entre les 17 SDG et leurs 169 sous-objectifs.

Guide de lecture. Six des 82 indicateurs, à savoir i01 à i06 (pour les noms, voir 6.3), renseignent sur le SDG 1 qui comporte sept sous-objectifs, numérotés dans la résolution de l'ONU de 1.1 à 1.5, 1.a et 1.b. Les 51 indicateurs surlignés en jaune appartiennent au bilan (voir tableau 2, p. 18). Certains indicateurs renseignent sur un SDG en général, mais ne sont pas liés à un sous-objectif, par exemple i11 pour le SDG 3.

SDG	sous-objectif																		
1	1	2	3	4	5	a	b												
		i01 i02	i04	i05															
		i03		i06															
2	1	2	3	4	5	a	b	c											
		i07 i08		i09 i10															
3	1	2	3	4	5	6	7	8	9	a	b	c	d						
	i11 i12			i15 i16		i21			i22										
	i13 i14			i17 i18															
				i19 i20															
4	1	2	3	4	5	6	7	a	b	c									
		i23		i24 i25		i26													
5	1	2	3	4	5	6	a	b	c										
		i27		i28	i29														
6	1	2	3	4	5	6	a	b											
			i30 i31	i32															
7	1	2	3	a	b														
	i33	i34	i35	i36 i37															
8	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	a	b							
	i38			i39	i40 i41	i42		i43											
9	1	2	3	4	5	a	b	c											
		i44 i45			i48														
		i46 i47			i49														
10	1	2	3	4	5	6	7	a	b	c									
		i50	i51	i52 i53															
11	1	2	3	4	5	6	7	a	b	c									
		i54				i55 i56													
						i57													
12	1	2	3	4	5	6	7	8	a	b	c								
		i58		i59	i60 i61														
13	1	2	3	a	b														
	i62 i63	i64		i65															
14	1	2	3	4	5	6	7	a	b	c									
		i66		i67	i68														
15	1	2	3	4	5	6	7	8	9	a	b	c							
		i69	i70		i71 i72														
16	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	a	b							
	i73 i74 i75	i76			i77	i78													
17	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
		i79 i80											i81 i82						

6.5. Méthodes d'évaluation des tendances des indicateurs

L'existence d'une cible associée à un indicateur permet une évaluation plus précise que dans le cas contraire, pour lequel seule la direction de l'évolution de l'indicateur peut être évaluée. Il n'est alors pas possible de se prononcer sur le niveau actuel de l'indicateur ni sur la vitesse à laquelle il évolue. Cette section propose donc deux méthodes différentes pour évaluer les indicateurs, correspondant à l'existence ou à l'absence de cible pour chaque indicateur.

6.5.1. Évaluation lorsqu'il existe une cible

Lorsque l'indicateur est pourvu d'une cible, l'évaluer revient à répondre à la question suivante: l'évolution attendue de l'indicateur sur la période 2015-2030 permet-elle d'atteindre la valeur de la cible à l'échéance fixée?

Pour chaque indicateur, la cible correspondante est reprise dans la colonne *Objectif* du tableau 2, p. 18. Les cibles des indicateurs sont définies à partir de décisions politiques. Elles proviennent de la liste des sous-objectifs de l'ONU (ONU, 2015). Mais si cette source ne permet pas d'établir une cible, d'autres engagements de la Belgique ont été utilisés: la *Stratégie Europe 2020* (Commission européenne, 2010), le *Programme national de réforme* (Gouvernement belge, 2020), la *Vision fédérale à long terme de développement durable* (Moniteur belge, 2013) et des engagements internationaux auxquels la Belgique a souscrit. Au total, 25 indicateurs sur les 51 du bilan sont pourvus d'une cible. Sur les 82 indicateurs de développement durable, 6 indicateurs supplémentaires sont également pourvus d'une cible.

Dans un certain nombre de cas, il existe des projections "à politique inchangée" réalisées dans des publications du BFP ou dans des documents officiels belges. Ces projections peuvent être utilisées pour décrire l'évolution attendue des indicateurs.

De telles projections sont utilisées pour les indicateurs suivants:

- *Énergies renouvelables* (i35; Belgique, 2019);
- *Transport de personnes en voitures* (i44), part modale (Daubresse *et al.*, 2022);
- *Transport de marchandises par la route* (i45), part modale (Daubresse *et al.*, 2022);
- *Émissions de GES* (i62) et *Émissions de GES non-ETS* (i63; Belgique, 2019);

Lorsque ces projections à politique inchangée n'existent pas, une méthode de calcul de tendance, puis d'extrapolation de cette tendance est utilisée. La méthode employée dans ce rapport consiste à calculer un *trend* avec la méthode de Hodrick-Prescott (Hodrick et Prescott, 1997) et à procéder à une extrapolation de ce *trend* jusqu'en 2030. Le *trend* est calculé à partir des données de la période 2000-2021 (ou sur la période de disponibilité des données si cette période est plus courte). L'année 2000 comme point de départ a été choisie pour que la période d'observation soit de durée semblable à la période 2015-2030 sur laquelle portent les objectifs de l'ONU.

Lorsqu'un indicateur montre une grande variabilité sur la période 2000-2021, la tendance calculée ne donne pas une information pertinente sur l'évolution moyenne de l'indicateur. L'évaluation de cet indicateur ne peut alors pas être faite suivant cette méthode. Dans cet exercice, c'est le cas pour l'indicateur

sur les *Victimes de catastrophes naturelles* (i64), à cause du caractère erratique et de l'ampleur très variable de ces catastrophes.

La méthode de Hodrick-Prescott utilise un paramètre arbitraire λ , souvent égal à 100 pour des données annuelles dans la littérature consultée. C'est cette valeur qui est utilisée dans ce rapport. Si λ prend des valeurs très grandes (tend vers l'infini), le *trend* devient une droite de régression, tandis que si λ prend des valeurs très petites (tend vers 0), le *trend* devient égal à la série observée.




L'extrapolation est construite en faisant diminuer progressivement le taux de croissance de la dernière année calculée du *trend*, en le multipliant par 0,9 chaque année. Ce choix permet de construire une extrapolation qui n'augmente pas de façon exponentielle, ce qui est plus réaliste pour le long terme.

Le tableau 14 explique les trois résultats possibles de cette évaluation. A priori, cette méthode ne donne que deux résultats possibles: soit la cible est atteinte (évaluation favorable), soit elle ne l'est pas (évaluation défavorable). Pour prendre en compte une certaine incertitude dans les projections, les indicateurs dont la projection des tendances ne permet pas d'atteindre la cible en 2030, mais en sont toutefois proches, sont également évalués favorablement. Une marge de 10% a été arbitrairement choisie. Pour établir cette marge, la différence entre le niveau de 2015 et le niveau de la cible en 2030 est calculée. Si la projection en 2030 montre que plus de 90% de cette différence a été comblée (il reste donc moins de 10% du chemin à parcourir), alors l'évaluation est favorable.

L'indicateur *Pollution aux hydrocarbures* (i66) est un cas particulier, car exceptionnellement, il était égal à zéro en 2015, ce qui est également la cible. La règle définie ci-dessus n'est donc pas applicable. Toutefois, l'extrapolation de cet indicateur prolonge la décroissance rapide observée depuis 2000 (16 pollutions constatées par cent heures de vol), pour atteindre 0,14 pollutions en 2030. L'évolution de cet indicateur est dans ce cas arbitrairement considérée comme favorable.

Dans certains cas, l'évaluation est impossible pour des raisons techniques, par exemple lorsqu'il n'y a pas assez de données disponibles ou lorsque la grande variabilité de l'indicateur empêche d'établir un *trend*. Un troisième résultat d'évaluation a donc été ajouté (évaluation impossible). C'est le cas pour un seul indicateur: *Victimes de catastrophes naturelles* (i64).

Tableau 14 Évaluation d'un indicateur avec une cible

Évaluation	Icône
Évolution favorable: la prolongation de la tendance actuelle jusqu'en 2030 permet d'atteindre la cible ou de s'en approcher (seuil de 10%, voir texte ci-dessus).	
Évolution défavorable: la prolongation de la tendance actuelle jusqu'en 2030 ne permet pas d'atteindre la cible, ni de s'en approcher suffisamment (seuil de 10%, voir texte ci-dessus).	
Évaluation impossible.	

6.5.2. Évaluation lorsqu'il n'existe pas de cible

Lorsqu'un indicateur a un objectif, mais pas de cible, seule la direction dans laquelle l'indicateur doit évoluer peut être déterminée. Un exemple d'un tel objectif est celui du sous-objectif 12.2: "*D'ici à 2030,*

parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles". Un autre exemple est celui du sous-objectif 6.4: "D'ici à 2030, augmenter nettement l'utilisation rationnelle des ressources en eau".

En général, l'indicateur devra augmenter ou diminuer pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'ONU. Toutefois, il est possible qu'un indicateur soit déjà à un niveau satisfaisant et il suffit alors qu'il se maintienne à ce niveau. Pour les indicateurs dépourvus de cible, les objectifs et sous-objectifs de l'ONU, ainsi que la *Vision fédérale à long terme de développement durable* (Moniteur belge, 2013) ont été utilisés pour définir la direction souhaitée pour leur évolution: augmenter, diminuer ou éventuellement rester stable.

Dans un certain nombre de cas, il existe des projections "à politique inchangée" réalisées dans des travaux du BFP ou dans des documents officiels belges. Ces projections peuvent être utilisées pour décrire l'évolution attendue des indicateurs.

C'est le cas pour les indicateurs suivants:




- *Espérance de vie* (i11; Duyck et al., 2022);
- *Consommation d'énergie primaire* (i36; Belgique, 2019);
- *Dette publique* (i82; BFP, 2022).

Lorsque de telles projections existent, l'évaluation détermine si la projection est stable, évolue dans la direction de l'objectif ou en sens opposé.

Lorsque de telles projections n'existent pas, l'évaluation détermine si la croissance depuis l'an 2000 va dans le sens de la réalisation de l'objectif ou non. Dans ce cas la méthode choisie est celle utilisée par Eurostat pour l'évaluation de ses indicateurs de développement durable (*Sustainable Development Indicators*; Eurostat, 2015). Il s'agit de calculer le coefficient de corrélation de rang de Spearman entre les observations de l'indicateur et un *trend* temporel.

La période utilisée pour le calcul de la corrélation est de 2000 à 2021 (ou sur la période de disponibilité des données si cette période est plus courte). L'année 2000 comme point de départ a été choisie pour que la période d'observation soit de durée semblable à la période 2015-2030 sur laquelle portent les objectifs de l'ONU. Trois résultats sont possibles (voir tableau 15).

Tableau 15 Évaluation de la direction de l'évolution d'un indicateur

Évaluation	Icône
Évolution favorable: la projection évolue en direction de l'objectif OU la corrélation est significative et l'indicateur évolue en direction de l'objectif.	
Évolution défavorable: la projection évolue en direction opposé à l'objectif OU la corrélation est significative et l'indicateur évolue en direction opposée à celle de l'objectif.	
Évolution indéterminée: la projection est stable OU la corrélation n'est pas significative ou n'est pas calculable.	

Si moins de 6 observations sont disponibles, le coefficient de corrélation de rang de Spearman n'est pas calculé. Sur les 51 indicateurs du bilan, un seul est concerné: *Obésité des adultes* (i07). Pour les 82

indicateurs de développement durable, deux autres indicateurs sont concernés: *Détresse psychologique* (i17) et *Dépression* (i18).

6.6. Bibliographie

AEE (2019), *L'environnement en Europe: état et perspectives 2020 – Synthèse*, Copenhague: Agence européenne pour l'environnement, <https://www.eea.europa.eu/fr/publications/environnement-en-europe-etat-et-perspectives-2020> (consulté le 21/12/2022).

Belgique (2019), *Plan national énergie climat 2021-2030*, <https://www.plannationalenergieclimat.be> (consulté le 06/12/2022).

Belgique (2020), *Programme national de réforme 2020*, <https://be2020.eu> (consulté le 06/12/2022).

Belgium (2017), *Pathways to sustainable development - First Belgian National Voluntary Review on the Implementation of the 2030 Agenda*, United Nations High Level Political Forum, New York, July 2017, <https://sustainabledevelopment.un.org> (consulté le 06/12/2022).

BFP (2019), *Quelle priorité pour un développement durable ?*, Rapport fédéral sur le développement durable, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.

BFP (2022a), *Plus que huit ans pour réaliser les SDG*, Rapport fédéral sur le développement durable, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.

BFP (2022b), Communication directe.

BNB (2016-2022), *Rapport 2015-2021 - Évolution économique et financière*, nbb.be (consultés le 7/12/2022).

CBS (2021), *Monitor Brede Welvaart & Sustainable Development Goals, 2021*, Centraal Bureau voor de statistiek, www.cbs.nl (consulté le 21/12/2022).

CFDD (2017), *Avis sur le rapport belge pour la Voluntary National Review 2017*, Conseil fédéral du développement durable, <https://www.frdo-cfdd.be/fr/publications> (consulté le 06/12/2022).

Chambre des représentants de Belgique (2016-2022), *Indicateurs complémentaires au PIB*, <https://www.la-chambre.be> (consulté le 7/12/2022).

CMED (1987), *Notre avenir à tous dit le Rapport Brundtland*, Montréal, Éditions du Fleuve.

Commission européenne (2010), *Europe 2020, Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, Communication de la Commission. COM(2010) 2020 final.

Conseil Supérieur de la Santé (2021), *Prise en charge psycho-sociale pendant la pandémie COVID-19 Enfants & Jeunes*, avis n°9662, Bruxelles, <https://www.health.belgium.be/fr/conseil-superieur-de-la-sante> (consulté le 7/12/2022).

Conseil supérieur de finances (2021), *Rapport du Comité d'étude sur le vieillissement*, www.plan.be.

Daubresse C., Hoornaert B., Laine B. (2022), *Perspectives de la demande de transport en Belgique à l'horizon 2040*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.

- Duyck J., Nevejan H., Paul J.-M., Vandresse M. (2022), *Perspectives démographique 2021-2070 - Update : nette révision à la hausse de la croissance de la population en 2022 suite à la guerre en Ukraine*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- Eurostat (2015), *Sustainable development in the European Union. 2015 monitoring report of the EU sustainable development strategy*, <http://ec.europa.eu/eurostat> (consulté le 06/12/2022).
- Eurostat (2017), *Statistics explained, Glossary: Minimum European Health Module (MEHM)*, [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Minimum_European_Health_Module_\(MEHM\)](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Minimum_European_Health_Module_(MEHM)) (consulté le 28/11/2022).
- Eurostat (2020), *Covid-19: Support for statisticians*, <https://ec.europa.eu/eurostat/data/metadata/covid-19-support-for-statisticians> (consulté le 29/11/2022).
- Eurostat (2022), *Comptes de flux de matières (env_ac_mfa)*, https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env_ac_mfa/default/table?lang=fr (consulté le 23/11/2022).
- Frère J.M. (2021), *Santé mentale en Belgique: les coûts cachés de la Covid-19*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Article n°7, janvier 2021, www.plan.be.
- Gouvernement fédéral (2021), *Plan fédéral de développement durable. Version approuvée par le gouvernement fédéral - 01/10/2021*, https://www.developpementdurable.be/sites/default/files/content/20211001_pfd fr.pdf (consulté le 30/11/2021).
- Géal A. & Michel B. (2023), *L'empreinte carbone des régions de la Belgique*, Bruxelles : Bureau fédéral du Plan, Working-Paper 1-23, janvier 2023, www.plan.be.
- Hambjæ C., Hertveldt B. & Michel B. (2017), *Belgium's Carbon Footprint - Calculations based on a national accounts consistent global multi-regional input-output table*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Working Paper 10-17, www.plan.be.
- Hodrick R. J. & Prescott E. C. (1997), *Postwar U.S. Business Cycles: An Empirical Investigation*, *Journal of Money, Credit and Banking* 29 (1): 1-16.
- ICN/BFP (2016-2021a), *Indicateurs complémentaires au PIB*, Institut des comptes nationaux/Bureau fédéral du Plan, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- ICN/BFP (2021b), *Comptes des flux de matières à l'échelle de l'économie : 2008-2019*, Institut des comptes nationaux/Bureau fédéral du Plan, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- ICN/BFP (2022), *Indicateurs de développement durable*, Institut des comptes nationaux/Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- Joskin A. (2017), *Qu'est-ce qui compte pour les Belges? Analyse des déterminants du bien-être individuel en Belgique*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Working Paper 4-17, juin 2017, www.plan.be.
- Joskin A. (2018), *Mesurer le bien-être en Belgique: construction d'un indicateur composite pour mesurer le bien-être actuel des Belges*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-18, février 2018, www.plan.be.
- Joskin A. (2019), *Inégalités de bien-être en Belgique: construction de onze indicateurs composites pour mesurer le bien-être de différentes catégories de la population*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-19, février 2019, www.plan.be.

- Joskin A. (2020), *Mesurer la soutenabilité du bien-être: construction de quatre indicateurs composites pour mesurer le bien-être des générations futures en Belgique*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-20, février 2020, www.plan.be.
- Joskin A. & Henry A. (2020), *Crise du COVID-19: quel impact sur le bien-être des Belges?* Rapport, avril 2020, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, www.plan.be.
- Joskin A. (2022), *Baisse du niveau scolaire: le coût caché de la pandémie de Covid-19*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Article 012, www.plan.be.
- Moniteur belge (2013), *Arrêté royal du 18 juillet 2013 portant fixation de la vision stratégique fédérale à long terme de développement durable*, Moniteur belge du 08/10/2013, pp. 70864-70873, <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>, Numac: 2013011468.
- Moniteur belge (2014a), *Loi du 14 mars 2014 complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie*, Moniteur belge du 04/04/2014, pp. 29 255-29256, <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>, Numac: 2014011195.
- Moniteur belge (2014b), *Loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable*, Version consolidée, Moniteur belge, 04/02/2014, <http://www.ejustice.just.fgov.be/loi/loi.htm>, Numac: 1997021155.
- OCDE (2001). *Du bien-être des nations: Le rôle du capital humain et social*. Paris: OECD Publishing.
- OECD (2021), *OECD Environmental Performance Reviews: Belgium 2021*, OECD Environmental Performance Reviews, Paris, OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/738553c5-en> (consulté le 7/12/2012).
- ONU (2015), *Transformer notre monde: le programme de développement durable à l'horizon 2030*, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Nations unies, A/RES/70/1, <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015> (consulté le 25/11/2022).
- Sciensano (2018), *Enquête de santé*, <https://his.wiv-isp.be> (consulté le 06/12/2022).
- Sciensano (2019), Charafeddine R., Van der Heyden J., Demarest S., Drieskens S., Nguyen D., Tafforeau J., Gisle L., Braekman E., Berete F., *Enquête de santé 2018: Santé et qualité de vie. Résumé des résultats*, Bruxelles, Belgique, Numéro de rapport: D/2019/14.440/24, www.enquetesante.be (consulté le 4/12/2012).
- Sciensano (2020), Gisle L, Drieskens S, Demarest S, Van der Heyden J. (2020), *Santé mentale. Enquête de santé 2018*, Bruxelles, Belgique; Numéro de rapport: D/2020/14.440/3, www.enquetesante.be (consulté le 29/10/2022).
- Sciensano (2022a), *Dixième enquête de santé COVID-19: résultats préliminaires*, Bruxelles, Sciensano, <https://www.sciensano.be> (consulté le 4/12/2012).
- Sciensano (2022b), communication directe 28/10/2022.
- Sciensano (2022c), *Dashboard Covid-19: Mental Health Studies*, <https://datastudio.google.com/embed/reporting/7e11980c-3350-4ee3-8291-3065cc4e90c2/page/ykUGC> (consulté le 28/11/2022).
- Scrivens K. and Smith C. (2013), *Four Interpretations of Social Capital: An Agenda for Measurement*, Paris, OECD Statistics Working Papers, No. 2013/06, OECD Publishing.

- Statbel (2014), *Communication directe*.
- Statbel (2021), *Note méthodologique EU-SILC – Covid-19*, <https://statbel.fgov.be/fr/note-methodologique-eu-silc-covid-19> (consulté le 26/10/2022)
- Stiglitz J., Sen A. and Fitoussi J.-P. (2009). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000427.pdf> (consulté le 07/12/2022).
- Stiglitz J., Fitoussi J. and Durand M. (eds.) (2018a), *For Good Measure: Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, Paris: OECD Publishing.
- Stiglitz J., Fitoussi J. and M. Durand (2018b), *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*. Paris: OECD Publishing.
- Tukker A., Bulavskaya T., Giljum S., de Koning A., Lutter S., Simas M., Stadler K. & Wood R. (2014), *The Global Resource Footprint of Nations. Carbon, water, land and materials embodied in trade and final consumption calculated with EXIOBASE 2.1* (TNO).
- UAntwerpen, UHasselt et KULeuven (2021a), *De Grote Coronastudie 2020-2021*, <https://corona-studie.shinyapps.io/corona-studie/> (consulté le 23/11/2022).
- UAntwerpen, UHasselt et KULeuven (2021b), *De Grote Coronastudie 2020-2021*, <https://corona-studie.shinyapps.io/corona-studie/?full=1> (consulté le 23/11/2022)
- UNDESA (2022), *SDG indicators database*, United Nations, Department of economic and social affairs, <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consulté le 21 novembre 2022).
- UNECE (2014), *Conference of European Statisticians Recommendations on Measuring Sustainable Development*, https://unece.org/DAM/stats/publications/2013/CES_SD_web.pdf (consulté le 7/12/2022).
- UNECE (2016), *Guide on Measuring Human Capital*. Geneva-New-York, United Nations publication.
- UNSC (2016), *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable*, Document E/CN.3/2016/2/Rev.1 du 19 février 2016, <https://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents> (consulté le 21/11/2022).
- UNSC (2017-2022), *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable*, Doc E/CN 3/2017-2022/2.
- Wiedmann T. & Minx J. (2008), *A Definition of 'Carbon Footprint'*. In: Pertsova C.C., *Ecological Economics Research Trends* (pp. 1-11), Hauppauge NY, USA: Nova Science Publishers, https://www.researchgate.net/publication/247152314_A_Definition_of_Carbon_Footprint (consulté le 21/11/2022).
- Yamano N. & Guilhoto J. (2020), *CO₂ emissions embodied in international trade and domestic final demand: Methodology and results using the OECD Inter-Country Input-Output Database*, IDEAS Working Paper Series from RePEc, 2020(11), 1-57. <https://doi.org/10.1787/8f2963b8-en> (consulté le 21/11/2022).

6.7. Liste des abréviations

APD	Aide publique au développement
BE _{IM}	Bien-être ici et maintenant
BFP	Bureau fédéral du Plan
BNB	Banque nationale de Belgique
CE	Commission européenne
CEC	Capital économique
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe des Nations unies
CEN	Capital environnemental
CH	Capital humain
CO ₂	Dioxyde de carbone
Covid-19	<i>coronavirus disease 2019</i> (maladie à coronavirus 2019)
CS	Capital social
€	euro
éq.	Equivalent
ETS	<i>Emission Trading Scheme</i> (système communautaire d'échange de quotas d'émission)
EU-SILC	<i>European Union - Statistics on Income and Living Conditions</i> (Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie)
GDP	<i>Gross Domestic Product</i> (PIB)
GES	Gaz à effet de serre
hab.	habitants
ICN	Institut des comptes nationaux
IIS	Institut interfédéral de statistique
kg	kilogramme
Mt	Mégatonne
NO ₂	Dioxyde d'azote
NO _x	Oxydes d'azote
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des nations unies
PIB	Produit intérieur brut
PM	<i>Particulate matter</i> (Particules fines)
R&D	Recherche et développement
RNB	Revenu national brut
SDG	<i>Sustainable development goals</i> (Objectifs de développement durable)
SILC	<i>Statistics on Income and Living Conditions</i>
t	tonne
UE	Union européenne